



Nations Unies

**Contributions volontaires gérées
par le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés**

**États financiers vérifiés
de l'année terminée
le 31 décembre 1993
et Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**

**Assemblée générale
Documents officiels · Quarante-neuvième session
Supplément No 5E (A/49/5/Add.5)**

ÀĐãøÛòÝõÙĐãÕ ýĐÿĐãøÒÙøÛÕ ÛũøũÛÕ
đÒø ÿÛ çÒÝõ ÅĐÃÃÙÕÕÒÙøÛ ùÛÕ ëÒõÙĐãÕ ÌãÙÛÕ
đĐÝø ÿÛÕ øũùÝÛÛũÕ

œõÒõÕ ùÛãÒãÙÙÛøÕ ýũøÛùÛũÕ
ùÛ ÿ' ÒããũÛ òÛøÃÛãũÛ
ÿÛ " ùũÛÛÃòøÛ "κκ
Ûõ íÒđđĐøõ ùÝ ÅĐÃÛõũ
ùÛÕ ÛĐÃÃÙÕÕÒÙøÛ ÒÝð ÛĐÃđõÛÕ

ÀÕÕÛÃòÿÛ ÛũãũøÿÛ
ãĐÚÝÃÛãõ ĐùÛÙÙÛÿÕ, ÍÝÒøÒãõÛ,ãÛÝÿÛÛÃÛ ÒÛÕÕÙĐã
ÍÝđÿÛÃÛãõ ëĐ ÷Æ "À°κ°°Àú°"



ëÒõÙĐãÕ ÌãÙÛÕ, ëÛĐ ÑĐøÿ' "κκ"

εΕiÆ

εÛÕ ÚÐøÛÕ úÛÕ úÐÚÝÃÛãøÕ úÛ ý'ÈøÛÒãÛÕÒøÛÐã úÛÕ εÒøÛÐãÕ ÌãÛÛÕ ÕÛ
ÚÐÃðÐÕÛãøúÛýÛøøøÛÕÃÒùÝÕÚÝýÛÕ ÛøúÛ ÛüÛúüøÛÕ'èÒÕÛÃýÛÃÛãøÛÐã
ú'ÝãÛ ÚÐøÛ úÒãÕ Ýã øÛøøÛ ÕÛÛãÛúÛÛ ÆÝ'Ûý Õ'ÒÛÛø ú'Ýã úÐÚÝÃÛãø úÛ
ý'ÈøÛÒãÛÕÒøÛÐã'

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
LETTRES D'ENVOI	v
I. RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	1 - 27
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
III. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1993 .	29 - 107
<u>État 1.</u> Bilan au 31 décembre 1993	30
<u>État 2.</u> Recettes et dépenses, en espèces et en nature, pour l'ensemble des fonds, au 31 décembre 1993	31 - 33
Annexe à l'état 2 - Recettes et dépenses, en espèces et en nature, pour l'ensemble des fonds, au 31 décembre 1993	32 - 33
<u>État 3.</u> État des engagements au 31 décembre 1993	34
<u>Tableaux des états financiers</u>	
Tableau 1. Contributions - Ensemble des fonds État au 31 décembre 1993	35 - 56
Tableau 2. État au 31 décembre 1993 des contributions non acquittées afférentes aux exercices antérieurs	57 - 61
Tableau 3. Programmes généraux de 1993 État au 31 décembre 1993 des allocations et dépenses au titre du programme annuel	62 - 75
Tableau 4. État au 31 décembre 1993 des fonds alloués et dépenses au titre des programmes spéciaux	76 - 77
Tableau 5. Autres programmes spéciaux 1993 au 31 décembre 1993	78 - 89
Tableau 6. État des projets d'exercices antérieurs Engagements réglés et non réglés au 31 décembre 1993	90 - 95
Tableau 7. Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur	96
Tableau 8. Placements au 31 décembre 1993	97 - 98

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
Tableau 9. Encaisse et placements 1989-1993	99
Tableau 10. 1. Situation de trésorerie au 31 décembre 1993	100
2. Sources et utilisation des fonds	100
Tableau 11. Contributions aux autres fonds d'affectation spéciale en 1993	101 - 106
IV. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES APPLICABLES AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS	107 - 108

Le 23 mars 1994

Monsieur le Président,

Conformément au règlement financier applicable aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, j'ai l'honneur de vous transmettre le comptes de l'exercice 1993, certifiés exacts et approuvés conformément au paragraphe 11.4 dudit règlement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés

(Signé) Sadako OGATA

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 30 juin 1994

Monsieur le Secrétaire général,

..... J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les documents suivants :

a) États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1993 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, accompagnés de l'opinion du Comité des commissaires aux comptes;

b) Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes susmentionnés;

c) Lettre d'envoi au Président de l'Assemblée générale.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Président du Comité des commissaires aux comptes de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) John BOURN

Monsieur le Secrétaire général de
l'Organisation des Nations Unies
New York

Le 30 juin 1994

Monsieur le Président,

..... J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers, au 31 décembre 1993, concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces états, communiqués par le Haut Commissaire, ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et sont accompagnés de l'opinion du Comité.

..... Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité sur lesdits comptes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Président du Comité des commissaires aux comptes de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) John BOURN

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale des Nations Unies
New York

I. RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Conformément au paragraphe 22 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1993 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes de comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les normes en question exigent que le Comité organise et mène la vérification des comptes de manière à s'assurer, avec un degré raisonnable de certitude qu'il n'y a pas d'erreur importante dans les états financiers.

2. Les vérificateurs ont effectué un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes et procédé aux vérifications des écritures comptables et autres pièces justificatives qu'ils ont jugées nécessaires pour se forger une opinion sur les états financiers. Étant donné qu'ils n'ont pas examiné en détail tous les aspects des systèmes budgétaires et financiers, il ne faut pas voir dans leurs conclusions une appréciation générale sur l'ensemble de ces systèmes.

3. La vérification a été effectuée au siège du HCR à Genève et dans les bureaux extérieures suivants : bureaux régionaux d'Addis-Abeba et de Buenos Aires, délégation de Nairobi, bureau du chargé de mission à Hong-kong.

4. Outre qu'il a vérifié les comptes et les opérations financières, le Comité a examiné, comme l'article 12.5 du règlement financier de l'ONU l'y autorise, l'efficacité des procédures financières, les contrôles financiers internes et, en général, l'administration et la gestion du HCR.

5. Comme les années précédentes, le Comité a fait part à l'Administration des conclusions des vérifications particulières, dans des lettres contenant ses observations et recommandations détaillées. Il a ainsi pu poursuivre le dialogue qu'il entretient avec l'Administration sur les questions soulevées dans le cadre de ses missions.

6. Les principales conclusions et recommandations du Comité sont résumées ci-après, dans les paragraphes 9 à 29. Les constatations des vérificateurs sont exposées en détail aux paragraphes 30 à 111.

7. Le rapport aborde des questions qui, de l'avis du Comité, méritent d'être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Toutes les observations présentées dans ce rapport ont été communiquées au HCR. Celui-ci a confirmé les éléments sur lesquels se fondent les conclusions et observations du Comité : il a fourni les explications demandées et répondu aux questions qui lui ont été posées. Le rapport comporte deux parties ayant trait l'une à la vérification des comptes, l'autre à la gestion.

Suivi des mesures prises en application de recommandations antérieures

8. Le Comité a examiné les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations figurant dans son rapport sur la vérification des comptes de

l'exercice 1992¹. Il a constaté que l'Administration avait pris des initiatives dans ce sens ou commençait à le faire. Les mesures adoptées sont exposées en détail à l'annexe du présent rapport, où figurent également les observations du Comité.

Résumé des recommandations

9. Le Comité recommande d'adopter les mesures ci-après, qui sont présentées par ordre de priorité :

Gestion des programmes

a) Il faudrait non seulement établir des directives et concevoir de meilleurs outils pour l'enregistrement des réfugiés, mais aussi instaurer, en collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil et les principaux partenaires opérationnels, les conditions qui rendront possibles les opérations d'enregistrement afin de garantir que seuls les véritables réfugiés bénéficieront des prestations, et d'éviter ainsi tout gaspillage ou détournement des ressources (voir par. 50 et 51);

b) Il faudrait prendre des mesures pour maintenir dans des limites raisonnables les dépenses de personnel directes et indirectes et les dépenses d'administration relatives aux programmes du HCR. Il conviendrait en particulier de fixer des normes régissant les frais généraux des partenaires opérationnels (voir par. 58 à 60);

c) Il faudrait accorder davantage d'attention à la formation du personnel des partenaires opérationnels et insister auprès des bureaux extérieurs pour qu'ils effectuent des visites sur le site des projets afin d'en contrôler efficacement l'exécution et la gestion financière et qu'ils évaluent les projets achevés, afin de corriger les carences observées dans l'exécution (voir par. 67 et 68);

d) Pour que les accords de projet puissent être signés sans délai et que l'exécution des projets se déroule sans heurts, il faudrait que les partenaires opérationnels soient plus étroitement associés à l'élaboration des projets (voir par. 54 et 55);

e) Eu égard à la nécessité de maîtriser les effectifs et les achats de biens durables, il faudrait revoir l'accord très particulier conclu avec un partenaire opérationnel concernant l'appui en personnel et en matériel au bureau extérieur de Hong-kong, pour pouvoir juger de sa régularité, et adopter une solution plus efficace et plus transparente. Cet examen devrait s'étendre aux accords de même type conclus ailleurs (voir par. 74 et 75);

f) Les manuels et guides d'instructions devraient être disponibles dans les langues voulues dans les différentes régions où le HCR exerce ses activités (voir par. 68);

Gestion du personnel

g) À l'avenir, les effectifs engagés pour effectuer le travail courant devraient être limités au nombre de postes autorisés et, en la matière, le HCR

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 5E (A/48/5/Add.5), sect. I.

devrait exercer un contrôle rigoureux. Le plan général de recrutement qui a été proposé devrait être établi sans plus tarder (voir par. 101 et 102);

h) Au siège du HCR, il faudrait améliorer les compétences de la Section de la formation afin qu'elle puisse organiser, exécuter et évaluer le programme de formation avec efficacité et en suivant l'évolution des besoins, et ce programme devrait être doté de ressources adéquates (voir par. 106);

Achats

i) Pour que les biens et services puissent être achetés en temps voulu et de manière économique, il faudrait prendre rapidement des mesures notamment établir des programmes d'achat annuels, décentraliser les achats dans la mesure du possible, négocier des prix uniformes, du moins à court terme, inclure plus fréquemment une clause de pénalité pour retard de livraison dans les bons de commande et assurer un suivi efficace des achats effectués par les partenaires opérationnels (voir par. 76 à 88);

Assurances

j) L'examen des contrats d'assurance en vigueur devrait notamment porter sur les conditions régissant l'octroi de la commission sur les profits, le système de déclaration des risques aux fins de l'assurance des marchandises en transit et la possibilité de réduire encore les primes (voir par. 91, 93, 96 et 97);

Gestion de la trésorerie

k) Il conviendrait de prendre rapidement des mesures propres à optimiser la rentabilité des placements et la gestion de la trésorerie, notamment en renforçant en personnel qualifié les effectifs de la trésorerie (voir par. 45);

Contrôle budgétaire

l) Outre la nécessité d'examiner les dispositions régissant la constatation des engagements et la gestion des dépenses afférentes aux projets, il faudrait perfectionner les techniques et procédures relatives à l'établissement des budgets des projets, afin que ces documents puissent servir plus efficacement au contrôle des dépenses (voir par. 37);

Résumé des principales conclusions

Contrôle budgétaire

10. L'évolution passée du montant des engagements non réglés qui ont été annulés, ainsi que l'augmentation extraordinaire du solde non engagé au 31 décembre 1993, indiquent clairement que les dépenses inscrites au budget sont fortement surestimées (voir par. 36 et 37).

Inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes

11. Pour l'exercice 1993, le montant des pertes de biens durables passées par profits et pertes s'est élevé à 3 316 630 dollars (voir par. 40 et 41).

Gestion de la trésorerie

12. Il est possible d'accroître les revenus financiers en plaçant une plus grande partie des soldes disponibles (voir par. 43 à 45).

Gestion des programmes

13. Pour diverses raisons, notamment à cause de problèmes de maintien de l'ordre, la population de plusieurs camps de réfugiés n'a pas été dénombrée correctement. Il en est résulté pour le HCR des dépenses supérieures à ce qui était nécessaire (voir par. 46 à 51).

14. Les accords de projet avec les partenaires opérationnels continuent à être signés avec retard. Dans un pays, le retard était dû aux divergences de vues entre le HCR et le principal partenaire opérationnel quant à la formulation du projet. Dans un autre pays, du fait que le HCR ne s'était pas clairement engagé à couvrir les dépenses du projet, aucun accord n'a été signé depuis 1988 (voir par. 52 à 55).

15. En l'absence de toute norme régissant le montant des frais généraux des partenaires opérationnels imputables aux projets, ce montant continue à varier sans justification. Les dépenses d'appui aux programmes et les dépenses d'administration de certains bureaux extérieurs du HCR sont, elles aussi, élevées (voir par. 56 à 59).

16. Le contrôle financier des projets exécutés par l'intermédiaire de plusieurs organismes reste déficient. Les objectifs fixés en matière d'assistance n'ont pas toujours été atteints. Le contrôle de la gestion financière et de l'exécution, de même que l'évaluation, laissent à désirer (voir par. 61 à 68).

17. Les travailleurs sociaux qui participent aux projets du HCR en Amérique du Sud ne peuvent pas se servir du manuel approprié, qui n'existe pas en version espagnole (voir par. 69).

18. À Hong-kong, en vertu d'un arrangement inhabituel, l'appui en personnel et en matériel du bureau extérieur est assuré dans le cadre d'un accord de projet, ce qui compromet le contrôle des effectifs et le contrôle budgétaire et est contraire aux règles et méthodes normales (voir par. 70 à 74).

Achats

19. Le HCR dans son ensemble et la plupart de ses bureaux extérieurs ne disposent pas d'un programme d'achat annuel alors que cet outil leur permettrait de rationaliser les achats et de les effectuer de manière économique et dans les délais fixés (voir par. 76 à 78).

20. Une vérification par sondage a révélé que les retards de livraison étaient fréquents et qu'aucune sanction efficace n'était prévue à l'encontre des fournisseurs concernés (voir par. 79 à 81).

21. Alors que dans certains cas où des matériels normalisés étaient disponibles chez plusieurs fournisseurs, des prix fermes n'avaient pas été négociés, d'où un risque que les achats ne soient pas effectués aux meilleures conditions (voir par. 82 et 83).

22. Aucun dispositif n'était en place pour veiller à ce que les partenaires opérationnels respectent les règles de passation des marchés, notamment en ce qui concerne la procédure d'adjudication (voir par. 84).

23. Rien n'indiquait que les avantages comparés des achats effectués localement ou sur le plan international aient été analysés en détail. La solution régionale en vigueur à Nairobi ne produisait pas les effets escomptés (voir par. 85 à 88).

Assurances

24. L'on pouvait craindre que la couverture limitée offerte par la police d'assurance des marchandises en transit n'en justifie pas le coût. Il était impossible de vérifier le montant de la commission sur les profits versée au HCR et les conditions d'octroi de cette commission tendaient à perpétuer les arrangements en vigueur. Il se pouvait que les marchandises soient surassurées (voir par. 89 à 98).

Gestion du personnel

25. Quatorze fonctionnaires engagés au titre d'un projet travaillaient dans un bureau extérieur, ce qui faisait échec au contrôle des effectifs (voir par. 99 à 101).

26. L'organisation n'a pas encore de plan général en matière de recrutement (voir par. 102).

27. Tous les bureaux extérieurs n'ont pas un plan de formation. Les ressources disponibles pour la formation sont insuffisantes par rapport aux besoins. Le suivi du programme de formation par le siège du HCR est inefficace (voir par. 103 à 106).

28. On a observé un retard inhabituel dans le remboursement d'une somme due par un fonctionnaire. Rien n'a été réclamé à l'intéressé jusqu'à ce que le Comité relève l'existence de la créance, et celle-ci n'a pas encore été recouvrée en totalité (voir par. 107).

Systèmes informatiques

29. Le logiciel connu sous le nom de système d'information administrative et de gestion présente le défaut de ne pas permettre la saisie des engagements contractés. D'autre part, en l'absence d'une version pour réseau local, il a fallu faire l'acquisition d'un grand nombre d'ordinateurs autonomes, ce qui a entraîné un surcroît de dépenses (voir par. 108 à 110).

Première partie : états financiers

Normes comptables pour le système des Nations Unies

30. Au paragraphe 2 de sa résolution 48/216 C du 23 décembre 1993, l'Assemblée générale a pris note des normes comptables pour le système des Nations Unies qui étaient énoncées dans l'annexe au rapport du Secrétaire général² et a prié celui-ci, ainsi que les chefs de secrétariat des organismes et programmes des Nations Unies, de tenir compte de ces normes lorsqu'ils établiraient leurs états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1993. Le HCR a fait savoir que ses états et tableaux financiers étaient conformes aux normes comptables en vigueur.

31. Conformément aux normes comptables susmentionnées, l'encaisse détenue en monnaies non convertibles, y compris les espèces, les comptes courants, les comptes à vue et les dépôts à terme auprès des banques, doit être indiquée séparément. Cette règle n'a pas été respectée. L'Administration s'est engagée à modifier son système informatique de manière à pouvoir, à l'avenir, obtenir et communiquer ce type d'information en fin d'année.

² A/48/530.

32. L'Administration a informé le Comité qu'aucun élément afférent aux exercices antérieurs n'avait d'incidence significative sur les états financiers, et qu'il n'y avait pas de gains ou pertes éventuels ni d'éléments survenus après la clôture de l'exercice qui, en raison de leur importance avaient dû être indiqués dans les états financiers, conformément aux normes comptables. Toutefois, dans la note de bas de page du tableau 3, il est fait mention d'une demande de remboursement de 111 460 000 dollars (déduction faite des remboursements effectués par le HCR) correspondant au montant total au 31 décembre 1993 des dépenses supportées par le Gouvernement de Hong-kong au titre des demandeurs d'asile (soins, entretien et services sociaux). Aux termes de l'accord conclu en 1988 entre le HCR et le Gouvernement de Hong-kong, le HCR s'était engagé à financer les dépenses prévues dans les accords de projet, sous réserve de disposer des ressources nécessaires. Répondant aux observations du Comité, l'Administration a déclaré que le HCR n'était pas légalement responsable des dépenses engagées par le Gouvernement de Hong-kong, et qu'après avoir consulté un certain nombre de gouvernements, elle avait décidé d'insérer, à titre exceptionnel, une note explicative à ce sujet dans les états financiers. Le Comité a tenu compte de cette position lorsqu'il a formulé son opinion sur les états financiers.

Situation de trésorerie

33. Au paragraphe 21 de sa résolution 47/211 du 23 décembre 1992, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général et les chefs de secrétariat des organismes et programmes des Nations Unies de veiller à ce que, à l'avenir, la présentation de l'information relative à la situation de trésorerie soit conforme aux normes comptables communes. La situation de trésorerie au 31 décembre 1993 des fonds de contributions volontaires gérés par le HCR est reproduite au tableau 10.

34. L'actif à court terme (817,5 millions de dollars) était supérieur de 338,8 millions aux dettes à court terme (478,7 millions de dollars). L'actif à court terme est constitué à hauteur de 340,4 millions de dollars de placements à court terme qui couvrent 72 % des dettes à court terme.

35. L'actif à court terme comprend les comptes débiteurs, qui s'élèvent à 449,9 millions de dollars. Sur ce montant, 437,9 millions (98 %) représentent les contributions annoncées et non versées, qui sont supérieures de 104,1 millions à ce qu'elles étaient au 31 décembre 1992 (333,8 millions de dollars). S'agissant des dettes à court terme, on note une augmentation sensible des engagements non réglés relatifs aux projets, qui ont progressé de 69,8 millions de dollars par rapport au 31 décembre 1992 (401,9 millions de dollars).

Contrôle budgétaire

Surestimation des dépenses afférentes au programme annuel

36. Les crédits indiqués au tableau 3 représentent les ressources approuvées par le Comité exécutif pour l'exécution des programmes généraux du HCR. Le montant des crédits non engagés – différence entre les crédits ouverts et les engagements définitifs – traduit la surestimation des dépenses. Le Comité a constaté que le montant des crédits non engagés au titre du programme annuel s'élevait à 20,8 millions de dollars au 31 décembre 1993 contre 3,5 millions un an auparavant. Il s'agit du solde le plus élevé enregistré ces dernières années. Le volume des engagements non réglés qui ont dû être annulés année après année et l'augmentation actuelle du solde non engagé indiquent clairement que les dépenses inscrites au budget sont fortement surestimées, comme l'illustre le tableau ci-après :

(En millions de dollars)

Année (1)	Crédits ouverts par le Comité exécutif (2)	Décaissements/ livraisons (3)	Engagements non réglés (4)	Total (3) + (4) (5)	Crédits non engagés (2) - (5) (6)	Engagements annulés afférents aux exercices antérieurs (7)
1992	366,5	302,3	60,7	363,0	3,5	27,0
1993	388,2	309,3	58,1	367,4	20,8	29,5

37. Selon l'Administration, le montant des crédits non engagés peut s'expliquer par divers facteurs : réduction du volume de travail, retards enregistrés dans l'exécution des programmes, modification des activités prévues, etc. Le Comité a néanmoins estimé, après examen, qu'il fallait affiner les méthodes de prévision des dépenses afférentes aux projets et renforcer les contrôles financiers en vigueur dans les bureaux extérieurs. L'Administration a reconnu que le contrôle budgétaire devait être renforcé et a fait part de son intention de réexaminer les dispositions régissant la constatation des engagements et la gestion des dépenses afférentes aux projets. Le Comité a recommandé de revoir aussi les méthodes et procédures relatives à l'établissement des budgets des projets afin de faire de ces documents un instrument efficace de contrôle des dépenses. Cet examen devrait également porter sur les programmes spéciaux.

Passif

Somme due au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

38. Le montant dû au PNUD inscrit dans l'état I s'établit à 65 000 dollars au 31 décembre 1993. Toutefois, le Comité a constaté que dans l'état des comptes courants ouverts par le PNUD, la somme à recevoir du HCR s'élevait à 608 540 dollars. L'Administration a précisé que les montants des bordereaux interservices comptabilisés par le PNUD ne correspondaient pas nécessairement à des charges reconnues par le HCR et devaient être vérifiés avant d'être acceptés. Le Comité a noté qu'à réception du relevé de compte établi par le PNUD, toutes les opérations qui y figuraient ont été inscrites dans un compte de redressement des comptes réciproques HCR/PNUD. Le Comité a néanmoins recommandé de faire en sorte qu'à l'avenir les états financiers soient accompagnés d'une note explicative.

Inscription de pertes de numéraires, d'effets à recevoir et de biens au compte des profits et pertes

39. Conformément à l'article 10.6 du règlement financier du HCR, le Comité des commissaires aux comptes a été informé que des espèces et des effets à recevoir d'un montant de 63 361 dollars avaient été passés en charges pendant l'année 1993.

40. En ce qui concerne les biens durables, on a passé en charges un montant de 3 316 630 dollars correspondant à des pertes subies du fait des événements suivants qui ont été rapportés au Comité de contrôle du matériel par les différents bureaux extérieurs :

En dollars É.-U.

Troubles civils	2 697 988
Attaque à main armée	147 061
Vol simple	394 450
Incendie	200
Insuffisances des contrôles internes :	
Pertes imputables au personnel	12 738
Articles manquants	<u>64 183</u>
Total	<u>3 316 630</u>

41. Le Comité a noté que 15 691 dollars seulement avaient été récupérés auprès de la compagnie d'assurance mais qu'on allait étudier la possibilité de présenter à celle-ci de nouvelles demandes d'indemnisation, d'un montant de 69 264 dollars. De plus, 3 242 dollars devraient être remboursés par le personnel et 20 000 dollars devraient être réclamés à des tiers.

Paievements à titre gracieux

42. Un paiement à titre gracieux, s'élevant à 28 112 dollars, a été fait en 1993 pour des motifs humanitaires, à un fonctionnaire démissionnaire atteint d'une maladie grave. Le montant versé correspondait au solde des jours de congé maladie auxquels celui-ci avait droit. Le Comité a reçu des informations détaillées sur ces paiements et a vérifié qu'ils étaient conformes à l'article 10.5 du règlement financier du HCR.

Deuxième partie : Gestion

Gestion de la trésorerie

Placements à court terme

43. L'Administration répartit les dépôts entre plusieurs banques de manière à éviter une trop forte concentration des placements dans un petit nombre d'établissements. Les intérêts perçus pourraient toutefois être plus élevés. En raison de l'augmentation du volume des placements, l'Administration a entrepris de réviser les politiques et procédures d'investissement fixées en 1990. Elle a approuvé la recommandation du Comité, à savoir que pour percevoir des intérêts aussi élevés que possible tout en préservant la sécurité des placements, il convenait de fixer un montant maximum par banque, en fonction de sa cote financière.

44. Le Comité a constaté par ailleurs que des sommes considérables figuraient au crédit de comptes courants non rémunérés dans différentes banques de par le monde. À son avis, il devrait être possible de percevoir des intérêts sur ces soldes, soit en négociant un arrangement avec les banques, soit en plaçant les excédents sur des comptes de dépôts à court terme dans d'autres établissements. L'Administration a passé avec une banque un accord aux termes duquel au-delà d'un montant déterminé, les fonds sont virés au début de chaque mois sur un compte rémunéré dans une autre banque. Le Comité a suggéré que des dispositions analogues soient prises pour les autres comptes courants non rémunérés. L'Administration est convenue de fixer des plafonds pour les soldes créditeurs des principaux comptes courants et d'étudier si ces dispositions pourraient être maintenues sans modification pendant une durée raisonnable.

45. L'Administration partage entièrement le point de vue du Comité selon lequel le HCR devrait s'efforcer d'obtenir le rendement maximum sur ses placements. Elle a indiqué que la section de la trésorerie entendait prendre un certain nombre de mesures au cours de l'année à venir et notamment effectuer un examen général des politiques et procédures d'investissement et améliorer le suivi des besoins de liquidités et la gestion des comptes bancaires. Le délai d'exécution de ces activités dépendra en grande partie d'un renforcement en personnel qualifié des effectifs de la trésorerie. Le Comité se félicite de ces initiatives et engage vivement l'Administration à y donner suite le plus rapidement possible.

Gestion des programmes

Estimation du nombre de réfugiés

46. D'après le manuel du HCR, la planification des programmes d'aide de posturgence et de rapatriement doit comporter une évaluation détaillée des besoins et des ressources, fondée, notamment, sur des données démographiques suffisamment fiables. Le Comité a constaté, à l'occasion de l'examen intérimaire de 15 projets auxiliaires et projets faisant partie des programmes prévus au Kenya pour 1992 et 1993, qu'aucune évaluation n'avait été effectuée. Les tentatives de collecte de données démographiques se seraient heurtées à "une résistance violente de la part des réfugiés, voire à un sabotage délibéré avec gonflement des chiffres et communication de données inexactes". Les tentatives de dénombrement et d'enregistrement des réfugiés dans les camps auraient elles aussi échoué jusqu'en avril-mai 1993.

47. Dans un rapport couvrant le mois d'avril 1993, l'un des partenaires opérationnels du HCR, CARE International, a indiqué qu'une tentative de recensement dans un camp de réfugiés du Kenya avait échoué en raison de la résistance opposée par les intéressés et de graves menaces proférées par des réfugiés et des parties qui avaient intérêt à ce que les chiffres relatifs aux besoins alimentaires restent élevés. D'après le même rapport, la population de réfugiés ayant besoin d'une aide alimentaire avait été chiffrée à 80 000 personnes alors qu'on estimait généralement au HCR que leur nombre réel était de 50 000 au plus. Le siège du HCR n'a pas réagi. Compte tenu des incidences financières importantes d'une telle surestimation de la population de réfugiés, le Comité était d'avis que des mesures auraient dû être prises, ce que l'Administration n'a pas contesté.

48. Dans un autre camp, également situé au Kenya, le HCR et le Gouvernement kényen ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le nombre de réfugiés. La délégation du HCR estimait que le chiffre de 5 000, retenu aux fins de la planification, était trop élevé. Un dénombrement effectué en septembre 1993 a abouti au chiffre de 2 000 personnes, ce qui signifie que près des trois cinquièmes des dépenses directes engagées pour les réfugiés de ce camp n'étaient pas justifiées.

49. Le problème n'était pas limité au Kenya. Le Comité a relevé les mêmes anomalies en Éthiopie. Un grand projet de soins et d'entretien a été mis sur pied en 1993 sur la base d'une population de 385 000 réfugiés, chiffre qui a ensuite été ramené à 300 000. Toutefois, dans le rapport intérimaire présenté par le partenaire opérationnel du HCR, Administration for Refugee Affairs (ARA), pour la période se terminant en juin 1993, le nombre total de réfugiés détenteurs de cartes d'alimentation était évalué à 632 975. Malgré les rapatriements spontanés en Somalie observés au cours des années précédentes, le nombre de détenteurs de cartes ne diminuait pas, ce qui donnait à penser que ces cartes profitaient aussi à d'autres. On a estimé que le nombre de réfugiés se

situait en réalité aux alentours de 200 000. D'après le bureau régional du HCR, plusieurs facteurs, dont les menaces reçues, expliquaient qu'on ait renoncé à réenregistrer les réfugiés. L'ARA restait néanmoins convaincue qu'on pouvait, et qu'on devait le faire. Le Comité a demandé instamment que des mesures soient prises d'urgence pour déterminer le nombre exact de réfugiés afin de réserver au groupe visé et à lui seul le bénéfice du programme et d'éviter tout gaspillage ou détournement des ressources. L'Administration a fait savoir au Comité que le HCR discutait avec le Gouvernement des dispositions à prendre pour faire de nouveau valider les cartes d'alimentation, dans l'espoir que cette mesure permettrait de mieux contrôler la destination de l'aide.

50. Le Comité estime que c'est d'abord au HCR qu'il incombe de tenir à jour des données fiables sur les réfugiés et qu'il lui faut donc trouver les moyens de s'acquitter convenablement de cette responsabilité. En l'absence de chiffres fiables, le HCR ne peut donner l'assurance qu'il est fait bon usage des fonds qui lui sont confiés. Le Comité a donc suggéré que le HCR, aidé du gouvernement du pays d'accueil, crée les conditions nécessaires à un recensement de la population des camps de réfugiés, faute de quoi aucune activité ne peut être planifiée ou financée sur des bases solides.

51. Le problème semblant général, le Comité a suggéré d'adresser à tous les bureaux extérieurs des instructions sur la manière de procéder pour obtenir une estimation suffisamment fiable du nombre de réfugiés. L'Administration a fait savoir qu'elle avait mis au point un projet de directives et le matériel d'enregistrement nécessaire. Elle avait fait plusieurs essais et le tout devait être prêt au cours du premier semestre de 1994. Par ailleurs, un système informatique simple destiné à faciliter les opérations d'enregistrement sur le terrain était en cours de conception et devait être distribué avec le reste du matériel d'enregistrement devant être employé lors des interventions d'urgence. Le Comité estime qu'il ne suffit pas de fournir des directives et de meilleurs outils et qu'il faut aussi, en collaboration avec le gouvernement des pays d'accueil et les principaux partenaires opérationnels, créer des conditions favorables à l'organisation des recensements.

Retards dans la signature des accords

52. Les accords de projet conclus entre le HCR et ses partenaires opérationnels sont les instruments juridiques dont la signature, en principe, commande le lancement des projets. Le Comité a constaté que les retards dans la signature des accords avaient un caractère endémique. Dans un grand nombre de cas, les fonds avaient été débloqués et l'exécution avait commencé alors que les accords correspondants n'avaient pas encore été signés. Il y a toujours un risque de dérapage lorsqu'on commence à exécuter un projet avant que le descriptif du projet et le budget aient été définitivement arrêtés.

53. Le retard était attribué dans certains cas à l'envoi tardif des lettres d'instruction par le siège du HCR. En Éthiopie, presque tous les accords subsidiaires étant tripartites, le temps pris par le principal partenaire opérationnel – l'ARA – a entraîné des retards supplémentaires. Toutefois, d'après l'ARA, ces retards étaient dus essentiellement à des différences de points de vue quant à la formulation du projet.

54. Le Comité a recommandé d'avancer la formulation des projets afin que les divergences de vues entre le HCR et ses partenaires opérationnels puissent être réglées plus tôt et de limiter au maximum les retards dans la signature des accords de projet. L'Administration a informé le Comité que le cycle des programmes avait été modifié et qu'en particulier les instruments régissant la mise en oeuvre des projets étaient établis plus tôt, ce qui permettait de signer

plus rapidement les accords. Elle a précisé que des initiatives étaient prises pour améliorer les relations entre le HCR et ses partenaires opérationnels.

55. À Hong-kong, aucun accord n'a été signé depuis 1988 avec le Gouvernement, qui est aussi le principal partenaire opérationnel. Le HCR se contente d'échanger chaque année avec le Gouvernement une lettre d'intention dans laquelle ne figurent aucun détail sur le projet ni aucun budget définitif. Comme on l'a vu au paragraphe 32 du présent rapport, il n'est pas clairement établi que le HCR s'est engagé à prendre à sa charge les dépenses encourues par le Gouvernement de Hong-kong. Il n'est pas souhaitable qu'un tel flou se prolonge.

Dépenses d'appui aux projets

56. En examinant le budget des projets de soin et d'entretien du bureau régional du HCR à Buenos Aires, le Comité a constaté que la part des dépenses d'appui opérationnel relatives à ces projets variait suivant les pays de la région. Elle était de 14,4 % en Uruguay, de 21 % en Bolivie et de 19,4 % au Pérou. Les partenaires opérationnels sont censés financer eux-mêmes leurs frais généraux mais aucune contribution ne figurait à ce titre dans le budget des projets.

57. À Hong-kong, les dépenses de personnel des sept partenaires opérationnels associés à l'exécution du projet de soins et d'entretien allaient de 85 932 à 164 853 dollars de Hong-kong par personne en 1993. De tels écarts pour des projets subsidiaires comparables ne peuvent se justifier.

58. À l'occasion d'un examen intérimaire conduit au siège du HCR, le Comité a évoqué la question de l'établissement de normes concernant les frais généraux des partenaires opérationnels. L'Administration a fait savoir que le HCR et les ONG avaient commencé à organiser, sous le nom de PARINAC (Partenariat en action), une série de réunions régionales au cours desquelles était examinée entre autres questions, celle des frais généraux. L'Administration espérait que ces réunions permettraient de définir des normes acceptables.

59. Le Comité estime que des économies importantes pourraient être réalisées tant sur les frais généraux des bureaux extérieurs du HCR et des partenaires opérationnels que sur les dépenses au titre du personnel affecté aux projets. Il a, par exemple, constaté que pour tous les programmes par pays relevant du bureau régional du HCR à Buenos Aires, les dépenses d'appui et les dépenses d'administration au titre des programmes, de même que les dépenses de personnel au titre des projets et les dépenses d'appui opérationnel, étaient extraordinairement élevées par rapport au coût total des projets. Le Comité estime que cette situation est injustifiée. Les dépenses d'appui et d'administration au titre du programme étaient également excessives à Hong-kong, (voir par. 73). Le Comité a recommandé au HCR de prendre des mesures pour maintenir dans des limites raisonnables les dépenses de personnel directes et indirectes et les dépenses d'administration.

60. Le Comité a été informé que le HCR avait récemment procédé à un classement des postes afin de mieux faire la distinction entre les activités d'appui administratif et les activités directement liées à l'exécution du programme, y compris en matière de protection. En outre, lors de l'examen annuel des activités régionales, les effectifs sont désormais examinés systématiquement en même temps que les programmes, l'exécution de ceux-ci et les ressources nécessaires au titre de l'appui administratif. Le Comité espère que ces mesures contribueront à régler les problèmes mentionnés dans les paragraphes 58 et 59.

Contrôle financier et contrôle de l'exécution

61. Le Comité a noté plusieurs lacunes dans le contrôle financier de projets exécutés par différents agents : irrégularités dans la gestion des espèces, négligences dans la tenue des livres de caisse et des comptes des projets, cumul de fonctions incompatibles – le caissier s'occupant à la fois des paiements et de la tenue des comptes, par exemple – dépassements de crédits, erreurs dans la comptabilisation des dépenses, détournement de fonds, paiements non prévus dans les accords de projet, passation de biens durables par pertes et profits sans autorisation, méconnaissance du système comptable des partenaires opérationnels, retards exagérés dans la présentation des rapports de suivi des projets ou non-présentation de ces rapports, etc.

62. En Éthiopie, en particulier, où un retard important a été pris dans la clôture des comptes des projets (on n'en était seulement à l'année 1989 au moment de la vérification) et où on a relevé des lacunes dans la comptabilité du principal partenaire opérationnel, l'Administration est convenue, sur recommandation du Comité, que le fonctionnaire des finances du bureau régional inspecterait régulièrement les comptes des partenaires opérationnels, afin que les erreurs puissent être rectifiées à temps.

63. À Hong-kong, le Comité a noté qu'en général les objectifs des projets n'étaient pas énoncés clairement et qu'on ne disposait pas non plus d'une description précise des différentes étapes de leur exécution. En l'absence de ces données, il est impossible d'exercer un réel contrôle sur l'exécution. D'ailleurs, le personnel sur le terrain a cessé, en 1992, de présenter selon un modèle préétabli des rapports mensuels sur l'état d'avancement des projets.

64. Il semble qu'au Kenya non plus il n'y ait aucun contrôle sérieux de l'exécution des projets, bien que les administrateurs de programmes se rendent régulièrement dans les bureaux des partenaires opérationnels et sur le site des projets. Le Comité a indiqué qu'il convenait d'accroître la fréquence de ces visites et, au terme de celles-ci d'établir systématiquement un rapport. L'Administration a approuvé cette recommandation, tout en précisant qu'en raison des conditions sur place, il pouvait être parfois très difficile de l'appliquer à la lettre.

65. En Éthiopie, l'examen de deux grands projets de soin et d'entretien a révélé que les objectifs prévus en matière d'assistance étaient loin d'avoir été atteints. L'Administration est convenue, sur la recommandation du Comité, de fixer des objectifs réalistes conjointement avec les partenaires opérationnels.

66. Réagissant aux conclusions de l'examen intérimaire effectué par le Comité au siège du HCR, l'Administration a déclaré ce qui suit : la Division, dirigée par le Contrôleur, travaille actuellement à la mise au point d'un certain nombre de propositions visant à renforcer et à professionnaliser les rapports entre le HCR et ses partenaires opérationnels. Ces propositions ont notamment pour buts de rationaliser et de clarifier les accords subsidiaires et d'améliorer l'information et les contrôles financiers. Un premier projet sera présenté d'ici à la fin du premier semestre de 1994.

67. Le Comité se félicite de l'initiative prise par l'Administration. Il insiste sur la nécessité de former le personnel des agents d'exécution et demande que les bureaux extérieurs exercent dans le cadre de leurs visites un contrôle rigoureux sur la gestion financière et l'exécution des projets. Pour assurer un contrôle efficace de l'exécution, il faudrait que le HCR et ses partenaires opérationnels fixent de concert des objectifs réalistes.

Évaluation

68. En vérifiant les opérations des bureaux extérieurs, le Comité a noté qu'ils n'effectuaient pas d'auto-évaluation systématique des projets achevés, se privant ainsi de la possibilité de tirer les leçons de l'expérience acquise pour améliorer la planification et l'exécution des projets futurs. Le Comité a formulé une recommandation à ce sujet à propos du Kenya et l'Administration est convenue de procéder régulièrement à des évaluations.

Manuels et guides d'instructions du HCR

69. En Amérique du Sud, les travailleurs sociaux ne peuvent utiliser le Manuel des services sociaux du HCR, faute d'une version espagnole de l'ouvrage. Partant, les procédures et directives contenues dans le manuel ne sont pas respectées. Le Comité recommande donc que les manuels et guides d'instructions les plus importants soient distribués dans les langues voulues dans toutes les régions où le HCR exerce ses activités.

Conclusion d'un accord inhabituel avec un partenaire opérationnel

70. Le bureau extérieur du HCR à Hong-kong a désigné comme partenaire opérationnel une institution bénévole dont le rôle consiste à lui fournir du personnel et du matériel. Le bureau extérieur fait connaître ses besoins en personnel, examine les candidatures et organise les entretiens avec les candidats. L'institution bénévole est simplement informée des candidats choisis et de la rémunération qui doit leur être versée. Elle leur fait signer un contrat sur cette base. Les personnes engagées sont détachées auprès du bureau extérieur et travaillent sous sa supervision. Même lorsqu'il s'agit de personnel temporaire, l'organisme est simplement informé du nom des candidats retenus et du montant de leur salaire. De même, les achats de meubles, photocopieuses et autres matériels et fournitures de bureau sont effectués par le bureau extérieur, les factures étant transmises à l'institution concernée, qui s'occupe de leur règlement.

71. Toutes les fonctions sont donc en fait assurées par le bureau extérieur. Le partenaire opérationnel est un simple intermédiaire, auquel une somme est versée chaque année à ce titre. Le paiement s'est élevé à 290 400 dollars de Hong-kong (37 568 dollars des États-Unis) en 1993. Si le bureau du HCR recrutait directement son personnel, a-t-on expliqué au Comité, il devrait se soumettre aux formalités compliquées exigées pour la création de postes et verser des salaires et des prestations plus élevés. Toutefois, on n'a trouvé aucune trace d'une analyse comparative des coûts. Sachant que la procédure normale de contrôle des effectifs n'est pas suivie, le Comité doute que l'arrangement se traduise effectivement par des économies.

72. Le Comité a aussi noté que les consultants qui signaient des contrats avec l'institution bénévole bénéficiaient de prolongations pendant des périodes pouvant aller jusqu'à trois ans, en violation des dispositions applicables. Un agent ayant signé un contrat avec l'institution a perçu un mois de salaire en trop en septembre 1993, le bureau extérieur ayant omis de signaler à son partenaire que la personne en question avait démissionné. Par ailleurs, l'arrangement passé avec l'institution bénévole ne prévoit apparemment aucun contrôle de l'acquisition des biens durables et il n'est pas tenu d'inventaire.

73. Le personnel du bureau extérieur est trop nombreux. S'étant engagé à réduire progressivement ses effectifs, le bureau a proposé en août 1992 de transférer à un autre bureau un poste de fonctionnaire d'administration. Le

siège du HCR n'a pas donné suite à cette proposition et le bureau extérieur n'a pas insisté.

74. Le Comité a donc recommandé que les dépenses de personnel et d'administration du bureau extérieur (y compris les dépenses encourues par l'intermédiaire de l'institution bénévole) soient passées au crible et que des mesures d'économie soient prises. Compte tenu de la nécessité de maîtriser les effectifs et les achats de biens durables, il faudrait revoir l'arrangement très particulier conclu avec l'institution en question, pour pouvoir juger de sa régularité et adopter une solution plus efficace et plus transparente.

75. L'Administration a expliqué au Comité que ce type d'arrangement avait fait la preuve de son efficacité dans d'autres lieux d'affectation, notamment en Thaïlande et aux Philippines, et que le HCR préférerait se réserver la possibilité d'y recourir, mais en veillant à ce que les arrangements soient établis de manière cohérente, selon des critères professionnels, de façon à assurer un contrôle efficace de la gestion des ressources.

Achats

Programmes d'achat annuels

76. L'examen des programmes d'achat annuels a révélé que dans le cas de 20 pays au moins, le programme de l'année 1993 n'avait toujours pas été reçu au 15 novembre 1993, soit un an après la date prévue. Une nouvelle vérification effectuée en mars 1994 a montré qu'on ne disposait des programmes d'achat pour 1994 que dans le cas de sept pays. Ce nombre est évidemment trop faible pour que les programmes annuels puissent servir à rationaliser les achats à long terme. Pourtant, outre que le siège y trouverait des informations sur les caractéristiques (types d'articles et quantités) des demandes d'achat qui devraient ultérieurement lui parvenir, il connaîtrait également les dates de livraison prévues et pourrait ainsi, compte tenu des délais, lancer la procédure d'achat en temps voulu. Le Comité jugeait donc nécessaire de renforcer ce mécanisme en veillant à ce que les programmes d'achat soient établis et présentés à temps.

77. L'Administration a fait valoir qu'en raison de la forte proportion d'achats destinés à des programmes d'urgence ou des programmes spéciaux et de l'irrégularité des contributions, les programmes d'achat annuels ne présentaient qu'un intérêt limité. Le Comité a maintenu que les activités devaient être planifiées, même lorsqu'il s'agissait de secours d'urgence aux réfugiés, et que, si les contributions arrivaient de manière irrégulière, on pouvait du moins essayer de fixer à l'avance pour une année donnée le prix des articles couramment utilisés de façon à bénéficier du prix convenu pendant toute l'année. L'Administration a reconnu que la question méritait d'être étudiée. Elle a précisé qu'elle organiserait des consultations entre ses services pour trouver les moyens d'exploiter au mieux les programmes d'achat annuels.

78. L'utilisation de cet outil permettrait non seulement de faciliter les achats relevant du siège, mais aussi de rationaliser les achats effectués par les bureaux extérieurs. Le Comité a constaté qu'une délégation du HCR au Kenya qui n'avait pas établi de programme annuel émettait les autorisations d'achat au coup par coup, ce qui n'était pas économique. L'Administration a informé le Comité que le HCR était en train d'étudier les moyens d'améliorer le système.

Retards dans la livraison des marchandises

79. Le Comité a examiné les achats internationaux effectués pour l'Éthiopie, pays dont le bureau avait adressé au siège un programme d'achat annuel pour 1993. Sur les 99 commandes passées entre le 1er janvier et le 30 septembre 1993, 75 avaient été exécutées avec retard par rapport à la date d'arrivée souhaitée au port de déchargement. Le Comité a été informé que dans les cas, peu nombreux, où le retard était considérable, la date d'arrivée mentionnée était celle indiquée par le bureau extérieur, dans son programme d'achat par exemple, et qu'en dépit des réels efforts qui étaient faits, il était souvent impossible de tenir les délais parce que d'autres achats étaient déjà en cours. En pareil cas, la date retenue était une "date probable d'expédition". Si l'on se référait à celle-ci, on avait l'impression que le retard n'était pas important. Le Comité n'en estimait pas moins que pour assurer le bon déroulement des projets, il était indispensable de respecter les dates de livraison spécifiées par les bureaux extérieurs.

80. Le Comité a constaté qu'en dépit des règles, les appels d'offres ne mentionnaient pas le délai prévu entre l'émission du bon de commande correspondant à l'achat envisagé et la livraison. Il était simplement demandé aux fournisseurs éventuels d'indiquer la date à laquelle ils pourraient au plus tôt effectuer la livraison. De l'avis du Comité, la date de livraison prévue était l'un des principaux éléments d'information que l'acheteur devait inclure dans les spécifications. En fait, les délais de livraison étaient systématiquement indiqués dans les appels d'offres jusqu'en 1988. Cette mention avait par la suite été supprimée sur la recommandation des fonctionnaires chargés des achats, ceux-ci ayant constaté que, dans l'espoir d'enlever le marché, les fournisseurs tendaient à reporter sur leur offre la date de livraison spécifiée, sans tenir compte de la réalité. Selon l'Administration, les dates de livraison indiquées par les fournisseurs étaient plus fiables depuis que les intéressés étaient invités à les déterminer eux-mêmes.

81. La position du Comité est qu'en ce qui concerne aussi bien la qualité des articles que la quantité et les délais, les achats devraient être effectués en fonction des besoins. En cas de retard par rapport à la date de livraison souhaitée, une pénalité raisonnable pourrait être imposée au fournisseur. Une clause de retard pourrait être insérée à cet effet dans le bon de commande. Des pénalités de retard sont déjà prévues dans les contrats d'achat passés pour les programmes relatifs à l'ex-Yougoslavie et à d'autres pays financés par des donateurs ayant imposé un calendrier rigoureux pour l'utilisation de leurs contributions. L'Administration s'est engagée à examiner les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à inclure plus systématiquement une clause de retard dans les conditions qu'elle négocie avec les fournisseurs.

Normalisation du matériel

82. Les initiatives qui ont été prises plusieurs années de suite jusqu'en 1990 pour normaliser le matériel et les sources d'approvisionnement auraient été à l'origine de sérieux déboires : "les livraisons prenaient du retard et, à plusieurs reprises, les relations entre les fournisseurs et le HCR se sont trouvées gravement compromises du fait que les premiers tenaient la clientèle du second pour acquise". On a donc décidé d'y mettre fin. Mais, devant l'urgence des besoins, on a de nouveau fait une tentative de normalisation en 1992 pour l'achat de différents matériels radio, sur la base d'un appel d'offres. Le Comité des marchés avait recommandé, en ce qui concerne le matériel et les fournisseurs, de fixer des normes pour deux ans et de revoir tous les six mois le comportement des fournisseurs et les prix pratiqués par eux. Le Comité n'a trouvé aucune trace d'un tel examen. L'Administration lui a communiqué ce qui

suit : "On est en train de mettre sur pied un mécanisme d'examen officiel qui satisfera aux différentes exigences. Dans l'intervalle, la recherche de nouveaux fournisseurs continue." Le Comité a noté que les achats de matériel radio avaient plus que doublé, passant de 3,4 millions de dollars en 1991 à 6,9 millions de dollars environ en 1992.

83. Le Comité était d'avis qu'en dehors des cas où du matériel normalisé n'était vendu que par un seul fournisseur, il était nécessaire d'uniformiser également les prix. Selon l'Administration, il était difficile dans la pratique d'obtenir d'un fournisseur qu'il s'engage sur un prix pendant une période aussi longue que deux ans. Cela étant, en 1991, le HCR avait réussi à acheter du matériel à moitié prix en s'adressant directement au fabricant plutôt qu'à son agent, comme il le faisait jusque-là. Le Comité a donc recommandé que, pour obtenir les meilleures conditions, le HCR négocie des prix uniformes, du moins à court terme (un an), pour tout le matériel normalisé qu'il se procure auprès d'un seul fournisseur bien qu'il y en ait d'autres. L'Administration a déclaré qu'elle tiendrait compte de cette recommandation au moment où elle examinerait la politique de normalisation du matériel de radio communication. Elle a précisé que les prix du matériel de cuisine, des couvertures et des véhicules avaient été négociés pour un an.

Achats effectués par les partenaires opérationnels

84. Au Kenya, le Comité a constaté que le montant des commandes passées par le bureau extérieur du HCR ne représentait qu'un faible pourcentage du budget annuel. En effet, la majorité des achats sont effectués par les partenaires opérationnels qui les incluent dans les dépenses relatives aux projets directement engagées par eux. Les accords de projet stipulent que le partenaire doit suivre les règles de passation des marchés du HCR, notamment en ce qui concerne la procédure d'adjudication. Or, le Comité n'a trouvé aucun élément indiquant que des dispositions aient été prises pour faire respecter cette obligation. Il a donc recommandé de mettre en place un système qui permette de s'assurer que les partenaires opérationnels suivent les procédures d'achat du HCR, afin d'améliorer le rapport coût-efficacité des projets. L'Administration a indiqué qu'elle était en train de revoir la fonction de supervision, dans le cadre d'un effort général visant à établir des rapports de travail plus rigoureux avec les partenaires opérationnels.

Possibilités de décentralisation des achats

85. En Éthiopie, le Comité a noté que les achats internationaux confiés au siège avaient porté sur du savon, des ustensiles de cuisine, des machines à coudre, des jerricanes et des couvertures. On lui a indiqué qu'avant de recourir à cette formule, on évaluait les possibilités d'approvisionnement sur le marché local, notamment la qualité, le prix et la disponibilité des articles. Néanmoins, le Comité n'a trouvé en l'espèce aucune trace d'une évaluation détaillée et ce n'est qu'après l'intervention des vérificateurs qu'on a proposé de l'entreprendre.

86. La position du Comité est qu'avant d'acheter un article, il faudrait systématiquement déterminer, en consultation avec les principaux partenaires opérationnels, s'il peut être acheté localement à des conditions avantageuses. Il faudrait chaque fois que possible s'approvisionner à l'intérieur de la région et renforcer les dispositions allant dans ce sens. L'Administration a présenté au Comité les observations suivantes :

"Le HCR a déjà pour politique d'effectuer les achats sur le marché local ou régional lorsque cela est possible et avantageux. Des

mesures ont été prises pour que cette politique reste compatible avec le principe de l'appel à la concurrence internationale et les dispositions du règlement financier et des règles de gestion financières de l'ONU. Des bureaux d'achats régionaux dotés de spécialistes des achats ont été créés dans les secteurs où les besoins sont importants, c'est-à-dire dans l'ex-Yougoslavie, au Kenya et en Afrique du Sud. Un fonctionnaire hors classe a été chargé d'évaluer les possibilités d'approvisionnement à l'échelon local et régional, notamment en cas d'urgence. La Section du transport et de l'approvisionnement aide la Section de réponse et de préparation aux situations d'urgence à former le personnel chargé de recenser les fournisseurs locaux et d'effectuer les achats. Le HCR étudie également la possibilité de décentraliser aux bureaux extérieurs un certain nombre de fonctions, dont les achats."

87. Bien que le bureau de Nairobi, au Kenya, soit officiellement chargé des achats régionaux, le Comité a constaté qu'il ne passait pratiquement aucune commande au nom des autres bureaux du HCR dans la région, faute notamment d'un personnel d'appui suffisant. Ces autres bureaux ne communiquent pas leurs programmes d'achats au bureau de Nairobi.

88. Étant donné l'expansion considérable des activités du HCR et leur dispersion, le Comité est convaincu qu'une certaine décentralisation est indispensable pour accroître l'efficacité, à condition de prendre les mesures nécessaires pour établir clairement les responsabilités. En conséquence, il recommande de réexaminer les politiques et procédures d'achat et de prendre des mesures pour décentraliser progressivement cette fonction.

Assurances

Arrangements en vigueur

89. Le 19 février 1988, au cours de sa 417e séance, le Comité des marchés du HCR avait décidé de rester assuré auprès de la même société, par l'intermédiaire de courtiers, sous réserve :

a) De procéder à une étude approfondie du libellé des clauses des polices en vigueur et des risques couverts et d'obtenir l'approbation du conseiller juridique;

b) De réexaminer l'année suivante les conditions qui seraient appliquées à partir de la deuxième année et d'informer le Comité des modifications survenues.

90. Le Comité n'a pu examiner le rapport du Conseiller juridique du fait que, conformément à la règle, ce document a été détruit au bout de cinq ans. Le Comité estime que des documents aussi importants devraient être conservés plus longtemps.

91. Dans un mémorandum du 7 septembre 1992 que le Conseiller juridique a adressé au Président du Comité des marchés du HCR, il était indiqué que la protection limitée offerte par les assureurs en cas de guerre ou de grève, d'émeute ou de troubles civils ne justifiait peut-être pas le prix payé. Il était donc suggéré de réexaminer les besoins futurs du HCR en matière d'assurance. Reconnaisant le bien-fondé de cette suggestion, l'Administration a déclaré qu'elle entreprenait une étude des arrangements pris par le HCR en matière d'assurance.

Commission sur les profits

92. Le Comité a noté que, depuis le 1er janvier 1989, le contrat passé avec les assureurs comportait une clause de commission sur les profits. Cette clause prévoit que le HCR reçoit une commission sur les profits égale à 50 % de la différence entre la moitié du montant brut de la prime d'assurance maritime et le montant net des indemnités demandées, à certaines conditions dont l'une est que la commission n'est payable pour une année donnée que si la police est renouvelée pour une nouvelle période de 12 mois.

93. On a indiqué au Comité que la commission sur les profits acquise au titre de 1989 n'avait pas été remboursée au HCR mais avait été déduite des primes dues au titre de 1991. En juillet 1993, le HCR a reçu un montant de 63 776 dollars représentant la commission pour la période 1990-1992. Il a cependant été impossible de vérifier ce montant. Le Comité a été informé que la commission était calculée sur la base du compte ouvert au nom du courtier chez les assureurs et non du compte du courtier chez le client. L'Administration a déclaré que n'ayant pas directement accès au compte des 12 assureurs, elle était incapable de confirmer l'exactitude des chiffres avancés. Jugeant cet arrangement peu satisfaisant, le Comité a recommandé de le revoir pour le rendre plus transparent et de réexaminer à cette occasion les conditions régissant l'octroi de la commission.

Risque de surassurance

94. La police d'assurance des marchandises souscrite par le HCR est de type facob et des risques peuvent être déclarés à tout moment pendant la période couverte. Il n'est pas nécessaire que la cargaison soit assurée avant son expédition pour qu'elle soit couverte.

95. Les achats du HCR ont très fortement augmenté : de 43 millions de dollars en 1990, leur valeur est passée à 190 millions de dollars en 1991 et devrait osciller entre 150 et 200 millions de dollars dans les années à venir. Autre changement important, la plus grande partie de l'augmentation correspond à des marchandises acheminées par route en Europe, en Extrême-Orient et au Moyen-Orient. Le transport par route dans ces régions étant considéré comme relativement peu risqué, le HCR a négocié une réduction de la prime.

96. En rapportant les remboursements obtenus aux primes versées, on obtient un taux de rendement de 35 % environ. Ce taux donne à penser qu'en dépit de la diminution de la prime, le HCR est peut-être encore surassuré. Le Comité a été informé que c'était l'un des nombreux aspects des arrangements pris par le HCR en matière d'assurance qui devait être réexaminé.

97. Le Comité a suggéré de revoir de très près le système de déclaration des risques pour déterminer s'il n'est pas possible de le réserver aux expéditions à destination de zones à haut risque, afin de réduire le montant de la prime. L'Administration a répondu que la question méritait un examen approfondi dans la mesure où tout changement aurait des répercussions importantes sur les procédures en vigueur, et qu'elle ferait une recommandation à ce sujet en temps utile.

98. L'Administration a indiqué que l'accord conclu entre le HCR et les courtiers serait réexaminé en 1994, et qu'il serait alors tenu compte des suggestions du Comité.

Gestion du personnel, états de paie et dépenses
relatives au personnel

Engagement de personnel dans des conditions irrégulières

99. Le Comité a constaté que 14 fonctionnaires recrutés pour un projet travaillaient en fait au bureau régional à Addis-Abeba. Le Comité a déjà évoqué plus haut le cas du bureau extérieur de Hong-kong où une partie des effectifs ont été engagés dans le cadre d'un projet ayant fait l'objet d'un accord avec un partenaire opérationnel. On observe aussi une tendance générale, dans tout le HCR, à engager des consultants pour effectuer le travail courant. Ce sont là autant de manières de contourner la réglementation relative à la création de postes et au recrutement du personnel.

100. En ce qui concerne l'engagement de consultants pour effectuer le travail courant, l'Administration a communiqué ce qui suit :

"Ce problème a été abordé dans le cadre plus large de la notion de réponse et de préparation aux situations d'urgence. Les solutions envisagées consistent à déployer immédiatement des équipes d'urgence qui feront face aux besoins les plus pressants en attendant que du personnel permanent soit affecté aux opérations si celles-ci doivent se prolonger. Lorsque ce système sera pleinement opérationnel, on devra recourir beaucoup moins à des consultants pour exécuter des tâches n'exigeant pas de compétences techniques particulières."

101. Le Comité recommande que les effectifs engagés pour exécuter le travail courant soient limités au nombre de postes autorisés et qu'en la matière le HCR exerce un contrôle rigoureux.

Programme de recrutement

102. En juin 1993, un Comité de recrutement local a été constitué pour la première fois à Nairobi, avec un mandat dont la définition a été arrêtée localement en octobre 1993. Afin de normaliser la procédure de recrutement d'agents locaux par les bureaux extérieurs, le Comité a recommandé que ce type de mandat soit fondé sur des directives uniformes émanant du siège du HCR. L'Administration a déclaré qu'elle faisait "des efforts considérables pour mettre au point un plan général de recrutement qui, à son avis, devrait répondre aux recommandations formulées".

Formation

103. La Section de la formation de la Division de la gestion des ressources humaines est chargée de promouvoir et de coordonner les activités de formation au siège et dans les bureaux extérieurs, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité du personnel du HCR et des partenaires opérationnels. En 1993, compte tenu des demandes de formation reçues des bureaux extérieurs, il était prévu d'organiser 497 cours qui, au total, devaient coûter 2 917 600 dollars. En fait, 303 cours seulement avaient effectivement eu lieu. Le Comité a été informé que les autres avaient été annulés pour diverses raisons, dont la principale était une coupe budgétaire de 33 %. Étant donné les besoins de formation résultant de l'expansion des activités du HCR et de la difficulté de sa tâche, cette situation laissait à désirer. De plus, tous les bureaux extérieurs n'avaient pas fait connaître leurs besoins ni présenté de programme.

104. Bien que l'Administration ait prétendu avoir organisé 303 cours sur les 497 prévus, le Comité a constaté que 151 d'entre eux seulement figuraient sur

l'état récapitulatif qui lui avait été remis. L'Administration a précisé que cet état ne comprenait pas les cours dont l'évaluation (qui faisait apparaître le nombre de participants et la date et le lieu du cours) n'avait pas été communiquée. De toute évidence, la formation n'était pas suivie de façon assez rigoureuse. Le Comité a également été informé que les activités de formation souffraient du manque de personnel qualifié et de l'absence de coordonnateurs de la formation sur le terrain.

105. Au Kenya, les vérificateurs ont noté que dans la plupart des domaines où une formation était prévue dans le premier programme de formation annuel, on n'avait rien pu faire jusqu'en octobre 1993. À cette date, les seuls domaines dans lesquels une action avait été menée avec un certain succès étaient la formation technique de secrétaires, la formation pratique de chauffeurs, la formation de formateurs et la formation à l'informatique (un stage). Il ne semblait pas qu'il y eut une activité de formation bien organisée. À Hong-kong, les vérificateurs ont constaté qu'il n'existait pas de programme de formation.

106. L'Administration est consciente que les mécanismes servant actuellement à suivre les activités de formation et à en établir le budget présentent des carences, dont l'une tient à l'absence d'un système qui lui permettrait de disposer d'informations à jour sur tous les aspects de ces activités, en particulier leur exécution. L'important est de parvenir à évaluer les besoins de manière exhaustive et réaliste et à mettre en place les modules de formation nécessaires. Le Comité recommande donc d'améliorer les compétences de la Section de la formation afin qu'elle puisse organiser et exécuter le programme de formation avec efficacité et en suivant l'évolution des besoins.

Somme due par un fonctionnaire

107. Plus d'un an après la date de remboursement convenue, un fonctionnaire de Hong-kong n'avait toujours pas remboursé une avance de 8 279 dollars. Cette somme, qui lui avait été prêtée pour l'aider à constituer le dépôt de garantie exigé pour la location d'une maison, devait rapporter des intérêts au taux de 5 % l'an. Le fonctionnaire a été muté mais a omis de rembourser l'avance avant de quitter Hong-kong. La somme en question n'a été récupérée qu'après que le Comité eut signalé le fait, en mars 1994. Les intérêts acquis sur le dépôt de garantie n'ont jamais été remboursés. Enfin, il semblerait que l'intéressé ait perçu un montant légèrement trop élevé au titre de l'allocation-logement. Le Comité souhaite que le HCR fasse le point de la situation et prenne les mesures requises.

Activités et systèmes informatiques

Système d'information administrative et de gestion

108. Le logiciel dit "Système d'information administrative et de gestion" (FMIS) utilisé dans les bureaux extérieurs a été mis au point spécialement pour le HCR. Il comprend deux modules, le Système de comptabilité pour les bureaux extérieurs et le Système budgétaire pour les bureaux extérieurs. Le FMIS ne permet pas de comptabiliser les dépenses engagées en vertu des lettres d'instructions et de leurs amendements. Il ne permet pas non plus d'enregistrer les bons de commande et, partant, ne tient pas compte des engagements correspondants tant qu'il n'y a pas eu décaissement. Il ne présente donc pas d'intérêt pour les fonctionnaires chargés d'autoriser les achats de biens ou de services.

109. Faute d'une version du FMIS exploitable sur réseau local, le HCR a dû acheter un très grand nombre d'ordinateurs autonomes, d'où un gaspillage car la puissance de traitement est supérieure aux besoins.

110. Le Comité a recommandé que le siège du HCR étudie la possibilité de modifier le FMIS de façon à pouvoir saisir les dépenses au fur et à mesure qu'elles sont engagées et d'installer une version du système utilisable sur réseau local. L'Administration a indiqué qu'on avait entrepris de revoir le système dans son ensemble pour l'adapter aux besoins des bureaux extérieurs et que la mise au point d'une version pour réseau local était en cours et devrait être terminée avant la fin de 1994.

Cas de fraude ou de présomption de fraude

111. Le Comité a été informé que deux cas de fraude s'étaient produits au cours de l'année, l'un au camp de Sikhiu, en Thaïlande (2 709 dollars), l'autre à Tanjung Pinang, en Indonésie (17 690 dollars). Dans le camp de Sikhiu, le coupable était chargé d'une petite caisse et a été renvoyé; on a pu récupérer 1 053 dollars. À Tanjung Pinang, la fraude a été commise par un assistant aux finances qui a détourné des fonds inutilisés. On n'a pas pu récupérer la somme en question et l'intéressé a été suspendu. Le Comité a été informé que les contrôles internes avaient été renforcés pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise.

Remerciements

112. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut Commissaire, ses proches collaborateurs et le personnel du Haut Commissariat du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

Le Contrôleur et Vérificateur général des
comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord

(Signé) John BOURN, KCB

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Contrôleur et Vérificateur général
des comptes de l'Inde

(Signé) Codanda Ganapathy SOMIAH

ANNEXE

Suivi des mesures prises en application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1992³

I. RECOMMANDATION 9 a)

1. i) L'Administration devrait revoir ses procédures de façon à exercer un contrôle interne plus efficace sur les opérations de trésorerie;
- ii) En 1994, la section de la Division de vérification interne des comptes chargée du HCR devrait s'attacher en priorité à renforcer le contrôle interne des opérations de trésorerie dans les bureaux extérieurs.

Suite donnée par l'Administration

2. i) Les plafonds des comptes d'avances en dollars à solde nul applicables aux bureaux extérieurs ont été révisés et, au besoin, ajustés. L'obligation d'ouvrir des comptes séparés pour les projets du HCR est régulièrement rappelée aux partenaires opérationnels. Le montant des fonds de caisse est essentiellement déterminé en fonction des besoins, mais il faut tenir compte des délais nécessaires au virement des fonds. Au siège, on a resserré les contrôles internes en renforçant les effectifs chargés de la gestion de la trésorerie. Dans les bureaux extérieurs, la recommandation est en cours d'application;
- ii) L'Administration s'efforce d'élaborer des stratégies de vérification des comptes judicieuses et de renforcer les moyens de la section de la Division de vérification interne des comptes chargée du HCR.

Observations du Comité

3. Il faut prendre des mesures énergiques pour que la recommandation soit appliquée dans les bureaux extérieurs. Le Comité croit comprendre que la section de la Division de vérification interne des comptes chargée du HCR a entrepris d'examiner, à titre prioritaire, le contrôle interne des opérations de trésorerie.

II. RECOMMANDATION 9 b)

4. La délégation du Costa Rica devrait immédiatement réexaminer son système de contrôle interne des opérations de trésorerie et, à cette occasion, examiner à fond les paiements effectués sans justificatifs suffisants et les chèques qui ont été honorés par les banques alors qu'ils ne portaient pas les signatures autorisées.

Suite donnée par l'Administration

5. Le système de contrôle des opérations de trésorerie a été réexaminé et des mesures ont été prises pour renforcer les contrôles internes. La vérification des comptes n'a fait apparaître ni détournement ni perte de fonds liée à l'émission de chèques sans justificatifs suffisants ou ne portant pas les signatures autorisées.

³ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 5E (A/48/5/Add.5, sect. I, par. 9).

Observations du Comité

6. Le Comité n'a pas eu l'occasion de réexaminer la situation du bureau du Costa Rica. Il lui semble néanmoins que l'Administration a pris les mesures voulues.

III. RECOMMANDATION 9 c)

7. Le HCR devrait continuer à tout mettre en oeuvre pour parvenir, dans les cas appropriés, à la conclusion d'accords tripartites et des accords subsidiaires connexes. Entre-temps, il faudrait modifier les accords déjà signés avec les partenaires et agents d'exécution, pour y inclure les dispositions voulues sur la responsabilité de la gestion des fonds et l'étendue des vérifications exigées.

Suite donnée par l'Administration

8. La recommandation est en cours d'application et les négociations avec les gouvernements des pays hôtes et les partenaires opérationnels se poursuivent. Tous les accords subsidiaires signés par le HCR contiennent des dispositions prévoyant le contrôle interne et externe des comptes par les commissaires aux comptes des Nations Unies ainsi que par les instances de vérification des comptes du pays hôte.

Observations du Comité

9. Les dispositions relatives à la vérification des comptes ne sont pas toujours respectées. Le Comité a, par exemple, constaté que la délégation du Kenya n'avait pas été en mesure de juger si les dépenses afférentes au programme du HCR dans ce pays avaient été effectuées comme il convenait étant donné que les partenaires opérationnels qui avaient engagé la majorité des dépenses n'avaient pas soumis les rapports de vérification des comptes exigés. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour que lesdites dispositions soient appliquées.

IV. RECOMMANDATION 9 d)

10. Il faudrait examiner les lacunes administratives et les carences de la coordination à l'origine de retards dans l'exécution des projets et prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Suite donnée par l'Administration

11. Des progrès notables ont été réalisés en 1993 grâce à l'établissement de rapports faisant le point sur les lettres d'instruction reçues par les différents services du HCR. Autre initiative, il a été décidé d'émettre, à partir de 1994, des "lettres d'instruction préliminaires".

Observations du Comité

12. Le Comité a constaté que des retards avaient encore été enregistrés en 1993 dans l'établissement des lettres d'instruction. L'Administration a informé le Comité que le cycle de programmation avait été modifié et que la situation s'était nettement améliorée : les instruments régissant la mise en oeuvre des projets, notamment, sont émis plus rapidement.

V. RECOMMANDATION 9 e)

13. Le HCR devrait réviser son système d'allocation des fonds de façon à assurer une répartition plus efficace et plus rationnelle des ressources entre les projets. L'Administration devrait continuer à examiner, afin de les annuler, les engagements non réglés figurant depuis longtemps dans les comptes, notamment ceux constatés en contrepartie de contributions en nature, dont le montant total s'élevait à 33,8 millions de dollars au 31 décembre 1992.

Suite donnée par l'Administration

14. Les projets afférents aux exercices antérieurs sont examinés périodiquement en vue d'annuler les engagements non réglés qui n'ont plus d'objet. La recommandation est appliquée de manière systématique tout au long de l'exercice.

Observations du Comité

15. Le Comité est satisfait des mesures prises pour appliquer la recommandation.

VI. RECOMMANDATION 9 f)

16. Les bureaux extérieurs du HCR devraient prendre des dispositions de nature à inciter les partenaires opérationnels et les agents d'exécution à utiliser les ressources de manière plus économique et plus efficiente, notamment en instituant un système de suivi rigoureux et en inspectant plus fréquemment les camps de réfugiés et les autres zones d'opérations.

Suite donnée par l'Administration

17. Le HCR a entrepris une étude approfondie des modalités de sélection des partenaires opérationnels et de suivi de leur gestion ainsi que des procédures et systèmes financiers, afin, d'une part, de rationaliser et renforcer la gestion et le contrôle financiers et, d'autre part, d'exécuter les programmes de manière plus économique et plus efficiente. L'application de la recommandation, qui a débuté au milieu de 1993, devrait s'achever au cours du premier semestre de 1994.

Observations du Comité

18. Le Comité examinera la suite donnée à sa recommandation et son impact dans ses prochains rapports de vérification des comptes.

VII. RECOMMANDATION 9 g)

19. Le HCR devrait poursuivre l'élaboration de son plan et de sa stratégie d'informatisation de ses systèmes de gestion financière et de gestion du personnel en recherchant une meilleure intégration. Il conviendrait de travailler en collaboration étroite avec le comité chargé du Système intégré de gestion de l'ONU, afin de tirer parti de l'expérience acquise par l'Organisation et de déterminer quels systèmes déjà mis au point par elle pourraient être adaptés aux besoins du HCR.

Suite donnée par l'Administration

20. Le HCR qui, en 1993, a été en contact étroit avec l'équipe chargée du Système intégré de gestion (SIG), à New York, met actuellement à l'essai le système de gestion du personnel. S'agissant du système de gestion financière,

une étude est en cours afin de déterminer si le SIG pourra répondre aux besoins futurs du HCR en matière de système d'information. Elle devrait être achevée en 1994.

Observations du Comité

21. Les mesures voulues ont été prises.

VIII. RECOMMANDATION 9 h)

22. i) Le groupe de travail récemment constitué devrait continuer à analyser et à traiter les rapports concernant les projets achevés;
- ii) Des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des rapports prescrits devraient être établis et largement distribués;
- iii) Il faudrait faire respecter les obligations prévues par les accords, y compris les accords subsidiaires, en matière de présentation de rapports.

Suite donnée par l'Administration

23. Le groupe de travail constitué pour traiter les rapports de suivi des projets en retard a pratiquement terminé sa tâche. L'examen des procédures relatives à la clôture des projets, qui est également en cours, devrait être achevé vers le milieu de 1994. L'état d'avancement des rapports à présenter et des projets à clore a été informatisé et peut être consulté en direct par tous les usagers. Grâce à l'étude mentionnée dans la suite donnée à la recommandation 9 f) et au système de consultation en ligne, il sera plus facile de faire respecter les obligations prévues par les accords et accords subsidiaires.

Observations du Comité

24. Le Comité s'est inquiété qu'un grand nombre de projets arrivés à terme n'aient pas encore été clos au 31 décembre 1993. Les trois membres du groupe de travail qui en était chargé étant partis, cette activité s'est arrêtée. L'Administration compte constituer un groupe de travail plus étoffé pour s'occuper du problème. Le Comité suivra la question.

IX. RECOMMANDATION 9 i)

25. Il faudrait analyser les conditions dans lesquelles s'effectue le recrutement du personnel temporaire et des consultants, afin de déterminer s'il convient d'autoriser des exceptions aux instructions administratives existantes ou de publier de nouvelles instructions s'appliquant spécifiquement au HCR.

Suite donnée par l'Administration

26. Le HCR a lancé une étude en 1993 qui devrait être achevée au milieu de 1994.

Observations du Comité

27. Les mesures prises sont conformes à la recommandation.

X. RECOMMANDATION 9 j)

28. Il faudrait demander aux bureaux extérieurs de remplir comme prescrit les documents concernant la livraison de marchandises ayant fait l'objet d'un transport international.

Suite donnée par l'Administration

29. Le système d'achats a été modifié afin de permettre l'envoi de notes de rappel relatives aux bons de réception. Les bureaux extérieurs ont également reçu des instructions pour que les bons de réception soient retournés en temps voulu.

Observations du Comité

30. Malgré les progrès réalisés dans la présentation des bons de réception, la situation n'est toujours pas satisfaisante. Il faut s'assurer que les bureaux extérieurs respectent les instructions données en assurant un suivi efficace.

XI. RECOMMANDATION 9 k)

31. Les demandes d'achat devraient être soigneusement remplies pour que les marchandises soient livrées dans les plus brefs délais et conformément aux spécifications données, le but étant de répondre aux besoins des réfugiés.

Suite donnée par l'Administration

32. Des instructions écrites se rapportant à l'ensemble des questions liées aux autorisations d'achat sont en cours d'élaboration. Elles devaient être appliquées en totalité d'ici la fin de 1993.

Observations du Comité

33. Des progrès ont été réalisés dans l'établissement des demandes d'achat.

XII. RECOMMANDATION 9 l)

34. Le HCR devrait prendre les mesures requises pour que les bureaux extérieurs soient mieux à même de respecter les dispositions régissant les achats.

Suite donnée par l'Administration

35. Le HCR a lancé des initiatives visant à renforcer les procédures d'achat et a notamment décidé de mettre en place un système informatique de gestion des achats dans les bureaux régionaux. L'installation de ce système est en cours et s'achèvera en 1994.

Observations du Comité

36. La recommandation n'a été appliquée qu'en partie. Le Comité fera de nouveau le point dans son prochain rapport.

XIII. RECOMMANDATION 9 m)

37. L'Administration devrait continuer à recenser des fournisseurs de remplacement pour les articles couramment utilisés dans les opérations de secours aux réfugiés.

Suite donnée par l'Administration

38. L'action entreprise en 1992 pour trouver des fournisseurs de remplacement s'est poursuivie en 1993, avec de bons résultats.

Observations du Comité

39. Des efforts devraient être faits constamment pour trouver des fournisseurs de remplacement.

XIV. RECOMMANDATION 9 n)

40. Le Comité rappelle que les rapports sur les contributions en nature doivent être présentés en temps voulu. Dorénavant, ces contributions devraient être comptabilisées conformément aux normes comptables communes en cours d'élaboration pour le système des Nations Unies.

Suite donnée par l'Administration

41. Le HCR s'est particulièrement attaché à améliorer le système de présentation des rapports et le nombre des contributions annoncées non versées a sensiblement diminué. L'application de la recommandation est en cours et se poursuivra en 1994.

Observations du Comité

42. Des progrès restent à faire.

XV. RECOMMANDATION 9 o)

43. Il faudrait tenir une comptabilité matières et appliquer les procédures régissant le contrôle et la cession des biens durables, notamment l'établissement des documents pertinents, afin que les responsabilités soient dûment établies.

Suite donnée par l'Administration

44. Un groupe de travail revoit actuellement les directives régissant la gestion des biens durables, l'objectif étant que celles-ci soient appliquées dans tous les bureaux extérieurs d'ici à la fin du premier semestre de 1994.

Observations du Comité

45. La recommandation n'est pas encore totalement appliquée.

XVI. RECOMMANDATION 9 p)

46. Il faudrait mener, au nom du HCR, des négociations avec le gouvernement du pays hôte sur le statut des agents locaux au Viet Nam.

Suite donnée par l'Administration

47. Des négociations, menées par le PNUD pour le compte de tous les organismes des Nations Unies, sont en cours et devraient aboutir prochainement.

Observations du Comité

48. Les mesures prises sont conformes à la recommandation.

II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de 1 à 3, dûment identifiés, ainsi que les tableaux 1 à 10 y relatifs figurant en annexe et les notes explicatives concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1993, conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous avons notamment effectué un examen général des méthodes comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence.

À la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 1993 et des résultats de l'exercice; qu'ils ont été dressés conformément aux conventions comptables établies, qui ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'exercice précédent. Les opérations ont été conformes au règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Selon notre habitude, nous avons publié un rapport détaillé sur la vérification des états financiers du HCR, conformément au règlement financier.

Le Contrôleur et Vérificateur général
des comptes du Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

(Signé) John BOURN

Le Vérificateur général des comptes
du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Contrôleur et Vérificateur général
des comptes de l'Inde

(Signé) Codanda Ganapathy SOMIAH

30 juin 1994

III. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1993

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

État 1

Bilan au 31 décembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

1992	ACTIF	1993	1992	PASSIF	1993
	<u>Encaisse</u>				
18 630	Encaisse et disponible en banque	26 305	401 979	Engagements au titre de projets	471 838
2 622	Fonds en transit	<u>806</u>	280	Lettres de crédit	280
			1 122	Sommes dues au PNUD	65
<u>21 252</u>		27 111	1 130	Contributions constatées d'avance	313
			<u>6 073</u>	Autres comptes débiteurs	<u>6 187</u>
			410 584		478 688
343 849	<u>Placements à court terme</u>	340 415			
				<u>SOLDES/RÉSERVES</u>	
	<u>Comptes débiteurs</u>				
333 007	Contributions annoncées par les gouvernements et diverses sources	437 244	50 000	<u>Fonds de roulement et fonds de garantie</u>	50 000
805	Dons annoncés (sources privées)	671			
1 343	Intérêts courus	603		<u>Programmes généraux</u>	
2 614	Sommes à recevoir de l'Office des Nations Unies à Genève	3 186			
2 179	Sommes à recevoir d'agents d'exécution	1 504	61 721	Programme annuel	47 360
<u>4 546</u>	Autres comptes débiteurs	<u>6 758</u>	<u>8 000</u>	Fonds extraordinaire	<u>8 000</u>
344 494		449 966	69 721		55 360
				<u>Programmes spéciaux</u>	
	<u>Prêts et créances à long terme</u>		2 080	Compte d'éducation des réfugiés	238
2 622	Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur	2 294	<u>188</u>	Fonds pour le logement du personnel	<u>561</u>
<u>19</u>	Créances à long terme	<u>17</u>	2 268		799
2 641		2 311			
(2 641)	À déduire : Réserve pour imprévus au titre de prêts et de créances à long terme	(2 311)	—	<u>Autres programmes spéciaux</u>	232 650
272	<u>Dépenses comptabilisées d'avance</u>	—			
<u>709 867</u>	<u>Total</u>	<u>817 492</u>	<u>709 867</u>	<u>Total</u>	<u>817 492</u>

CERTIFIÉ EXACT :

Le Contrôleur, Division du Contrôleur et des services de gestion

(Signé) Lynn WALLIS

APPROUVÉ :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

(Signé) Sadako OGATA

Recettes et dépenses, en espèces et en nature, pour l'ensemble des fonds, au 31 décembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds de roulement et fonds de garantie	Programmes généraux		Programmes spéciaux [*]			Total 1993	Total 1992
		Programme annuel	Fonds extraordinaire	Compte d'éducation des réfugiés	Fonds autorenouvelable pour le logement du personnel	Autres programmes spéciaux ^{**}		
Soldes/réserves au 1er janvier 1993	50 000	61 721	8 000	2 080	188	177 294	299 283	213 302
<u>Recettes</u>								
<u>Contributions</u>								
De gouvernements		278 878	5 447	800		707 292	992 417	824 380
D'organisations intergouvernementales		24 642	63			140 723	165 428	230 929
De sources non gouvernementales/privées		2 203	52			34 698	36 953	26 528
<u>Autres recettes</u>								
Intérêts, frais et différences de change	12 582	7 283					19 865	12 304
Remboursements de prêts et recettes diverses	160	2 097			132	245	2 634	1 259
Annulation d'engagements		29 547	4 520	428	88	93 355	127 938	61 169
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements		6 735	147	130	32	8 776	15 820	12 353
Ajustements au titre de contributions et remboursements aux donateurs		(3 183)	(49)			(15 332)	(18 564)	(11 056)
Passation par pertes et profits		(57)				(6)	(63)	
Appels de fonds privés						4 129	4 129	
Total, Recettes	12 742	348 145	10 180	1 358	252	973 880	1 346 557	1 157 866
<u>Virements entre fonds</u>	(12 742)	4 952	14 765		400	(7 375)		
Total, Disponibilités	50 000	414 818	32 945	3 438	840	1 143 799	1 645 840	1 371 168
<u>Dépenses</u>								
<u>Dépenses engagées</u>								
Opérations		311 530	24 945	3 200		899 999	1 239 674	1 002 623
Appui au programme et administration		55 928			279	7 021	63 228	69 262
Dépenses diverses								
Appels de fonds privés						4 129	4 129	
Total, Dépenses		367 458	24 945	3 200	279	911 149	1 307 031	1 071 885
Soldes/réserves au 31 décembre 1993	50 000	47 360	8 000	238	561	232 650	338 809	299 283

^{*} Y compris tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux.^{**} Pour la ventilation par programme, voir l'annexe à l'état 2.

Recettes et dépenses, en espèces et en nature, pour l'ensemble des fonds,
au 31 décembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Programme de rapatriement des réfugiés afghans	Rapatriés cambodgiens	Rapatriés mozambicains	Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	Opération de chypre	Rapatriement des réfugiés libériens	Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois ^a
Soldes/réserves au 1er janvier 1993	7 293	20 221	3 427	12 114	1 531		21 069
RECETTES							
<u>Contributions</u>							
De gouvernements	23 210	3 108	38 304	49 088	10 000	561	45 849
D'organisations intergouvernementales	6 399		1 865	217			1 841
De sources non gouvernementales/privées		176	1 270	1 310		9	1
<u>Autres recettes</u>							
Remboursements de prêts et recettes diverses			9	8			
Annulation d'engagements	3 017	2 170	502	10 083	1 482		3 405
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements	49	1 537	39	529			1 520
Ajustements au titre de contributions et remboursements aux donateurs	(26)	(265)	(16)	(105)			(58)
Passation par pertes et profits	(6)						
Total, Recettes	32 643	6 726	41 973	61 130	11 482	570	52 558
Virements entre fonds	(2 300)	5 856	6 928	50			54
Total, Disponibilités	37 636	32 803	52 328	73 294	13 013	570	73 681
DÉPENSES							
<u>Dépenses engagées</u>							
Opérations	30 525	31 403	39 271	50 549	9 423		55 237
Appui au programme et administration					504		
Total, Dépenses	30 525	31 403	39 271	50 549	9 927		55 237
Soldes/réserves au 31 décembre 1993	7 111	1 400	13 057	22 745	3 086	570	18 444

^a Y compris le Programme d'organisation méthodique des départs pour les réfugiés vietnamiens.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	Opération d'urgence au Burundi	Opérations de rapatriement des réfugiés angolais	Autres fonds d'affectation spéciale		Total des programmes spéciaux
					En espèces	En nature	
Soldes/réserves au 1er janvier 1993	36 013	5 157		8 967	61 502		177 294
RECETTES							
<u>Contributions</u>							
De gouvernements	434 829	16	12 188	1	69 109	21 029	707 292
D'organisations intergouvernementales	91 889		7 055		15 575	15 882	140 723
De sources non gouvernementales/privées	30 424	6	70		1 257	175	34 698
<u>Autres recettes</u>							
Remboursements de prêts et recettes diverses	1	1			226		245
Annulation d'engagements	40 337	11 606		4 157	11 456	5 140	93 355
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements	2 152	219			2 731		8 776
Ajustements au titre de contributions et remboursements aux donateurs	(5 691)	(300)			(3 731)	(5 140)	(15 332)
Passation par pertes et profits							(6)
Appels de fonds privés					4 129		4 129
Total, Recettes	593 941	11 548	19 313	4 158	100 752	37 086	973 880
Virements entre fonds	1 066	(512)	774	(6 480)	(12 811)		(7 375)
Total, Disponibilités	631 020	16 193	20 087	6 645	149 443	37 086	1 143 799
DÉPENSES							
<u>Dépenses engagées</u>							
Opérations	550 995	4 087	9 262	4 598	77 563	37 086	899 999
Appui au programme et administration					6 517		7 021
Appels de fonds privés					4 129		4 129
Total, Dépenses	550 995	4 087	9 262	4 598	88 209	37 086	911 149
Soldes/réserves au 31 décembre 1993	80 025	12 106	10 825	2 047	61 234		232 650

^a Le tableau 1 contient une ventilation des contributions pour 1993 par type de donateur et le tableau 5 une ventilation des dépenses par pays.

État des engagements au 31 décembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Engagements de l'exercice 1993			Engagements des exercices antérieurs				Total des engagements non réglés
	Dépenses engagées en 1993	Décaissements et livraisons	Engagements non réglés	Engagements non réglés au 1er janvier 1993	Décaissements et livraisons	Engagements annulés	Engagements non réglés	
PROGRAMMES GÉNÉRAUX								
Programme annuel	367 458	309 330	58 128	68 120	37 559	29 547	1 014	59 142
Fonds extraordinaire	24 945	19 070	5 875	12 697	7 804	4 520	373	6 248
Total, Programmes généraux	392 403	328 400	64 003	80 817	45 363	34 067	1 387	65 390
PROGRAMMES SPÉCIAUX								
<u>Comptes spéciaux</u>								
Compte d'éducation des réfugiés	3 200	1 290	1 910	1 827	1 244	428	155	2 065
Fonds autorenouvelable pour le logement du personnel	279	263	16	140	52	88		16
Total, Comptes spéciaux	3 479	1 553	1 926	1 967	1 296	516	155	2 081
<u>Autres programmes spéciaux</u>								
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	30 525	28 519	2 006	11 662	8 635	3 017	10	2 016
Rapatriés cambodgiens	31 403	29 687	1 716	5 773	3 603	2 170		1 716
Rapatriés mozambicains	39 271	23 577	15 694	3 574	3 072	502		15 694
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	50 549	31 376	19 173	20 331	9 898	10 083	350	19 523
Opération de Chypre	9 927	4 443	5 484	4 226	2 674	1 482	70	5 554
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	55 237	48 903	6 334	8 671	4 989	3 405	277	6 611
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	550 995	338 503	212 492	172 268	95 578	40 337	36 353	248 845
Plan d'action pour le Moyen-Orient	4 087	3 145	942	27 013	2 703	11 606	12 704	13 646
Opération de rapatriement des réfugiés angolais	4 598	3 265	1 333	8 108	3 268	4 157	683	2 016
Opération d'urgence au Burundi	9 262	1 006	8 256					8 256
Autres fonds d'affectation spéciale	121 166	56 776	64 390	57 569	24 873	16 596	16 100	80 490
Total, Autres programmes spéciaux	907 020	569 200	337 820	319 195	159 293	93 355	66 547	404 367
Total général	1 302 902	899 153	403 749	401 979	205 952	127 938	68 089	471 838^a

^a Y compris des contributions en nature d'une valeur de 243 764 dollars des États-Unis qui seront comptabilisées comme livrées après confirmation officielle de leur réception.

Tableau 1

Contributions — Ensemble des fonds
État au 31 décembre 1993

(En dollars des États-Unis)

Fonds	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Programme annuel	24 185 047	281 496 725		42 075	305 723 847
Fonds extraordinaire	2 361 007	3 201 304			5 562 311
Compte d'éducation		800 000			800 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	4 233 098	25 376 069			29 609 167
Rapatriés cambodgiens	13 661	3 269 584			3 283 245
Rapatriés mozambicains	6 580 721	34 857 051			41 437 772
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	2 570 276	47 353 004		692 185	50 615 465
Opération de Chypre	10 000 000				10 000 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	4 840 909	42 850 272			47 691 181
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	84 136 794	206 611 115	143 305 451	123 088 502	557 141 862
Plan d'action pour le Moyen-Orient		21 978			21 978
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		1 398			1 398
Opération d'urgence au Burundi	8 791 326	10 409 724	111 597		19 312 647
Rapatriement des réfugiés libériens		570 474			570 474
Autres fonds d'affectation spéciale ^a	20 434 005	65 506 440	36 572 821	513 332	123 026 598
Total général	168 146 844	722 325 138	179 989 869	124 336 094	1 194 797 945

^a Pour la ventilation des contributions aux "Autres fonds d'affectation spéciale" dépassant 500 000 dollars des États-Unis, voir l'appendice 1.

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS					
Programme annuel	9 413 226	269 464 761			278 877 987
Fonds extraordinaire	2 298 507	3 148 810			5 447 317
Compte d'éducation		800 000			800 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	344 234	22 865 402			23 209 636
Rapatriés cambodgiens	13 661	3 093 972			3 107 633
Rapatriés mozambicains	6 148 539	32 154 995			38 303 534
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	2 464 026	46 624 215			49 088 241
Opération de Chypre	10 000 000				10 000 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	3 000 000	42 848 974			45 848 974
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	38 860 808	143 358 310	132 922 700	119 687 052	484 828 870
Plan d'action pour le Moyen-Orient		15 864			15 864
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		1 398			1 398
Opération d'urgence au Burundi	6 736 922	5 339 861	111 597		12 188 380
Rapatriement des réfugiés libériens		561 215			561 215
Autres fonds d'affectation spéciale	13 102 336	56 006 732	20 739 528	289 646	90 138 242
Total, Contributions de gouvernements	92 382 259	626 284 509	153 773 825	119 976 698	992 417 291
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES					
Programme annuel	14 771 821	9 870 576			24 642 397
Fonds extraordinaire	62 500				62 500
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	3 888 864	2 510 667			6 399 531
Rapatriés mozambicains	432 182	1 432 627			1 864 809
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	106 250	111 310			217 560
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 840 909				1 840 909
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	45 275 986	34 425 344	10 345 251	1 842 081	91 888 662
Opération d'urgence au Burundi	2 054 404	5 000 000			7 054 404
Autres fonds d'affectation spéciale	7 331 669	8 243 148	15 816 451	65 874	31 457 142
Total, Contributions d'organisations intergouvernementales	75 764 585	61 593 672	26 161 702	1 907 955	165 427 914

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/ PRIVÉES					
Programme annuel		2 161 388		42 075	2 203 463
Fonds extraordinaire		52 494			52 494
Rapatriés cambodgiens		175 612			175 612
Rapatriés mozambicains		1 269 429			1 269 429
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		617 479		692 185	1 309 664
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		1 298			1 298
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		28 827 461	37 500	1 559 369	30 424 330
Plan d'action pour le Moyen-Orient		6 114			6 114
Opération d'urgence au Burundi		69 863			69 863
Rapatriement des réfugiés libériens		9 259			9 259
Autres fonds d'affectation spéciale		1 256 560	16 842	157 812	1 431 214
Total, Contributions de sources non gouvernementales/ privées		34 446 957	54 342	2 451 441	36 952 740
Total général	168 146 844	722 325 138	179 989 869	124 336 094	1 194 797 945
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS					
<u>Algérie</u>					
Programme annuel		50 000			50 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie			132 743		132 743
		50 000	132 743		182 743
<u>Allemagne</u>					
Programme annuel		5 501 177			5 501 177
Fonds extraordinaire		148 810			148 810
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		233 918			233 918
Rapatriés mozambicains	52 632	292 398			345 030
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		117 647			117 647
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		10 554 220	44 846 626	2 409 904	57 810 750
Opération d'urgence au Burundi		175 439			175 439
Rapatriement des réfugiés libériens		292 398			292 398
Autres fonds d'affectation spéciale	39 240	6 600 100	18 927 352		25 566 692
	91 872	23 916 107	63 773 978	2 409 904	90 191 861

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Arabie saoudite</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
		20 000			20 000
<u>Argentine</u>					
Programme annuel		6 931			6 931
		6 931			6 931
<u>Australie</u>					
Programme annuel		4 968 802			4 968 802
Rapatriés cambodgiens		416 667			416 667
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	662 252				662 252
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		983 147			983 147
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		281 704			281 704
Opération d'urgence au Burundi		166 667			166 667
Autres fonds d'affectation spéciale		345 072			345 072
	662 252	7 162 059			7 824 311
<u>Autriche</u>					
Programme annuel		393 220			393 220
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		43 860			43 860
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 403 509	450 450		1 853 959
Autres fonds d'affectation spéciale		195 356			195 356
		2 035 945	450 450		2 486 395
<u>Belgique</u>					
Programme annuel		1 116 628			1 116 628
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		2 798			2 798
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				213 808	213 808
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		1 398			1 398
Autres fonds d'affectation spéciale	16 575	693 954			710 529
	16 575	1 814 778		213 808	2 045 161
<u>Bermudes</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
		10 000			10 000
<u>Brésil</u>					
Programme annuel		25 000			25 000
		25 000			25 000

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Brunéi Darussalam</u>					
Rapatriés cambodgiens		50 000			50 000
		50 000			50 000
<u>Canada</u>					
Programme annuel		13 576 491			13 576 491
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		3 877 357			3 877 357
Rapatriés cambodgiens		595 238			595 238
Rapatriés mozambicains		1 587 302			1 587 302
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		5 007 215			5 007 215
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	2 424 242	793 651		144 643	3 362 536
Opération d'urgence au Burundi		530 303			530 303
Autres fonds d'affectation spéciale		2 074 381			2 074 381
	2 424 242	28 041 938		144 643	30 610 823
<u>Chine</u>					
Programme annuel	250 000				250 000
Autres fonds d'affectation spéciale				79 615	79 615
	250 000			79 615	329 615
<u>Chypre</u>					
Programme annuel	5 419	4 380			9 799
	5 419	4 380			9 799
<u>Colombie</u>					
Programme annuel		18 090			18 090
		18 090			18 090
<u>Costa Rica</u>					
Programme annuel		2 500			2 500
		2 500			2 500
<u>Danemark</u>					
Programme annuel	3 432 836	15 723 765			19 156 601
Fonds extraordinaire	298 507				298 507
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		1 610 306			1 610 306
Rapatriés cambodgiens		483 092			483 092
Rapatriés mozambicains		1 610 306			1 610 306
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		1 127 214			1 127 214
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		12 062			12 062
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	61 200	4 398 984		216 651	4 676 835
Opération d'urgence au Burundi	298 507				298 507

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Autres fonds d'affectation spéciale	895 522	2 604 225			3 499 747
	4 986 572	27 569 954		216 651	32 773 177
<u>Dominique</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
		1 000			1 000
<u>États fédérés de Micronésie</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		300			300
		300			300
<u>Émirats arabes unis</u>					
Programme annuel	50 000				50 000
	50 000				50 000
<u>Espagne</u>					
Programme annuel		1 652 029			1 652 029
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		610			610
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		379 944	471 014		850 958
Autres fonds d'affectation spéciale	95 652	353 660			449 312
	95 652	2 386 243	471 014		2 952 909
<u>États-Unis d'Amérique</u>					
Programme annuel		90 515 063			90 515 063
Fonds extraordinaire	1 000 000				1 000 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		6 500 000			6 500 000
Rapatriés mozambicains		4 000 000			4 000 000
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		15 054 139			15 054 139
Opération de Chypre	10 000 000				10 000 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		16 869 112			16 869 112
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	21 500 000	25 301 000		81 760 000	128 561 000
Opération d'urgence au Burundi	4 250 000				4 250 000
Autres fonds d'affectation spéciale	2 750 000	13 248 987			15 998 987
	39 500 000	171 488 301		81 760 000	292 748 301
<u>Fédération de Russie</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie			180 000		180 000
			180 000		180 000

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Finlande</u>					
Programme annuel		5 416 161			5 416 161
Compte d'éducation		100 000			100 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	344 234				344 234
Rapatriés mozambicains		1 984 930			1 984 930
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		515 969			515 969
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		573 669	1 111 111	7 067	1 691 847
Opération d'urgence au Burundi	445 018	172 182			617 200
Autres fonds d'affectation spéciale		252 332			252 332
	789 252	9 015 243	1 111 111	7 067	10 922 673
<u>France</u>					
Programme annuel		5 945 454			5 945 454
Compte d'éducation		200 000			200 000
Rapatriés mozambicains		260 870			260 870
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		869 806			869 806
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		434 783			434 783
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 034 560	24 948 285	25 256 777	51 239 622
Autres fonds d'affectation spéciale		2 317 298		41 382	2 358 680
		11 062 771	24 948 285	25 298 159	61 309 215
<u>Grèce</u>					
Programme annuel		260 000			260 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				66 587	66 587
Autres fonds d'affectation spéciale		16 000			16 000
		276 000		66 587	342 587
<u>Hongrie</u>					
Programme annuel	20 000				20 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				22 338	22 338
	20 000			22 338	42 338
<u>Indonésie</u>					
Programme annuel		4 000			4 000
Autres fonds d'affectation spéciale		10 000			10 000
		14 000			14 000

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Iran (République islamique d')</u>					
Programme annuel	44 000				44 000
Autres fonds d'affectation spéciale				20 000	20 000
	44 000			20 000	64 000
<u>Irlande</u>					
Programme annuel		640 250			640 250
Compte d'éducation		100 000			100 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		56 338			56 338
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	704 225	737 734			1 441 959
	704 225	1 534 322			2 238 547
<u>Islande</u>					
Programme annuel		42 200			42 200
		42 200			42 200
<u>Italie</u>					
Programme annuel		9 288 567			9 288 567
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	500 000	2 467 580			2 967 580
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	500 000	2 693 452		5 726 513	8 919 965
Autres fonds d'affectation spéciale	500 000	157 543			657 543
	1 500 000	14 607 142		5 726 513	21 833 655
<u>Israël</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				28 600	28 600
				28 600	28 600
<u>Japon</u>					
Programme annuel	5 400 000	25 700 000			31 100 000
Fonds extraordinaire	500 000	1 000 000			1 500 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		2 000 000			2 000 000
Rapatriés mozambicains		5 500 000			5 500 000
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		9 500 000			9 500 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indo-chinois	3 000 000	13 750 000			16 750 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	13 000 000	20 000 000			33 000 000
Opération d'urgence au Burundi	500 000	2 000 000			2 500 000
Autres fonds d'affectation spéciale	4 000 000	8 890 681			12 890 681
	26 400 000	88 340 681			114 740 681

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Lesotho</u>					
Programme annuel		940			940
		940			940
<u>Liechtenstein</u>					
Programme annuel		39 916			39 916
		39 916			39 916
<u>Luxembourg</u>					
Programme annuel		42 857			42 857
Autres fonds d'affectation spéciale		486 264	381 141	148 649	1 016 054
		529 121	381 141	148 649	1 058 911
<u>Madagascar</u>					
Programme annuel	258				258
	258				258
<u>Malaisie</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
		20 000			20 000
<u>Malte</u>					
Programme annuel		1 849			1 849
		1 849			1 849
<u>Maroc</u>					
Programme annuel		15 000			15 000
		15 000			15 000
<u>Mexique</u>					
Programme annuel		100 000			100 000
		100 000			100 000
<u>Monaco</u>					
Programme annuel		6 600			6 600
		6 600			6 600
<u>Namibie</u>					
Programme annuel		1 500			1 500
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		1 000			1 000
		2 500			2 500
<u>Nigéria</u>					
Programme annuel		1 017			1 017
		1 017			1 017

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Norvège</u>					
Programme annuel		18 055 556			18 055 556
Fonds extraordinaire	500 000				500 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		1 156 054			1 156 054
Rapatriés mozambicains		1 079 749			1 079 749
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		416 667			416 667
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		647 482			647 482
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		2 591 925	18 645 650	376 663	21 614 238
Opération d'urgence au Burundi		1 209 677	111 597		1 321 274
Rapatriement des réfugiés libériens		268 817			268 817
Autres fonds d'affectation spéciale	147 000	2 404 439	602 633		3 154 072
	647 000	27 830 366	19 359 880	376 663	48 213 909
<u>Nouvelle-Zélande</u>					
Programme annuel		345 800			345 800
Rapatriés cambodgiens	13 661				13 661
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		126 020		214 539	340 559
Autres fonds d'affectation spéciale		100 000			100 000
	13 661	571 820		214 539	800 020
<u>Oman</u>					
Programme annuel		8 000			8 000
		8 000			8 000
<u>Pakistan</u>					
Programme annuel	3 612				3 612
	3 612				3 612
<u>Panama</u>					
Programme annuel		500			500
		500			500
<u>Pays-Bas</u>					
Programme annuel		23 371 298			23 371 298
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		2 604 167			2 604 167
Rapatriés mozambicains	5 208 333	10 416 667			15 625 000
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		5 413 165			5 413 165
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		35 453 183			35 453 183

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Opération d'urgence au Burundi		520 833			520 833
Autres fonds d'affectation spéciale	738 870	3 020 982			3 759 852
	5 947 203	80 800 295			86 747 498
<u>Portugal</u>					
Programme annuel		150 000			150 000
		150 000			150 000
<u>République centrafricaine</u>					
Programme annuel		189 413			189 413
		189 413			189 413
<u>République de Corée</u>					
Programme annuel		100 000			100 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				44 064	44 064
		100 000		44 064	144 064
<u>République dominicaine</u>					
Programme annuel		500			500
		500			500
<u>République démocratique populaire lao</u>					
Programme annuel		6 000			6 000
		6 000			6 000
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>					
Programme annuel		8 283 582			8 283 582
Fonds extraordinaire		2 000 000			2 000 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		4 477 612			4 477 612
Rapatriés cambodgiens		571 429			571 429
Rapatriés mozambicains		746 269			746 269
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		9 490 136			9 490 136
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		9 413 096	35 518 406	870 431	45 801 933
Opération d'urgence au Burundi		522 388			522 388
Autres fonds d'affectation spéciale		2 329 745			2 329 745
		37 834 257	35 518 406	870 431	74 223 094
<u>Saint-Marin</u>					
Programme annuel		5 978			5 978
		5 978			5 978

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Saint-Siège</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		300 000			300 000
Plan d'action pour le Moyen-Orient		15 864			15 864
		325 864			325 864
<u>Sri Lanka</u>					
Programme annuel		3 500			3 500
		3 500			3 500
<u>Suède</u>					
Programme annuel	207 101	29 181 445			29 388 546
Compte d'éducation		400 000			400 000
Rapatriés cambodgiens		977 546			977 546
Rapatriés mozambicains	887 574	3 020 875			3 908 449
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	1 301 774	4 430 616			5 732 390
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		16 360 756	6 555 091	1 670 889	24 586 736
Opération d'urgence au Burundi	236 686				236 686
Autres fonds d'affectation spéciale	3 236 685	7 081 311	828 402		11 146 398
	5 869 820	61 452 549	7 383 493	1 670 889	76 376 751
<u>Suisse</u>					
Programme annuel		8 740 240			8 740 240
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		349 650			349 650
Rapatriés mozambicains		1 655 629			1 655 629
Aide d'urgence dans le corne de l'Afrique		1 655 629			1 655 629
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		662 252			662 252
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	671 141	10 269 345			10 940 486
Opération d'urgence au Burundi	1 006 711	42 372			1 049 083
Autres fonds d'affectation spéciale	682 792	2 634 989			3 317 781
	2 360 644	26 010 106			28 370 750
<u>Tunisie</u>					
Programme annuel		5 051			5 051
		5 051			5 051
<u>Turquie</u>					
Programme annuel		65 000			65 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		691 558	63 324	657 578	1 412 460
		756 558	63 324	657 578	1 477 460

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Venezuela</u>					
Programme annuel		18 410			18 410
		18 410			18 410
Total, Contributions de gouvernements	92 382 259	626 284 509	153 773 825	119 976 698	992 417 291
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES					
<u>Communauté européenne</u>					
Programme annuel	14 771 821	9 870 576			24 642 397
Fonds extraordinaire	62 500				62 500
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	3 888 864	2 486 667			6 375 531
Rapatriés mozambicains	432 182	1 432 627			1 864 809
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	106 250	111 310			217 560
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 840 909				1 840 909
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	45 275 986	34 425 344	10 345 251	1 842 081	91 888 662
Opération d'urgence au Burundi	2 054 404				2 054 404
Autres fonds d'affectation spéciale	6 813 043	5 189 816	15 816 451	65 874	27 885 184
	75 245 959	53 516 340	26 161 702	1 907 955	156 831 956
<u>Département des affaires humanitaires (ONU)</u>					
Opération d'urgence au Burundi		5 000 000			5 000 000
Autres fonds d'affectation spéciale		3 000 000			3 000 000
		8 000 000			8 000 000
<u>Programme des Nations Unies pour le développement</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale	518 626	53 332			571 958
	518 626	53 332			571 958
<u>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</u>					
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		24 000			24 000
		24 000			24 000
Total, Contributions d'organisations intergouvernementales	75 764 585	61 593 672	26 161 702	1 907 955	165 427 914

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/ PRIVÉES					
<u>Agazzi (Italie)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				8 108	8 108
				8 108	8 108
<u>Aichi Co. Ltd (Japon)</u>					
Fonds extraordinaire		14 918			14 918
		14 918			14 918
<u>Ajuntament de Cornella (Espagne)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				36 957	36 957
				36 957	36 957
<u>Ajuntament de Manresa (Espagne)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				42 261	42 261
				42 261	42 261
<u>Anonyme</u>					
Programme annuel		6 623			6 623
Opération d'urgence au Burundi		5 000			5 000
		11 623			11 623
<u>Association britannique pour les Nations Unies</u>					
Programme annuel		36 319			36 319
Rapatriés mozambicains		475			475
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		42 583			42 583
Plan d'action pour le Moyen-Orient		4 304			4 304
		83 681			83 681
<u>Association Exil (Belgique)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		8 750			8 750
		8 750			8 750
<u>Association japonaise de soutien à l'Afrique</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				50 719	50 719
				50 719	50 719

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Association japonaise pour les Nations Unies</u>					
Programme annuel		36 707			36 707
		36 707			36 707
<u>Ayuntamiento de Valladolid (Espagne)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		10 481			10 481
		10 481			10 481
<u>Broederlijk Delen (Belgique)</u>					
Programme annuel		19 622			19 622
		19 622			19 622
<u>Caisse des dépôts et consignations (France)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		23 077			23 077
		23 077			23 077
<u>Canton de Genève (Suisse)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		335 570			335 570
		335 570			335 570
<u>Centre hospitalier hospices Beaune</u>					
Programme annuel		9 346			9 346
		9 346			9 346
<u>Cheese Festa Committee (Japon)</u>					
Programme annuel		15 269			15 269
		15 269			15 269
<u>Chubu Golf Association (Japon)</u>					
Programme annuel		28 043			28 043
		28 043			28 043
<u>Comité japonais de secours aux réfugiés</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		103 753			103 753
		103 753			103 753
<u>Comun. autonoma de Cantabria (Espagne)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie			37 500		37 500
			37 500		37 500
<u>Conseil finlandais pour les réfugiés</u>					

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		28 400			28 400
		28 400			28 400
<u>Croissant-Rouge turc (Turquie)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				60 000	60 000
				60 000	60 000
<u>Croix-Rouge chinoise</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique				625 000	625 000
				625 000	625 000
<u>Croix-Rouge italienne</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique				67 185	67 185
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				193 520	193 520
				260 705	260 705
<u>Deutsche Stiftung</u>					
Programme annuel		11 256			11 256
Fonds extraordinaire		18 634			18 634
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		18 634			18 634
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		235 706			235 706
Opération d'urgence au Burundi		52 632			52 632
Autres fonds d'affectation spéciale		25 316			25 316
		362 178			362 178
<u>Divers</u>					
Programme annuel		1 091 166			1 091 166
Fonds extraordinaire		17 124			17 124
Rapatriés cambodgiens		79			79
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		75 093			75 093
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		1 298			1 298
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		84 404		14 389	98 793
Plan d'action pour le Moyen-Orient		1 810			1 810
Autres fonds d'affectation spéciale		3 189			3 189
		1 274 163		14 389	1 288 552

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Dupont de Nemours Intl. (Genève)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale			16 842		16 842
			16 842		16 842
<u>Ehime Seikyo (Japon)</u>					
Programme annuel		9 840			9 840
		9 840			9 840
<u>Eternit (Belgique)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				90 909	90 909
				90 909	90 909
<u>Farmigea (Italie)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				13 514	13 514
				13 514	13 514
<u>Fédération japonaise de tennis féminin</u>					
Programme annuel		4 032			4 032
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		4 032			4 032
Autres fonds d'affectation spéciale		9 259			9 259
		17 323			17 323
<u>Femmes d'ambassadeurs africains en Éthiopie</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		8 000			8 000
		8 000			8 000
<u>Fondation nationale pour les courses de chevaux (Japon)</u>					
Rapatriés mozambicains		1 000 000			1 000 000
		1 000 000			1 000 000
<u>Ford Foundation (États-Unis)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		180 000			180 000
		180 000			180 000
<u>Fuji Optical Service (Japon)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				81 295	81 295
				81 295	81 295

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Fundación Olof Palme (Espagne)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				245 986	245 986
				245 986	245 986
<u>Handicap International (France)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				416 392	416 392
				416 392	416 392
<u>ICI Films (Royaume-Uni)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				31 008	31 008
				31 008	31 008
<u>Institut de recherche PHP (Japon)</u>					
Programme annuel		9 259			9 259
		9 259			9 259
<u>Japan Relief Clothing Centre</u>					
Programme annuel				25 798	25 798
				25 798	25 798
<u>Japan Times</u>					
Programme annuel		29 915			29 915
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		29 914			29 914
		59 829			59 829
<u>Jinishian Memorial Programme (États-Unis)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		10 000			10 000
		10 000			10 000
<u>Jinrui Aizen-Kai Sohonbu (Japon)</u>					
Programme annuel		18 868			18 868
		18 868			18 868
<u>Kanto Golf Association (Japon)</u>					
Programme annuel		167 663			167 663
		167 663			167 663
<u>Kokusai Ai-No Koza (Japon)</u>					
Programme annuel		20 349			20 349
		20 349			20 349

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Komeito Fukuoka (Japon)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		27 061			27 061
		27 061			27 061
<u>Kwan Wong Tan & Fong (Hong-kong)</u>					
Programme annuel		50 000			50 000
		50 000			50 000
<u>L'arbre de vie (Japon)</u>					
Programme annuel		113 257			113 257
		113 257			113 257
<u>M. Oba (Japon)</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		8 547			8 547
		8 547			8 547
<u>M. Ogata</u>					
Programme annuel		14 925			14 925
		14 925			14 925
<u>Mainichi Shimbun (Japon)</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		85 425			85 425
		85 425			85 425
<u>Mundo en Armonía (Espagne)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				138 104	138 104
				138 104	138 104
<u>Namibian Support Committee (Royaume-Uni)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				6 398	6 398
				6 398	6 398
<u>Nat. Italian American Foundation</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		8 500			8 500
		18 500			18 500
<u>Nestlé (Suisse)</u>					
Rapatriés cambodgiens		69 930			69 930
		69 930			69 930

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Nihon Chukinto Africa Fujinkai</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		8 547			8 547
		8 547			8 547
<u>Nihon Golf (Japon)</u>					
Programme annuel		9 259			9 259
		9 259			9 259
<u>Nihon Roodoo Kumiai Sôrengôkai</u>					
Rapatriés cambodgiens		85 470			85 470
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		85 470			85 470
		170 940			170 940
<u>Orchestre philharmonique de Monte-Carlo</u>					
Programme annuel		60 870			60 870
		60 870			60 870
<u>Pastoral Juvenil Redentorieta (Espagne)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				196 464	196 464
				196 464	196 464
<u>Province de Rome (Italie)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				65 359	65 359
				65 359	65 359
<u>Radda Barnen (Suède)</u>					
Programme annuel				42 075	42 075
Autres fonds d'affectation spéciale		29 209			29 209
		29 209		42 075	71 284
<u>Région d'Emilie-Romagne (Italie)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		31 447			31 447
		31 447			31 447
<u>Région de Toscane (Italie)</u>					
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		9 554			9 554
		9 554			9 554

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Rissho Kossei-Kai (Japon)</u>					
Programme annuel		6 783			6 783
Autres fonds d'affectation spéciale		9 434			9 434
		16 217			16 217
<u>S. A. R. le Prince Abdul Aziz (Arabie saoudite)</u>					
Programme annuel		26 667			26 667
		26 667			26 667
<u>S. B. P. E. (France)</u>					
Rapatriés cambodgiens		9 124			9 124
		9 124			9 124
<u>Save the Children (Royaume-Uni)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		13 433			13 433
		13 433			13 433
<u>Seishin Dosokai (Japon)</u>					
Programme annuel		9 677			9 677
		9 677			9 677
<u>Sekairenpo Sengen Jichitai (Japon)</u>					
Programme annuel		48 377			48 377
		48 377			48 377
<u>Soka Gakkai (France)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		154 497			154 497
		154 497			154 497
<u>Soka Gakkai (Japon)</u>					
Rapatriés mozambicains		241 935			241 935
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique		279 795			279 795
Autres fonds d'affectation spéciale		201 613			201 613
		723 343			723 343
<u>Soroptimist International of Americas (Japon)</u>					
Programme annuel		4 630			4 630
Fonds extraordinaire		1 818			1 818
Rapatriés cambodgiens		11 009			11 009
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		36 731			36 731
Opération d'urgence au Burundi		12 231			12 231
Rapatriement des réfugiés libériens		9 259			9 259

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>		27 669			27 669
		103 347			103 347
<u>Stichting Vluchteling (Pays-Bas)</u>					
Programme annuel		224 879			224 879
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		2 152 828			2 152 828
		2 377 707			2 377 707
<u>Tanzania Mozambique Friendship Ass.</u>					
Rapatriés mozambicains		27 019			27 019
		27 019			27 019
<u>The Soros Foundation (États-Unis)</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		25 500 000			25 500 000
		25 500 000			25 500 000
<u>Toyohashi Zen I Bank (Japon)</u>					
Programme annuel		9 144			9 144
		9 144			9 144
<u>Union des étudiants de l'Université nationale de Singapour</u>					
Programme annuel		33 643			33 643
		33 643			33 643
<u>Unocal International (États-Unis)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		500 000			500 000
		500 000			500 000
<u>Ville de Toronto</u>					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		19 841			19 841
		19 841			19 841
<u>World Islamic Call Society (Libye)</u>					
Programme annuel		25 000			25 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		25 000			25 000
		50 000			50 000
Total, Contributions de sources non gouvernementales/privées		34 446 957	54 342	2 451 441	36 952 740
Total général	168 146 844	722 325 138	179 989 869	124 336 094	1 194 797 945

Tableau 2

État au 31 décembre 1993 des contributions non acquittées afférentes
aux exercices antérieurs

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS				
<u>Allemagne</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1992		7 126 097	7 126 097
			7 126 097	7 126 097
<u>Australie</u>				
Programme annuel	1992		97 744	97 744
			97 744	97 744
<u>Bahreïn</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1991	5 600		5 600
		5 600		5 600
<u>Belgique</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1992	80 000		80 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992		169 697	169 697
		80 000	169 697	249 697
<u>Bénin</u>				
Programme annuel	1990	2 000		2 000
Programme annuel	1991	2 000		2 000
		4 000		4 000
<u>Bhoutan</u>				
Programme annuel	1992	5 000		5 000
		5 000		5 000
<u>Canada</u>				
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992	3 125 000		3 125 000
		3 125 000		3 125 000
<u>Chine</u>				
Programme annuel	1991	250 000		250 000
Programme annuel	1992	250 000		250 000
		500 000		500 000
<u>Djibouti</u>				
Programme annuel	1992	1 000		1 000
		1 000		1 000
<u>Espagne</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1991	4 000 000	466 667	4 466 667
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992		1 547 826	1 547 826
		4 000 000	2 014 493	6 014 493
<u>États-Unis</u>				
Opération de Chypre	1992	2 100 000		2 100 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992		2 956 837	2 956 837
		2 100 000	2 956 837	5 056 837

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Ex-Yougoslavie</u>				
Plan d'action pour le Moyen-Orient	1991		225 225	225 225
			225 225	225 225
<u>France</u>				
Programme annuel	1990	525 600		525 600
Programme annuel	1991	275 920		275 920
Programme annuel	1992		185 185	185 185
Aide d'urgence dans la corne de l'Afrique	1991	1 350 000		1 350 000
Autres fonds d'affectation spéciale	1991	13 706	1 158 302	1 172 008
Autres fonds d'affectation spéciale	1992	6 992		6 992
		2 172 218	1 343 487	3 515 705
<u>Inde</u>				
Programme annuel	1992	7 143		7 143
		7 143		7 143
<u>Iran (République islamique d')</u>				
Programme annuel	1991	44 000		44 000
Programme annuel	1992	44 000		44 000
		88 000		88 000
<u>Italie</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1992	431 655		431 655
		431 655		431 655
<u>Jamahiriya arabe libyenne</u>				
Programme annuel	1989	15 000		15 000
		15 000		15 000
<u>Kenya</u>				
Programme annuel	1992	448		448
		448		448
<u>Koweït</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990		348 300	348 300
			348 300	348 300
<u>Madagascar</u>				
Programme annuel	1989	316		316
Programme annuel	1991	263		263
		579		579
<u>Malaisie</u>				
Programme annuel	1989	20 000		20 000
		20 000		20 000
<u>Maroc</u>				
Programme annuel	1992	15 000		15 000
Autres fonds d'affectation spéciale	1992		728 781	728 781
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992	10 000	706 015	716 015
		25 000	1 434 796	1 459 796

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Namibie</u>				
Programme annuel	1991	3 559		3 559
		3 559		3 559
<u>Norvège</u>				
Plan d'action pour le Moyen-Orient	1991		1 574 120	1 574 120
			1 574 120	1 574 120
<u>Oman</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1992		2 732 030	2 732 030
			2 732 030	2 732 030
<u>Pays-Bas</u>				
Programme annuel	1992	277 778		277 778
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	66 747		66 747
Autres fonds d'affectation spéciale	1991	35 864		35 864
Autres fonds d'affectation spéciale	1992		223 948	223 948
		380 389	223 948	604 337
<u>Pologne</u>				
Programme annuel	1992	20 000		20 000
		20 000		20 000
<u>République démocratique populaire lao</u>				
Programme annuel	1991	6 000		6 000
Programme annuel	1992	6 000		6 000
		12 000		12 000
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	492 126		492 126
		492 126		492 126
<u>Sénégal</u>				
Programme annuel	1991	6 000		6 000
Autres fonds d'affectation spéciale	1991	1 000		1 000
		7 000		7 000
<u>Suède</u>				
Plan d'action pour le Moyen-Orient	1991		5 732 484	5 732 484
Autres fonds d'affectation spéciale	1992	154 009		154 009
		154 009	5 732 484	5 886 493
<u>Suisse</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1991	72 727		72 727
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992		1 455 475	1 455 475
		72 727	1 455 475	1 528 202
<u>Togo</u>				
Rapatriés cambodgiens	1992	1 000		1 000
		1 000		1 000
<u>Tunisie</u>				
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992	2 000		2 000
		2 000		2 000

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>Turquie</u>				
Programme annuel	1992	20 000		20 000
		20 000		20 000
<u>Viet Nam</u>				
Programme annuel	1990	1 500		1 500
		1 500		1 500
<u>Zimbabwe</u>				
Programme annuel	1992	9 294		9 294
		9 294		9 294
Total, Contributions de gouvernements		13 756 247	27 434 733	41 190 980
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES				
<u>AGFUND</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1988	400 000		400 000
		400 000		400 000
<u>Union européenne</u>				
Programme annuel	1989	410 643		410 643
Programme annuel	1991	161 693		161 693
Programme annuel	1992	2 977 538		2 977 538
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	1992	956 332		956 332
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1992	497 524		497 524
Plan d'action pour le Moyen-Orient	1991		5 121 951	5 121 951
Opération de rapatriement des réfugiés angolais	1992	958 995		958 995
Autres fonds d'affectation spéciale	1989	156 250		156 250
Autres fonds d'affectation spéciale	1991	1 767 913	268 675	2 036 588
Autres fonds d'affectation spéciale	1992	3 208 740	814 683	4 023 423
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992		29 516 985	29 516 985
		11 095 628	35 722 294	46 817 922
<u>Secrétaire général de l'ONU</u>				
Programme annuel	1991	263 000		263 000
		263 000		263 000
<u>PNUD</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1992	476 057		476 057
		476 057		476 057
<u>UNOCA (Genève)</u>				
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	1992	14 000		14 000
		14 000		14 000
Total, Contributions d'organisations intergouvernementales		12 248 685	35 722 294	47 970 979
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVÉES				
<u>Bagedo Trad. Corp.</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1992		522 950	522 950
			522 950	522 950

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
<u>OXFAM (Royaume-Uni)</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1992		93 446	93 446
			93 446	93 446
Total, Contributions de sources non gouvernementales/privées				
			616 396	616 396
Total général				
		26 004 932	63 773 423	89 778 355

Tableau 3

Programmes généraux de 1993

État au 31 décembre 1993 des allocations et dépenses au titre du programme annuel

(En dollars des États-Unis)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE						
Afrique du Sud						
Rapatriement			842 700	-315 102	523 160	4 438
			842 700	- 315 102	523 160	4 438
Angola						
Installation locale	69 800			-50 044	17 700	2 056
Rapatriement	30 000	8 700		-12 160	26 540	
	99 800	8 700		-62 204	44 240	2 056
Botswana						
Soins et entretien	230 800			27 800	256 100	2 500
Installation locale	95 700			1 517	97 191	26
Administration	294 500			-15 640	278 860	
	621 000			13 677	632 151	2 526
Burkina Faso						
Soins et entretien	457 300			-5 000	431 700	20 600
	457 300			-5 000	431 700	20 600
Burundi						
Soins et entretien	176 200	139 922		5 120	321 239	3
Installation locale	368 300			-11 365	356 135	800
Rapatriement			2 646 000	280 556	2 422 891	503 665
Administration	208 800			16 239	225 039	
	753 300	139 922	2 646 000	290 550	3 325 304	504 468
Cameroun						
Soins et entretien	169 100	2 227		6 800	149 827	28 300
Installation locale	153 800	1 148		44 348	197 561	1 735
Rapatriement	114 900			-16 400	97 750	750
Administration	402 900			13 171	416 071	
	840 700	3 375		47 919	861 209	30 785
Congo						
Soins et entretien			559 300		559 300	
Installation locale	346 000	1 912			347 312	600
Réinstallation	15 500			-10 000	5 500	
Rapatriement	63 100			-20 000	43 100	
	424 600	1 912	559 300	-30 000	955 212	600
Côte d'Ivoire						
Soins et entretien	35 000			1 000	35 903	97
Installation locale	9 501 500			-189 112	9 215 947	96 441
	9 536 500			-188 112	9 251 850	96 538
Djibouti						
Soins et entretien	2 962 900	106 302		92 577	3 161 779	
Rapatriement	119 400				119 400	
Administration	545 400			118 403	663 803	

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
	3 627 700	106 302		210 980	3 944 982	

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Éthiopie						
Soins et entretien	11 970 900			45 641	11 990 041	26 500
Installation locale	4 035 200				3 900 700	134 500
Réinstallation	27 300			6 486	33 786	
Administration	971 000			103 603	1 074 192	411
	17 004 400			155 730	16 998 719	161 411
Gabon						
Installation locale	118 300			28 500	134 600	12 200
	118 300			28 500	134 600	12 200
Ghana						
Soins et entretien	495 000				495 000	
	495 000				495 000	
Guinée						
Soins et entretien	16 498 400			-270 527	16 226 296	1 577
Rapatriement		30 414			30 414	
	16 498 400	30 414		-270 527	16 256 710	1 577
Guinée-Bissau						
Soins et entretien			1 423 597		1 150 275	273 322
			1 423 597		1 150 275	273 322
Kenya						
Soins et entretien	32 994 600	3 345 855		-504 172	35 259 757	576 526
Installation locale	398 600	13 460		15 200	427 260	
Réinstallation	492 400			67 747	559 147	1 000
Rapatriement			2 800 000		2 800 000	
Administration	773 600			-29 410	723 334	20 856
	34 659 200	3 359 315	2 800 000	-450 635	39 769 498	598 382
Lesotho						
Soins et entretien	150 400			23 484	173 884	
	150 400			23 484	173 884	
Libéria						
Soins et entretien	869 100			135 480	1 004 580	
Rapatriement			1 500 000		1 211 112	288 888
	869 100		1 500 000	135 480	2 215 692	288 888
Malawi						
Soins et entretien	24 210 000	274 328		13 452	24 497 431	349
Appui au programme et administration	390 800			103 895	494 695	
	24 600 800	274 328		117 347	24 992 126	349
Mali						
Soins et entretien	386 800	138 835			525 635	
Rapatriement			500 000		500 000	
	386 800	138 835	500 000		1 025 635	
Mozambique						
Soins et entretien	110 000	9 900		99 300	218 897	303
Réinstallation			5 000 000		5 000 000	
	110 000	9 900	5 000 000	99 300	5 218 897	303

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Namibie						
Soins et entretien	836 100			-17 268	783 593	35 239
	836 100			-17 268	783 593	35 239
Niger						
Soins et entretien	132 700				129 900	2 800
	132 700				129 900	2 800
Nigéria						
Soins et entretien	420 200			-32 292	387 908	
Installation locale	30 000				27 815	2 185
Administration	179 800			39 577	219 377	
	630 000			7 285	635 100	2 185
Ouganda						
Soins et entretien	500 000			-40 938	455 000	4 062
Installation locale	4 970 900	631 948		-22 205	5 545 593	35 050
Administration	715 700			133 660	849 360	
	6 186 600	631 948		70 517	6 849 953	39 112
République centrafricaine						
Soins et entretien	1 610 900			-34 100	1 523 526	53 274
Installation locale	53 000			77 000	130 000	
Rapatriement	31 900				30 000	1 900
	1 695 800			42 900	1 683 526	55 174
République-Unie de Tanzanie						
Soins et entretien	583 700			-50 655	474 428	58 617
Installation locale	338 300				313 795	24 505
Rapatriement			1 436 900	-362 691	1 005 573	68 636
Administration	444 700			63 143	507 843	
	1 366 700		1 436 900	-350 203	2 301 639	151 758
Rwanda						
Soins et entretien	278 900			-19 000	259 747	153
Installation locale	610 400			-45 300	551 674	13 426
Rapatriement			113 200	82 135	195 165	170
Administration	338 200			-63 020	275 180	
	1 227 500		113 200	-45 185	1 281 766	13 749
Sénégal						
Soins et entretien	964 600			-34 227	928 744	1 629
Installation locale	1 356 900	13 602		24 340	1 381 027	13 815
Réinstallation	81 900			68 047	149 947	
Administration	860 700			155 510	1 016 210	
	3 264 100	13 602		213 670	3 475 928	15 444
Sierra Leone						
Soins et entretien	872 600			98 312	970 912	
Rapatriement			500 000		500 000	
	872 600		500 000	98 312	1 470 912	
Somalie						
Soins et entretien	150 000				100 000	50 000
	150 000				100 000	50 000
Soudan						
Soins et entretien	1 818 700	16 570		-93 880	1 650 315	91 075
Installation locale	5 882 100			506 704	6 177 100	211 704
Réinstallation	96 800			4 105	94 781	6 124

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Rapatriement	150 000			-120 000	30 000	
Administration	1 492 900			494 866	1 987 766	
	9 440 500	16 570		791 795	9 939 962	308 903
Swaziland						
Soins et entretien	1 252 400			250 261	1 469 528	33 133
Installation locale	242 900			19 389	262 289	
Administration	272 500			203 145	475 645	
	1 767 800			472 795	2 207 462	33 133
Tchad						
Soins et entretiens	82 500			7 700	78 000	12 200
	82 500			7 700	78 000	12 200
Togo						
Soins et entretien	80 000			27 900	107 900	
	80 000			27 900	107 900	
Zaïre						
Soins et entretien	2 299 300			-322 185	1 966 990	10 125
Installation locale	2 822 500	1 150		16 516	2 752 001	88 165
Réinstallation	14 200			-7 100	7 100	
Rapatriement	71 200				68 000	3 200
Administration	1 178 200			44 290	1 222 490	
	6 385 400	1 150		-268 479	6 016 581	101 490
Zambie						
Soins et entretien	564 300			60 427	624 727	
Installation locale	1 243 400			77 900	1 321 200	100
Rapatriement	20 000				20 000	
Administration	489 600			234 935	724 535	
	2 317 300			373 262	2 690 462	100
Zimbabwe						
Soins et entretien	4 107 100			-14 000	4 031 818	61 282
Administration	266 100			14 829	280 929	
	4 373 200			829	4 312 747	61 282
Afrique de l'Ouest						
Soins et entretien	92 100				90 980	1 120
Réinstallation	14 000			24 000	38 000	
Rapatriement	51 200			30 000	81 200	
	157 300			54 000	210 180	1 120
Allocations globales diverses						
Administration	283 500			-222 005	61 495	
	283 500			-222 005	61 495	
Total pour la région	152 502 900	4 736 273	17 321 697	1 059 212	172 737 950	2 882 132
AMÉRIQUES						
Argentine						
Installation locale	742 500			8 648	751 148	
Rapatriement	145 900			-27 814	114 027	4 059
Administration	627 400				602 665	24 735
	1 515 800			-19 166	1 467 840	28 794

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Belize						
Installation locale	1 045 300			-60 160	984 220	920
Administration	66 600				57 677	8 923
	1 111 900			-60 160	1 041 897	9 843
Bolivie						
Soins et entretien	156 900			10 000	166 900	
	156 900			10 000	166 900	
Brésil						
Soins et entretien	550 000			112 970	662 970	
Administration	314 400			20 000	256 739	77 661
	864 400			132 970	919 709	77 661
Canada						
Installation locale	473 500			-46 900	421 828	4 772
Administration	556 300			-112 742	429 044	14 514
	1 029 800			-159 642	850 872	19 286
Chili						
Soins et entretien	208 500				191 247	17 253
Administration	200 200			-61 155	108 140	30 905
	408 700			-61 155	299 387	48 158
Colombie						
Soins et entretien	35 400			2 900	37 776	524
	35 400			2 900	37 776	524
Costa Rica						
Installation locale	1 617 100			-22 792	1 570 986	23 322
Rapatriement	300 000			-120 000	180 000	
Administration	847 500				681 428	166 072
	2 764 600			-142 792	2 432 414	189 394
Cuba						
Soins et entretien			252 700		241 833	10 867
			252 700		241 833	10 867
Équateur						
Soins et entretien	78 500			-5 300	71 730	1 470
	78 500			-5 300	71 730	1 470
États-Unis d'Amérique						
Installation locale	773 900			9 889	783 738	51
Réinstallation	213 100			-54 822	154 881	3 397
Administration	1 030 100			-135 331	886 903	7 866
	2 017 100			-180 264	1 825 522	11 314
Guatemala						
Rapatriement	97 800			-10 000	80 592	7 208
	97 800			-10 000	80 592	7 208
Haïti						
Rapatriement			470 600		255 730	214 870
			470 600		255 730	214 870

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Honduras						
Installation locale			192 000		180 000	12 000
Rapatriement	116 200				107 122	9 078
Administration	49 600			3 509	53 109	
	165 800		192 000	3 509	340 231	21 078
Mexique						
Soins et entretien	2 227 000	82 100		129 718	2 405 797	33 021
Installation locale	2 772 600	22 600		85 213	2 862 895	17 518
Rapatriement	258 400	4 300		-112 580	150 120	
Administration	1 261 200				1 165 862	95 338
	6 519 200	109 000		102 351	6 584 674	145 877
Nicaragua						
Administration	108 800			4 272	113 072	
	108 800			4 272	113 072	
Panama						
Installation locale	202 200				202 200	
	202 200				202 200	
Paraguay						
Soins et entretien	13 400				13 400	
	13 400				13 400	
Pérou						
Soins et entretien	154 600				154 600	
	154 600				154 600	
République dominicaine						
Installation locale	1 480 500				1 223 375	257 125
	1 480 500				1 223 375	257 125
Uruguay						
Soins et entretien	100 000				100 000	
	100 000				100 000	
Venezuela						
Soins et entretien	108 900			-18 431	76 913	13 556
Administration	722 200			29 238	744 713	6 725
	831 100			10 807	821 626	20 281
Pays du nord de l'Amérique latine						
Installation locale	170 400			-4 529	163 400	2 471
Rapatriement	1 003 100			-190 825	784 431	27 844
	1 173 500			-195 354	947 831	30 315
Pays du nord-ouest de l'Amérique latine						
Soins et entretien	20 000				20 000	
Rapatriement	338 400	33 000		6 662	377 754	308
	358 400	33 000		6 662	397 754	308
Pays du sud de l'Amérique latine						
Rapatriement	30 000	1 531			31 530	1
	30 000	1 531			31 530	1

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
<u>Allocations globales diverses</u>						
Administration	273 200			-38 296	199 224	35 680
Total pour la région	21 491 600	143 531	915 300	-598 658	20 821 719	1 130 054
ASIE ET OCÉANIE						
<u>Australie</u>						
Soins et entretien	8 200				7 750	450
Administration	574 400			-35 692	535 333	3 375
	582 600			-35 692	543 083	3 825
<u>Bangladesh</u>						
Soins et entretien	18 309 100			-789 692	14 934 876	2 584 532
Rapatriement			800 000		800 000	
	18 309 100		800 000	-789 692	15 734 876	2 584 532
<u>Chine</u>						
Soins et entretien	65 000			44 380	109 254	126
Installation locale	2 286 000				2 286 000	
Rapatriement			130 900		130 869	31
Administration	307 100			-21 245	282 320	3 535
	2 658 100		130 900	23 135	2 808 443	3 692
<u>Hong-kong</u>						
Soins et entretien	2 964 500			26 977	2 991 477 ^a	
Réinstallation	384 600				384 600	
Administration	612 500			44 330	656 830	
	3 961 600			71 307	4 032 907	
<u>Inde</u>						
Soins et entretien	3 548 500			663 219	4 209 437	2 282
Rapatriement	91 100			32 051	115 951	7 200
Administration	141 700				121 532	20 168
	3 781 300			695 270	4 446 920	29 650
<u>Indonésie</u>						
Soins et entretien	106 800				92 000	14 800
Administration	291 300				280 505	10 795
	398 100				372 505	25 595
<u>Japon</u>						
Soins et entretien	1 400 000			697 811	1 998 672	99 139
Administration	1 773 900			21 245	1 774 205	20 940
	3 173 900			719 056	3 772 877	120 079
<u>Malaisie</u>						
Soins et entretien	549 600				513 600	36 000
Installation locale		102 262			97 287	4 975
Administration	413 200			50 380	463 580	
	962 800	102 262		50 380	1 074 467	40 975
<u>Myanmar</u>						
Rapatriement			130 000		14 477	115 523
			130 000		14 477	115 523

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Népal						
Soins et entretien	7 957 200			-70 012	7 751 031	136 157
Administration	190 100			41 977	232 077	
	8 147 300			-28 035	7 983 108	136 157
Papouasie-Nouvelle-Guinée						
Installation locale	896 300			38 578	922 088	12 790
Rapatriement	67 300				35 000	32 300
	963 600			38 578	957 088	45 090
Philippines						
Soins et entretien	501 800	10 350		-23 093	474 693	14 364
Réinstallation	3 964 100			-450 876	3 513 224	
Administration	349 600			-8 638	339 469	1 493
	4 815 500	10 350		-482 607	4 327 386	15 857
République de Corée						
Soins et entretien	39 900				39 900	
	39 900				39 900	
Singapour						
Soins et entretien	474 700			-32 039	442 103	558
	474 700			-32 039	442 103	558
Sri Lanka						
Soins et entretien	32 400				25 000	7 400
	32 400				25 000	7 400
Thaïlande						
Soins et entretien	8 363 700			-297 524	7 192 630	873 546
Réinstallation	669 700			46 389	661 789	54 300
Administration	1 100 100			173 766	1 273 866	
	10 133 500			-77 369	9 128 285	927 846
Viet Nam						
Installation locale	120 000				120 000	
Réinstallation	40 000				18 750	21 250
	160 000				138 750	21 250
Autres pays d'Asie						
Réinstallation	2 013 700	547		-151 793	1 677 706	184 748
	2 013 700	547		-151 793	1 677 706	184 748
Allocations globales diverses						
Administration	202 300			-119 376	53 871	29 053
	202 300			-119 376	53 871	29 053
Total pour la région	60 810 400	113 159	1 060 900	-118 877	57 573 752	4 291 830
Prélèvements et virements						
Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations	Dépenses	Solde non engagé
EUROPE						
Allemagne						
Installation locale	978 800			-22 281	789 200	167 319
Administration	1 432 100				1 424 052	8 048
	2 410 900			-22 281	2 213 252	175 367

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Autriche						
Installation locale	283 200			-95 130	178 327	9 743
Administration	634 700				612 865	21 835
	917 900			-95 130	791 192	31 578
Belgique						
Installation locale	51 200	34 311			59 433	26 078
Administration	1 150 700	50 000		-82 419	1 111 255	7 026
	1 201 900	84 311		-82 419	1 170 688	33 104
Bulgarie						
Installation locale	94 000			-6 662	64 368	22 970
	94 000			-6 662	64 368	22 970
Communauté d'États indépendants						
Secours d'urgence		27 577			27 577	
Soins et entretien	2 694 500				2 600 000	94 500
	2 694 500	27 577			2 627 577	94 500
Espagne						
Installation locale	355 600				321 941	33 659
Administration	512 500			-127 874	384 626	
	868 100			-127 874	706 567	33 659
France						
Installation locale	805 900			655	734 678	71 877
Rapatriement	100 000	70 000		30 500	200 084	416
Administration	1 025 000			-21 008	964 878	39 114
	1 930 900	70 000		10 147	1 899 640	111 407
Grèce						
Soins et entretien	1 503 000	18 223		-22 528	1 450 547	48 148
Administration	238 800			-18 187	210 869	9 744
	1 741 800	18 223		-40 715	1 661 416	57 892
Hongrie						
Soins et entretien	95 000			4 900	98 794	1 106
Installation locale	194 000				182 747	11 253
Administration	212 500			21 008	233 508	
	501 500			25 908	515 049	12 359
Irlande						
Installation locale	28 700				24 560	4 140
	28 700				24 560	4 140
Italie						
Soins et entretien	753 000			25 323	778 323	
Installation locale	526 600			20 800	547 400	
Administration	1 102 400			164 265	1 266 665	
	2 382 000			210 388	2 592 388	

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
<u>Malte</u>						
Soins et entretien	87 700	34 290		19 200	141 190	
	87 700	34 290		19 200	141 190	
<u>Pays-Bas</u>						
Administration	180 700			18 991	199 691	
	180 700			18 991	199 691	
<u>Pologne</u>						
Installation locale	250 700			-24 100	104 077	122 523
	250 700			-24 100	104 077	122 523
<u>Portugal</u>						
Installation locale	609 500			50 242	629 290	30 452
	609 500			50 242	629 290	30 452
<u>République slovaque</u>						
Installation locale			42 900		16 245	26 655
			42 900		16 245	26 655
<u>République tchèque</u>						
Installation locale	213 300		3 000	2 000	144 348	73 952
	213 300		3 000	2 000	144 348	73 952
<u>Roumanie</u>						
Soins et entretien	643 000			-170 100	205 707	267 193
	643 000			-170 100	205 707	267 193
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>						
Installation locale	447 700				428 348	19 352
Rapatriement	150 000				150 000	
Administration	868 000			112 742	978 577	2 165
	1 465 700			112 742	1 556 925	21 517
<u>Suède</u>						
Installation locale	304 000				248 468	55 532
Administration	595 000			8 605	603 605	
	899 000			8 605	852 073	55 532
<u>Suisse</u>						
Installation locale	554 600				547 000	7 600
	554 600				547 000	7 600
<u>Turquie</u>						
Soins et entretien	1 519 842	114 150		59 781	1 693 425	348
Installation locale	27 500				27 500	
Réinstallation	404 600			163 089	563 789	3 900
Administration	570 500			36 618	607 188	
	2 522 442	114 150		259 488	2 891 832	4 248

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Ex-Yougoslavie						
Soins et entretien	600 000			-80 742	420 000	99 258
Réinstallation	42 700				20 700	22 000
	642 700			- 80 742	440 700	121 258
Nouveaux États indépendants						
Soins et entretien			510 000		300 000	210 000
			510 000		300 000	210 000
Autres pays d'Europe						
Soins et entretien	2 253 300	339 700		-56 930	2 322 782	213 288
	2 253 300	339 700		-56 930	2 322 782	213 288
Allocations globales diverses						
Administration	90 100			26 807	116 907	
	90 100			26 807	116 907	
Total pour la région	25 184 942	688 251	555 900	37 565	24 735 464	1 731 194
MOYEN-ORIENT ET ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan						
Soins et entretien	30 000				15 000	15 000
	30 000				15 000	15 000
Algérie						
Soins et entretien	4 333 000				3 766 086	566 914
Administration	339 200				328 466	10 734
	4 672 200				4 094 552	577 648
Chypre						
Soins et entretien	67 200				57 940	9 260
	67 200				57 940	9 260
Égypte						
Soins et entretien	976 800				976 799	1
Installation locale	368 300				309 605	58 695
Réinstallation	29 900				29 900	
Administration	623 800			-90 359	500 514	32 927
	1 998 800			-90 359	1 816 818	91 623
Iran (République islamique d')						
Soins et entretien	490 700				490 700	
Installation locale	11 482 200			-1 123 578	8 110 481	2 248 141
Rapatriement			1 200 000		1 200 000	
Administration	527 500			39 076	566 576	
	12 500 400		1 200 000	-1 084 502	10 367 757	2 248 141
Iraq						
Soins et entretien	1 738 700			-175 179	1 473 453	90 068
Réinstallation			117 700		59 000	58 700
Rapatriement	284 500				142 000	142 500
	2 023 200		117 700	-175 179	1 674 453	291 268

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
Jamahiriya arabe libyenne						
Soins et entretien	1 012 000			23 075	1 035 075	
Rapatriement	39 500				20 000	19 500
	1 051 500			23 075	1 055 075	19 500
Jordanie						
Soins et entretien	482 000			23 904	505 904	
	482 000			23 904	505 904	
Liban						
Soins et entretien	32 800				32 800	
Installation locale	282 600				265 796	16 804
Réinstallation	18 200				18 200	
Administration	252 600			18 800	271 400	
	586 200			18 800	588 196	16 804
Maroc						
Soins et entretien	75 000			-1 713	72 500	787
Installation locale	26 500			1 713	28 031	182
	101 500				100 531	969
Mauritanie						
Soins et entretien	4 305 100			-37 698	4 204 830	62 572
Rapatriement			385 000		385 000	
	4 305 100		385 000	-37 698	4 589 830	62 572
Pakistan						
Soins et entretien	17 973 000	769 794		-23 904	17 949 541	769 349
Réinstallation	88 900				82 733	6 167
Administration	1 502 800			175 179	1 676 384	1 595
	19 564 700	769 794		151 275	19 708 658	777 111
République arabe syrienne						
Soins et entretien	965 100				965 100	
Installation locale	24 800				24 783	17
Réinstallation	13 500				5 400	8 100
Rapatriement	150 000				62 500	87 500
	1 153 400				1 057 783	95 617
Tunisie						
Installation locale	84 200				82 743	1 457
	84 200				82 743	1 457
Yémen						
Soins et entretien	3 387 900				3 016 189	371 711
Rapatriement	125 100				91 862	33 238
	3 513 000				3 108 051	404 949
Moyen-Orient						
Soins et entretien	1 558 700			14 623	1 288 863	284 460
Installation locale	226 000				215 794	10 206
Réinstallation	10 800				8 000	2 800
Rapatriement			62 700		40 000	22 700
	1 795 500		62 700	14 623	1 552 657	320 166

Projets par région et pays ou zone	Prélèvements et virements				Dépenses	Solde non engagé
	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
<i>Allocations globales diverses</i>						
Administration	139 300			32 483	171 783	
	139 300			32 483	171 783	
Total pour la région	54 068 200	769 794	1 765 400	-1 123 578	50 547 731	4 932 085
ALLOCATIONS GLOBALES						
Secours d'urgence	419 700				419 700	
Réservoir du programme	11 567 758	-7 127 435				4 440 323
Soins et entretien	15 380 400	80 000	-2 781 597	-187 188	12 459 395	32 220
Installation locale	4 990 400	196 427	-234 900	-145 902	4 244 811	561 214
Réinstallation	1 428 500		-84 700	-103 154	1 237 796	2 850
Rapatriement	20 760 000		-18 518 000	315 102	1 790 342	766 760
Administration	20 053 200			865 478	20 888 926	29 752
Total, Allocations globales	74 599 958	-6 851 008	-21 619 197	744 336	41 040 970	5 833 119
Total pour le programme annuel	388 658 000	-400 000			367 457 586	20 800 414

^a En 1988, le HCR et le Gouvernement de Hong-kong sont parvenus à un accord en vertu duquel le HCR s'est engagé à couvrir des frais de soins, d'entretien et de services sociaux demandés par tous les demandeurs d'asile, réfugiés et personnes dont il a été établi qu'elles n'étaient pas réfugiées, comme prévu dans les accords conclus avec le Gouvernement de Hong-kong et les organisations bénévoles, et sous réserve de l'obtention de fonds à cet effet. Le Gouvernement de Hong-kong déclare que les dépenses cumulatives engagées (déduction faite des remboursements du HCR) ont atteint 861,6 millions de dollars de Hong-kong (111,46 millions de dollars des États-Unis). Ce montant figure à l'actif de l'état financier du Gouvernement de Hong-kong.

État au 31 décembre 1993 des allocations et dépenses au titre du Fonds extraordinaire

(En dollars des États-Unis)

	Allocations	Virements	Dépenses	Solde non engagé
Gambie		421 000	421 000	
Ghana		450 000	450 000	
Libéria		4 483 735	4 483 735	
Ouganda		500 000	500 000	
République centrafricaine		1 511 405	1 511 405	
République-Unie de Tanzanie		1 000 000	1 000 000	
Rwanda		1 686 848	1 686 848	
Zaïre		250 000	250 000	
Total pour la région		10 302 988	10 302 988	
États-Unis d'Amérique		45 064	45 064	
Venezuela		55 063	55 063	
Total pour la région		100 127	100 127	
Viet Nam		496 000	496 000	
Total pour la région		496 000	496 000	
Afghanistan		4 057 400	4 057 400	
Iran		250 000	250 000	
Liban		100 000	100 000	
Républiques d'Asie centrale		2 337 000	2 337 000	
Total pour la région		6 744 400	6 744 400	
Allocations globales (divers)	25 000 000	17 643 515-	7 301 850	54 635
Total, Allocations globales	25 000 000	17 643 515-	7 301 850	54 635
Total pour le Fonds extraordinaire	25 000 000		24 945 365	54 635

Tableau 4

État au 31 décembre 1993 des fonds alloués et dépenses
au titre des programmes spéciaux

(En dollars des États-Unis)

Fonds/pays	Fonds alloués	Dépenses	Solde non engagé
<u>Fonds d'éducation des réfugiés</u>			
Algérie	20 800	20 533	267
Amérique latine			
Pays du nord-ouest de l'Amérique latine	10 463	10 463	
Pays du sud de l'Amérique latine	85 800	85 800	
Argentine	14 200	14 200	
Bangladesh	29 100	25 782	3 318
Bénin	82 400	82 400	
Botswana	80 200	80 170	30
Brésil	25 000	24 875	125
Burkina Faso	25 750	25 750	
Burundi	123 447	110 146	13 301
Cameroun	104 992	104 992	
Colombie	1 964	1 943	21
Congo	196 900	196 900	
Costa Rica	11 398	11 398	
Égypte	183 000	183 000	
Éthiopie	100 200	86 780	13 420
Gabon	35 200	35 200	
Ghana	107 571	97 000	10 571
Guinée	3 350	2 657	693
Kenya	58 669	34 740	23 929
Lesotho	82 000	82 000	
Liban	18 500	18 500	
Libéria	55 800	55 800	
Mali	75 870	75 870	
Maroc	48 300	48 298	2
Mexique	76 814	76 814	
Niger	42 400	42 400	
Nigéria	39 283	39 283	
Ouganda	36 066	36 066	
Pakistan	132 489	127 691	4 798
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 154	30 154	
République arabe syrienne	22 600	22 500	100
République centrafricaine	73 700	73 700	
République dominicaine	15 527	15 527	
République-Unie de Tanzanie	49 500	43 914	5 586
Rwanda	305 500	305 500	
Sénégal	253 014	253 013	1
Sierra Leone	53 380	53 380	
Soudan	168 750	91 370	77 380
Swaziland	57 000	54 200	2 800

Fonds/pays	Fonds alloués	Dépenses	Solde non engagé
Togo	36 300	36 300	
Tunisie	20 000	20 000	
Zaïre	257 700	257 700	
Zambie	50 500	34 900	15 600
Allocations globales	241 771	70 000	171 771
Total, Compte d'éducation	3 543 322	3 199 609	343 713
Fonds pour le logement du personnel	400 000	279 007	120 993
Total	3 943 322	3 478 616	464 706

Tableau 5

Autres programmes spéciaux 1993 au 31 décembre 1993

(En dollars des États-Unis)

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DE RÉFUGIÉS AFGHANS				
<u>Afghanistan</u>				
Aide au rapatriement		8 400 702		
	8 691 817	8 400 702		291 115
<u>Iran (République islamique d')</u>				
Aide au rapatriement		12 915 277		
	16 566 582	12 915 277		3 651 305
<u>Pakistan</u>				
Aide au rapatriement		6 350 467		
	8 104 360	6 350 467		1 753 893
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Aide au rapatriement		2 858 842		
	4 273 604	2 858 842		1 414 762
Total, Programme de rapatriement des réfugiés afghans	37 636 363	30 525 288		7 111 075
RAPATRIÉS CAMBODGIENS				
<u>Cambodge</u>				
Aide au rapatriement		26 167 090		
	27 567 060	26 167 090		1 399 970
<u>Thaïlande</u>				
Aide au rapatriement		2 411 644		
	2 411 644	2 411 644		
<u>Allocation globales (divers)</u>				
Aide au rapatriement		2 824 547		
	2 824 547	2 824 547		
Total, Rapatriés cambodgiens	32 803 251	31 403 280		1 399 970
RAPATRIÉS MOZAMBICAINS				
<u>Afrique du Sud</u>				
Aide au rapatriement		242 406		
	242 750	242 406		344
<u>Malawi</u>				
Aide au rapatriement		1 263 669		
	1 300 000	1 263 669		36 331

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Mozambique</u>				
Aide au rapatriement		25 209 121		
	34 740 433	25 209 121		9 531 312
<u>Swaziland</u>				
Aide au rapatriement		779 650		
	800 000	779 650		20 350
<u>Tanzanie</u>				
Aide au rapatriement		50 000		
	100 000	50 000		50 000
<u>Zambie</u>				
Aide au rapatriement		239 130		
	330 000	239 130		90 870
<u>Zimbabwe</u>				
Aide au rapatriement		1 556 486		
	3 600 000	1 556 486		2 043 514
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Aide au rapatriement		9 930 172		
	11 214 653	9 930 172		1 284 481
Total, Rapatriés mozambicains	52 327 836	39 270 634		13 057 202
OPÉRATION D'URGENCE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE				
<u>Djibouti</u>				
Aide au rapatriement		1 003 280		
	1 237 718	1 003 280		234 438
<u>Éthiopie</u>				
Aide au rapatriement		16 723 431		
	28 032 273	16 723 431		11 308 842
<u>Kenya</u>				
Soins et entretien		12 833 333	692 185	
Aide au rapatriement		2 896 676		
	20 297 333	15 730 009	692 185	3 875 139
<u>Somalie</u>				
Aide au rapatriement		8 499 399		
	13 245 844	8 499 399		4 746 445
<u>Soudan</u>				
Aide au rapatriement		3 193 833		
	5 021 883	3 193 833		1 828 050

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Yémen</u>				
	711 374			711 374
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Aide au rapatriement		4 707 294		
	4 747 740	4 707 294		40 446
Total, Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique	73 294 165	49 857 246	692 185	22 744 734
OPÉRATION DE CHYPRE				
<u>Chypre</u>				
Soins et entretien		9 422 589		
Appui au programme et administration		504 481		
	13 013 301	9 927 070		3 086 231
Total, Opération de Chypre	13 013 301	9 927 070		3 086 231
PLAN D'ACTION GLOBAL EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS				
<u>Chine</u>				
Aide au rapatriement		123 000		
	227 817	123 000		104 817
<u>Hong-kong</u>				
Soins et entretien		11 668 501		
Aide au rapatriement		1 493 816		
	17 796 049	13 162 317		4 633 732
<u>Indonésie</u>				
Soins et entretien		2 149 042		
Aide au rapatriement		437 830		
	3 209 055	2 586 872		622 183
<u>Japon</u>				
Soins et entretien		709 919		
	709 919	709 919		
<u>Malaisie</u>				
Soins et entretien		2 163 536		
Aide au rapatriement		190 976		
	4 527 512	2 354 512		2 173 000
<u>Philippines</u>				
Soins et entretien		1 355 853		
Aide à la réinstallation		1 945 000		
Aide au rapatriement		183 128		
	4 820 233	3 483 981		1 336 252

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>République démocratique populaire lao</u>				
Soins et entretien		3 229 602		
	5 170 982	3 229 602		1 941 380
<u>Singapour</u>				
	100 000			100 000
<u>Thaïlande</u>				
Soins et entretien		2 904 128		
Aide au rapatriement		858 000		
	5 012 410	3 762 128		1 250 282
<u>Viet Nam</u>				
Soins et entretien		1 299 100		
Installation locale		11 801 414		
Aide au rapatriement		1 669 272		
	17 283 393	14 769 786		2 513 607
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Soins et entretien		4 341 674		
Aide au rapatriement		6 713 621		
	14 824 438	11 055 295		3 769 143
Total, Plan d'action globale en faveur des réfugiés indochinois	73 681 808	55 237 412		18 444 396
ASSISTANCE HUMANITAIRE À L'EX-YOUGOSLAVIE				
<u>Ex-Yougoslavie</u>				
Secours d'urgence			113 070 243	
Soins et entretien		266 137 393	46 686 751	
Installation locale			106 636 959	
Aide au rapatriement		233 877		
	611 726 385	266 371 270	266 393 953	78 961 162
<u>Hongrie</u>				
Soins et entretien		4 000 000		
	4 099 956	4 000 000		99 956
<u>Italie</u>				
Soins et entretien		1 478 056		
	1 800 000	1 478 056		321 944
<u>Pologne</u>				
Soins et entretien		321 403		
	388 505	321 403		67 102
<u>République tchèque</u>				
Soins et entretien		74 457		
	75 940	74 457		

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Turquie</u>				
Secours d'urgence		899 600		
	930 000	899 600		30 400
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Soins et entretien		11 455 879		
	11 999 315	11 455 879		543 436
Total, Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	631 020 101	284 600 665	266 393 953	80 025 483
PLAN D'ACTION POUR LE MOYEN-ORIENT				
<u>Iran (République d')</u>				
	10 848 374			10 848 374
<u>Iraq</u>				
	538 079			538 079
<u>Moyen-Orient</u>				
Secours d'urgence		2 495 542		
	3 214 681	2 495 542		719 139
<u>Turquie</u>				
Aide au rapatriement		1 591 000		
	1 591 000	1 591 000		
Total, Plan d'action pour le Moyen-Orient	16 192 134	4 086 542		12 105 592
OPÉRATION DE RAPATRIEMENT DE RÉFUGIÉS ANGOLAIS				
<u>Angola</u>				
Aide au rapatriement		4 193 202		
	6 240 984	4 193 202		2 047 782
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Aide au rapatriement		405 022		
	405 022	405 022		
Total, Rapatriement de réfugiés angolais	6 646 006	4 598 224		2 047 782
OPÉRATION D'URGENCE AU BURUNDI				
<u>Burundi</u>				
	4 262 231			4 262 231
<u>Rwanda</u>				
Secours d'urgence		2 000 000	111 597	
	2 285 990	2 000 000	111 597	174 393

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Tanzanie</u>				
Secours d'urgence		1 500 000		
	1 521 388	1 500 000		21 388
<u>Zaïre</u>				
	132 021			132 021
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Secours d'urgence		5 650 000		
	11 884 801	5 650 000		6 234 801
Total, Opération d'urgence au Burundi	20 086 431	9 150 000	111 597	10 824 834
RAPATRIEMENT AU LIBÉRIA				
<u>Libéria</u>				
	570 474			570 474
Total, Rapatriement au Libéria	570 474			570 474
AUTRES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE				
<u>Afrique du Sud</u>				
Aide au rapatriement		1 173 050		
	1 893 050	1 173 050		720 000
<u>Algérie</u>				
Soins et entretien		122 639	1 327 642	
	9 420 321	122 639	1 327 642	7 952 040
<u>Allemagne</u>				
Installation locale		324 602		
	324 602	324 602		
<u>Arménie</u>				
Secours d'urgence		6 315 686		
Soins et entretien			548 870	
	7 166 357	6 315 686	548 870	301 801
<u>Australie</u>				
Installation locale		328 711		
	490 387	328 711		161 676
<u>Azerbaïdjan</u>				
Secours d'urgence		6 979 332		
Soins et entretien			466 768	
	8 974 140	6 979 332	466 768	1 528 040
<u>Bangladesh</u>				
Soins et entretien		1 000 000	1 820 339	
	9 887 578	1 000 000	1 820 339	7 067 239

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Belgique</u>				
Installation locale		174 561		
	237 153	174 561		62 592
<u>Belize</u>				
Installation locale		1 514 571		
	1 675 980	1 514 571		161 409
<u>Bénin</u>				
Secours d'urgence		2 957 074		
Soins et entretien			496 386	
	3 475 815	2 957 074	496 386	22 355
<u>Burkina Faso</u>				
Soins et entretien		258 970		
	258 970	258 970		
<u>Burundi</u>				
	9 591			9 591
<u>Cambodge</u>				
Aide au rapatriement		47 761		
	47 761	47 761		
<u>Chili</u>				
Aide au rapatriement		13 908		
	22 124	13 908		8 216
<u>Chine</u>				
Secours d'urgence		300 000		
	300 000	300 000		
<u>Communauté des États indépendants</u>				
	339 078			339 078
<u>Costa Rica</u>				
Installation locale		1 523 246		
	2 216 908	1 523 246		693 662
<u>Côte d'Ivoire</u>				
Soins et entretien		250 000		
	250 000	250 000		
<u>Djibouti</u>				
Soins et entretien		345 250		
	349 933	345 250		4 683
<u>Égypte</u>				
Installation locale		15 000		
	15 000	15 000		

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>El Salvador</u>				
Installation locale		2 191 726		
	2 605 503	2 191 726		413 777
<u>Espagne</u>				
Appui au programme et administration		275 185		
	332 969	275 185		57 784
<u>États-Unis d'Amérique</u>				
Installation locale		56 908		
	231 018	56 908		174 110
<u>Éthiopie</u>				
Soins et entretien			411 673	
	411 673		411 673	
<u>Géorgie</u>				
Secours d'urgence		3 531 344		
	4 664 050	3 531 344		1 132 706
<u>Ghana</u>				
Secours d'urgence		2 855 011		
Soins et entretien			492 771	
	3 438 596	2 855 011	492 711	90 814
<u>Guatemala</u>				
Installation locale		1 723 021		
Aide au rapatriement		2 882 217		
	7 265 843	4 605 238		2 660 605
<u>Guinée</u>				
Soins et entretien		145 000		
	145 000	145 000		
<u>Guyane française</u>				
Aide au rapatriement		22 038		
	172 795	22 038		150 757
<u>Haiti</u>				
	34 733			34 733
<u>Honduras</u>				
Installation locale		155 700		
	175 883	155 700		20 183
<u>Iran (République islamique d')</u>				
Soins et entretien			40 719	
	40 719		40 719	

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Iraq</u>				
Aide au rapatriement		511 955		
	511 955	511 955		
<u>Japon</u>				
Installation locale		209 767		
	209 767	209 767		
<u>Kenya</u>				
Soins et entretien		619 456	2 353 692	
	3 750 236	619 456	2 353 692	777 088
<u>Liban</u>				
Installation locale		600 000		
	600 000	600 000		
<u>Libéria</u>				
Secours d'urgence		2 000 000		
Soins et entretien			702 235	
	7 809 046	2 000 000	702 235	5 106 811
<u>Malaisie</u>				
Soins et entretien		248 040		
	420 000	248 040		171 960
<u>Malawi</u>				
Soins et entretien		1 020 101	815 292	
	4 428 977	1 020 101	815 292	2 593 584
<u>Maroc</u>				
Aide au rapatriement		140 756		
	140 756	140 756		
<u>Mauritanie</u>				
Soins et entretien		274 042	2 244 588	
	2 518 630	274 042	2 244 588	
<u>Mexique</u>				
Soins et entretien		1 656 105		
Installation locale		972 964		
Aide au rapatriement		1 590 965		
	6 061 868	4 220 034		1 841 834
<u>Mozambique</u>				
Aide au rapatriement			455 844	
	455 844		455 844	
<u>Myanmar</u>				
Aide au rapatriement		140 000		
	500 000	140 000		360 000

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Namibie</u>				
	30 000			30 000
<u>Népal</u>				
	200 000			200 000
<u>Nicaragua</u>				
Installation locale		282 194		
	1 012 464	282 194		730 270
<u>Ouganda</u>				
Soins et entretien		41 440		
Installation locale		656 748		
	933 482	698 188		235 294
<u>Pakistan</u>				
Soins et entretien		321 700	79 615	
	436 871	321 700	79 615	35 556
<u>Pérou</u>				
	3 190			3 190
<u>Philippines</u>				
Soins et entretien		99 500		
	110 310	99 500		10 810
<u>République centrafricaine</u>				
Soins et entretien		189 413		
	189 413	189 413		
<u>République sud-africaine</u>				
Aide au rapatriement		27 949		
	27 949	27 949		
<u>Républiques d'Asie centrale</u>				
Secours d'urgence		10 217 436		
Soins et entretien			828 402	
	12 284 750	10 217 436	828 402	1 238 912
<u>Rwanda</u>				
Secours d'urgence		473 562		
Installation locale		499 812		
	977 885	973 374		4 511
<u>Sénégal</u>				
Soins et entretien			247 555	
	247 555		247 555	

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Somalie</u>				
Secours d'urgence			18 895 706	
	18 895 706		18 895 706	
<u>Soudan</u>				
Soins et entretien		71 560	920 813	
Installation locale		1 694 932		
	3 749 233	1 766 492	920 813	1 061 928
<u>Sri Lanka</u>				
Aide au rapatriement		4 713 846		
	7 109 521	4 713 846		2 395 675
<u>Suriname</u>				
Aide au rapatriement		604 695		
	800 444	604 695		195 750
<u>Swaziland</u>				
Soins et entretien			101 909	
	101 909		101 909	
<u>Thaïlande</u>				
Soins et entretien			2 919 169	
	2 919 169		2 919 169	
<u>Turquie</u>				
	2 653 876			2 653 876
<u>Yémen</u>				
Soins et entretien			41 382	
	41 382		41 382	
<u>Zaïre</u>				
	51 522			51 522
<u>Zambie</u>				
Soins et entretien			307 105	
	307 105		307 105	
<u>Zimbabwe</u>				
Soins et entretien		737 110	567 678	
	1 635 502	737 110	567 678	330 713
<u>Allocations globales (divers)</u>				
Secours d'urgence		1 769 157		
Soins et entretien		2 801 908		

Fonds/pays	Fonds disponibles	Utilisations		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Installation locale		4 593 600		
Aide au rapatriement		575 104		
Appui au programme et administration		6 241 333		
	33 117 281	15 981 102		17 136 179
Total, Autres fonds d'affectation spéciale	182 397 636	84 079 661	37 086 153	61 231 822
Total général	1 139 669 506	602 736 022	304 283 888	232 649 596

Tableau 6

État des projets d'exercices antérieurs
Engagements réglés et non réglés au 31 décembre 1993

(En dollars des États-Unis)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1993	Décaissements en 1993	Engagements annulés en 1993	Engagements non réglés
PROGRAMME ANNUEL				
Activités communes Nations Unies	267 286	153 002	114 284	
Afghanistan	4 802		4 802	
Afrique de l'Ouest	156 632	65 051	91 581	
Algérie	1 762 225	671 158	905 882	185 185
Allemagne	163 391	143 394	19 997	
Amérique latine — pays du nord de l'Amérique latine	155 616	49 675	105 941	
Amérique latine — pays du nord-ouest de l'Amérique latine	266 724	181 731	84 993	
Amérique latine — pays du sud de l'Amérique latine	18 382	18 382		
Angola	47 995	8 437	39 558	
Argentine	83 419	22 259	61 160	
Australie	53 856	34 567	19 289	
Autres pays d'Asie	120 617	101 047	19 570	
Autres pays d'Europe	272 349	169 572	102 777	
Autriche	30 027	18 495	11 532	
Bangladesh	25 603	7 202	18 401	
Belgique	36 366	26 138	10 228	
Belize	42 206	16 909	25 297	
Botswana	109 215	22 844	86 371	
Brésil	2 290	1 208	1 082	
Burkina Faso	1 782	1 040	742	
Burundi	520 069	392 077	127 992	
Cameroun	117 204	99 984	17 220	
Canada	35 563	17 972	17 591	
Chili	13 479	7 761	5 718	
Chine	833 913	785 823	48 090	
Colombie	2 858		2 858	
Communauté d'États indépendants	47 046	42 609	4 437	
Congo	88 745	76 580	12 165	
Costa Rica	328 678	185 877	142 801	
Côte d'Ivoire	1 293 508	213 347	1 080 161	
Cuba	7 041	306	6 735	
Djibouti	257 937	173 089	84 848	
Égypte	91 323	2 681	88 642	
El Salvador	13 344	583	12 761	
Émirats arabes unis	18 463	14 630	3 833	
Équateur	17 755	13 017	4 738	
Espagne	24 017	8 695	15 322	
États-Unis d'Amérique	109 387	55 271	54 116	
Éthiopie	14 856 908	6 692 922	8 047 679	116 307
Ex-Yougoslavie	311 314	59 612	251 702	
France	161 014	83 959	77 055	
Gabon	41 326	12 786	21 554	6 986
Ghana	217 370	151 359	66 011	
Grèce	70 540	59 988	5 070	5 482
Guatemala	17 760		17 760	
Guinée	2 101 184	1 613 843	487 341	
Guinée-Bissau	168 989	15 499	153 490	

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1993	Décassements en 1993	Engagements annulés en 1993	Engagements non réglés
Haïti	29 580	1 364	28 216	
Honduras	14 307	2 459	11 848	
Hong-kong	186 244	64 178	122 066	
Hongrie	19 688	13 345	6 343	
Inde	394 393	234 117	160 276	
Indonésie	24 471	1 036	23 435	
Iran (République islamique d')	4 612 012	3 184 443	1 427 569	
Iraq	64 279	7 195	57 084	
Irlande	2 846		2 846	
Italie	45 141	26 397	18 744	
Japon	340 468	226 409	114 059	
Kenya	3 924 889	2 763 926	592 311	568 652
Lesotho	14 989	8 201	6 788	
Liban	21 826	3 840	17 986	
Libéria	680 861	249 374	431 487	
Libye	63 924	22 389	41 535	
Malaisie	259 560	163 944	90 640	4 976
Malawi	4 765 135	4 622 248	142 887	
Mali	125 549	103 549	22 000	
Malte	12 500	12 500		
Maroc	1 643	1 600	43	
Mauritanie	693 239	445 120	248 119	
Mexique	620 708	63 960	556 748	
Moyen-Orient	218 028	41 353	176 675	
Mozambique	3 529 419	1 026 002	2 503 417	
Namibie	79 410	44 514	34 896	
Népal	244 379	136 075	108 304	
Nicaragua	65 203	44 929	20 274	
Niger	62 594	55 262	7 332	
Nigéria	34 965	22 186	12 779	
Ouganda	1 995 434	1 274 977	715 133	5 324
Pakistan	1 940 193	921 665	1 018 528	
Panama	3 882	28	3 854	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	419 828	176 643	145 441	97 744
Pays-Bas	2 100		2 100	
Pérou	675		675	
Philippines	37 686	7 783	29 903	
Pologne	13 356		13 356	
Portugal	89 465	62 412	27 053	
République arabe syrienne	86 299		86 299	
République centrafricaine	277 274	195 618	81 656	
République démocratique populaire lao	4 450	827	3 623	
République tchèque	72 214	57 552	14 662	
Roumanie	75 336	34 188	41 148	
Royaume-Uni	26 653	613	26 040	
Rwanda	174 495	162 434	12 061	
Sénégal	228 865	105 328	123 537	
Sierra Leone	611 511	387 847	223 664	
Singapour	29 519	9 506	20 013	
Somalie	615 297	1 630	613 667	
Soudan	3 548 815	1 897 481	1 651 334	
Sri Lanka	7 256	2 280	4 976	
Suède	54 520	29 126	25 394	
Suisse	9 816	695	9 121	
Syrie	86 299		86 299	
Swaziland	322 045	236 838	85 207	
Tanzanie	468 160	252 236	215 924	
Tchad	336 779	288 198	48 581	

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1993	Décaissements en 1993	Engagements annulés en 1993	Engagements non réglés
Thaïlande	812 779	307 483	505 296	
Togo	12 176	3 554	8 621	
Turquie	110 177	14 370	95 807	
Uruguay	5 000	5 000		
Venezuela	26 956	2 391	24 565	
Viet Nam	145 943	64 679	81 264	
Yémen	441 139	273 274	167 865	
Zaïre	1 970 252	776 145	1 171 107	23 000
Zambie	993 634	560 185	433 449	
Zimbabwe	1 794 177	948 659	845 518	
Allocations globales (divers)	3 816 422	2 413 883	1 402 539	
Total, Programme annuel	68 120 345	37 559 824	29 546 865	1 013 656
FONDS EXTRAORDINAIRE				
Burkina Faso	145 293	110 783	34 510	
Communauté d'États indépendants	1 268 828	1 195 794	68 872	4 162
Congo	168 946	158 732	10 214	
Éthiopie	600 000	467 299	132 701	
Haïti	61 257	41 412	19 845	
Kenya	1 494 722	1 216 130	278 592	
Libéria	957 266	848 600		108 666
Népal	994 448	660 932	333 516	
Ouganda	483 079	129 798	353 281	
République centrafricaine	55 598	713	54 885	
République dominicaine	194 078	104 785	89 293	
Soudan	362 377		362 377	
Turquie	232 003	142 520	89 483	
Yémen	3 793 800	1 096 444	2 592 000	105 356
Zimbabwe	1 545 500	1 390 484		155 016
Allocations globales (divers)	338 618	238 618	100 000	
Total, Fonds extraordinaire	12 695 813	7 803 044	4 519 569	373 200
COMPTE D'ÉDUCATION DES RÉFUGIÉS				
Algérie	23 465	13 013	10 452	
Amérique latine — pays du nord-ouest de l'Amérique latine	8 186	4 560	3 626	
Argentine	2 293		2 293	
Bangladesh	23 170	14 683		8 487
Bénin	13 183	8 034	5 149	
Burkina Faso	14 835	10 098	4 737	
Burundi	64 999	64 999		
Cameroun	40 975	39 725		1 250
Colombie	58		58	
Congo	167 667	119 717	34 500	13 450
Costa Rica	2 879		2 879	
Égypte	85 906	56 557	29 349	
Éthiopie	118 626	35 200	83 426	
Gabon	34 690	11 981	3 090	19 619
Ghana	34 611	20 846		13 765
Guinée	2 038	1 685	353	
Inde	12 964	4 338	8 626	
Lesotho	40 923	23 516	17 407	
Mali	39 340	33 889		5 451
Maroc	58 953	37 459	21 494	
Mexique	1		1	
Moyen-Orient	39 750	33 750	6 000	
Niger	15 312	6 800		8 512

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1993	Décaissements en 1993	Engagements annulés en 1993	Engagements non réglés
Nigéria	9 784	7 206	2 578	
Ouganda	31 625	26 348	5 277	
Pakistan	35 768	21 024	14 744	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6		6	
République centrafricaine	66 600	16 364	50 236	
République dominicaine	3 232	1 616	1 616	
République-Unie de Tanzanie	19 813	16 035	3 778	
Rwanda	113 683	109 922	3 761	
Sénégal	54 533	54 533		
Sierra Leone	154 200	129 452	24 748	
Soudan	75 144	67 115	8 029	
Swaziland	21 798	10 426	11 372	
Togo	20 402	12 057		8 345
Tunisie	20 000	15 151	4 849	
Zaïre	255 620	179 029		76 591
Zambie	26 066	8 014	18 052	
Allocations globales (divers)	74 174	28 556	45 618	
Total, Compte d'éducation des réfugiés	1 827 272	1 243 698	428 104	155 470
PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DE RÉFUGIÉS AFGHANS				
Afghanistan	7 151 454	4 890 992	2 250 187	10 275
Iran (République islamique d')	2 989 364	2 601 680	387 684	
Pakistan	1 411 775	1 106 879	304 896	
Allocations globales (divers)	109 563	35 287	74 276	
Total, Programme de rapatriement de réfugiés afghans	11 662 156	8 634 838	3 017 043	10 275
RAPATRIÉS CAMBODGIENS				
Cambodge	5 057 443	3 271 324	1 786 119	
Thaïlande	657 734	280 037	377 697	
Allocations globales (divers)	57 341	51 278	6 063	
Total, Rapatriés cambodgiens	5 772 518	3 602 639	2 169 879	
RAPATRIÉS MOZAMBICAINS				
Mozambique	3 566 876	3 067 429	499 447	
Allocations globales (divers)	6 557	4 496	2 061	
Total, Rapatriés mozambicains	3 573 433	3 071 925	501 508	
OPÉRATION D'URGENCE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE				
Éthiopie	9 235 988	2 628 738	6 257 465	349 785
Kenya	6 878 082	6 712 131	165 951	
Somalie	2 079 042	150 680	1 928 362	
Soudan	1 178 434	6	1 178 428	
Allocations globales (divers)	959 899	407 395	552 504	
Total, Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique	20 331 445	9 898 950	10 082 710	349 785
OPÉRATION DE CHYPRE				
Chypre	4 225 369	2 672 992	1 482 377	70 000
Total, Opération de Chypre	4 225 369	2 672 992	1 482 377	70 000
PLAN D'ACTION GLOBAL EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS				
Chine	128 695	121 150	7 545	

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1993	Décassements en 1993	Engagements annulés en 1993	Engagements non réglés
Hong-kong	1 356 215	603 579	752 636	
Indonésie	266 687	56 451	210 236	
Japon	442 080	433 635	8 445	
Malaisie	118 959	28 919	90 040	
Philippines	484 981	149 228	335 753	
République démocratique populaire lao	1 089 861	403 879	408 962	277 020
Thaïlande	603 339	316 945	286 394	
Viet Nam	3 088 104	2 719 726	368 378	
Allocations globales (divers)	1 091 862	155 449	936 413	
Total, Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	8 670 783	4 988 961	3 404 802	277 020

ASSISTANCE HUMANITAIRE À L'EX-YOUGOSLAVIE

Ex-Yougoslavie	170 701 549	94 900 394	39 448 320	36 352 835
Hongrie	291 678		291 678	
Allocations globales (divers)	1 274 572	677 167	597 405	
Total, Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	172 267 799	95 577 561	40 337 403	36 352 835

PLAN D'ACTION POUR LE MOYEN-ORIENT

Arabie saoudite	110 423		110 423	
Iran (République islamique d')	3 810 532	599 142	2 068 270	1 143 120
Iraq	12 235 446	866 157	6 247 338	5 121 951
Jordanie	171 569	3 870	167 699	
Koweït	312 364		312 364	
Moyen-Orient	6 652 621	1 056 588	1 422 995	4 173 038
République arabe syrienne	309 860	86 480	223 380	
Turquie	3 410 411	91 248	1 053 492	2 265 671
Total, Plan d'action pour le Moyen-Orient	27 013 226	2 703 485	11 605 961	12 703 780

OPÉRATION DE RAPATRIEMENT DE RÉFUGIÉS ANGOLAIS

Angola	5 008 264	3 079 655	1 468 155	460 454
Zaïre	2 310 268	188 240	1 900 000	222 028
Zambie	789 340	28	789 312	
Total, Opération de rapatriement de réfugiés angolais	8 107 872	3 267 923	4 157 467	682 482

AUTRES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE

Afrique du Sud	349 444	39 800	85 696	223 948
Albanie	24 448	20 727	3 721	
Algérie	4 707 297	216 585	2 940 687	1 550 025
Allemagne	695 105	695 105		
Angola	41 290	3 457	37 833	
Australie	13 636		13 636	
Autres pays d'Europe	32 434	6 908	25 526	
Bangladesh	3 045 947	1 419 588	1 626 359	
Belgique	31 243	14 588	16 655	
Belize	276 297	199 946	76 351	
Burundi	35 313	29 092	6 221	
Cambodge	291 513	289 841	1 672	
Cameroun	6 991	758	6 233	
Chili	41 168	18 496	22 672	
Chine	10 563		10 563	
Communauté d'États indépendants	1 000 000	803 110	196 890	
Costa Rica	589 449	385 442	204 007	
Côte d'Ivoire	491 840	185 560	16 705	289 575
Djibouti	228 514	99 440		129 074

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1993	Décaissements en 1993	Engagements annulés en 1993	Engagements non réglés
Égypte	7 614	562	7 052	
El Salvador	501 412	365 237	136 175	
Espagne	46 890	45 976	914	
Éthiopie	11 758 263	2 111 457	2 891 604	6 755 202
Guatemala	449 806	268 995	180 811	
Guinée	299 861	3 985	6 300	289 576
Guyane française	2 790	1 936	854	
Honduras	2 321		2 321	
Hongrie	18 879	4 838	14 041	
Inde	19 609	51	19 558	
Indonésie	17 434	527	16 907	
Iran (République islamique d')	1 648 022	951 546		696 476
Kenya	5 916 787	1 802 068	130 958	3 983 761
Malaisie	8 700	28	8 672	
Malawi	4 837 766	1 508 184	2 750 431	579 151
Maroc	20 351	14 851	5 500	
Mauritanie	151 998	8 277	50 275	93 446
Mexique	176 843	33 881	142 962	
Moyen-Orient	17 696	4 717	12 979	
Népal	5 041	1 044	3 997	
Nicaragua	1 202 303	1 166 550	35 753	
Nigéria	19 867		19 867	
Ouganda	302 287	180 112	75 545	46 630
Pakistan	1 110 803	738 942	23 561	348 300
Pérou	44 250	29 871		14 379
Philippines	16 017	9 273	6 744	
République démocratique populaire lao	14 724		14 724	
République dominicaine	4 305	188	4 117	
République-Unie de Tanzanie	2 223		2 223	
Rwanda	11 008	8 360	2 648	
Sénégal	10 181	4 114	6 067	
Soudan	3 910 648	2 127 330	1 412 423	370 895
Sri Lanka	754 196	190 347	563 849	
Suriname	198 160	38 408	159 752	
Thaïlande	8 759 024	7 453 737	1 305 287	
Turquie	538 003	411 079	126 924	
Venezuela	9 286	220	9 066	
Yémen	374 682	374 076	606	
Zaire	192 964	2 675	190 289	
Zambie	50 713	10 431	40 282	
Zimbabwe	1 070 875	325 525	24 673	720 677
Allocations globales (divers)	1 152 675	245 236	898 013	9 426
Total, Autres fonds d'affectation spéciale	57 569 769	24 873 077	16 596 151	16 100 541
Total général	401 837 800	205 898 917	127 849 839	68 089 044

Tableau 7

Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur

(En dollars des États-Unis)

	Pour l'année 1993	Montants cumulés au 31 décembre 1993
<u>Total des prêts accordés</u>	—	16 362 777
<u>Ajustements</u>		
Sommes non utilisées remboursées par des agents d'exécution	—	(817 068)
Sommes transférées au Comité pour les réfugiés établi avec le Ministère autrichien de l'intérieur	—	(4 105 721)
Différences	<u>(190 867)</u>	<u>5 809 145</u>
		<u>17 249 133</u>
<u>Règlements</u>		
Remboursements	(159 817)	(13 261 433)
Conversion de prêts en dons/passation par profits et pertes	—	(803 765)
Frais de recouvrement et autres frais des agents d'exécution	(19 537)	<u>(509 137)</u>
		<u>(14 574 335)</u>
<u>Total des prêts non remboursés au 31 décembre 1993</u>		2 674 798
Dont montants à rembourser dès réception à des agents d'exécution pour frais de recouvrement		<u>(381 147)</u>
<u>Total des prêts remboursables au Haut Commissariat au 31 décembre 1993</u>		<u>2 293 651^a</u>

^a Ventilation selon l'origine des fonds :

Grands programmes d'assistance :	2 293 120
Fonds d'affectation spéciale :	<u>531</u>
	<u>2 293 651</u>

Tableau 8

Placements au 31 décembre 1993

(En dollars des États-Unis)

Banques	Délais	Taux d'intérêt annuel	Échéance	Montant	Intérêts courus
Comptes à vue avec préavis de retrait					
ABN AMRO Bank, La Haye F 72 800 000 --	1 jour	5-1/2		37 916 667	
Deutsche Bank, Bonn DM 6 350 000 --	1 jour	5-1/2		3 713 450	
Lloyds Bank, Londres £ stg. 6 400 000	2 jours	4-3/4		9 552 239	
Générale de Banque, Bruxelles ÉCU 28 450 000 --	2 jours	6-3/16		32 329 545	
				<u>83 511 901</u>	
Skandinaviska Enskilda Bk., Londres	99 jours	3-7/32	05.01.94	5 000 000	42 023
Bank of Tokyo, Londres	21 jours	3-1/4	05.01.94	10 000 000	14 444
Citicorp Banking Corp., St Helier	5 jours	2-7/8	05.01.94	12 000 000	
Société de Banque Suisse, Genève FS 2 500 000 --	7 jours	4	06.01.94	1 677 852	186
Skandinaviska Enskilda Bk., Londres	99 jours	3-1/4	07.01.94	5 000 000	41 528
Den Norske Bank, Luxembourg	101 jours	3-1/4	10.01.94	5 000 000	41 076
Chemical Bank, Londres	97 jours	3-1/4	12.01.94	5 000 000	38 368
Svenska Handelsbanken, Stockholm SKR 15 000 000 --	14 jours	7.40	12.01.94	1 775 148	730
Sakura Bank, Londres	98 jours	3-5/16	14.01.94	3 000 000	23 187
Banca Nazionale del Lavoro, Londres	71 jours	3.40	18.01.94	5 000 000	25 028
Christiania Bank, Oslo NKR 10 000 000 --	34 jours	5-1/2	18.01.94	1 344 086	3 241
Tokai Bank, Londres	71 jours	3-15/32	20.01.94	5 000 000	24 570
Canadian Imperial Bank, Londres \$Can 11 000 000 --	31 jours	3-15/16	20.01.94	8 333 333	10 026
Canadian Imperial Bank, Ottawa \$Can 3 500 000 --	34 jours	3.85	20.01.94	2 651 515	3 915
Banque Scandinave en Suisse, Genève DKR 25 000 000 --	31 jours	7-3/4	20.01.94	3 681 885	8 719
Christiania Bank, Oslo	63 jours	3-1/2	21.01.94	5 000 000	20 417
Den Danske Bank, Copenhague	31 jours	3-1/4	24.01.94	10 000 000	6 319
Christiania Bank, Oslo	67 jours	3-1/2	25.01.94	5 000 000	20 417
Christiania Bank, Oslo	69 jours	3-1/2	27.01.94	5 000 000	20 417
Den Danske Bank, Copenhague	31 jours	3-1/4	27.01.94	5 000 000	1 806

Banques	Délais	Taux d'intérêt annuel	Échéance	Montant	Intérêts courus
Canadian Imperial Bank, Ottawa \$Can 3 700 000 --	30 jours	3.60	28.01.94	2 803 030	553
Christiania Bank, Oslo NKR 16 000 000 --	31 jours	6.30	28.01.94	2 150 538	1 114
Tokai Bank, Londres	70 jours	3-13/32	31.01.94	5 000 000	18 450
Banque Scandinave en Suisse, Genève SKR 260 000 000 --	32 jours	7-11/16	31.01.94	30 769 231	7 452
Société Générale, Londres £ stg. 4 500 000 --	41 jours	5-5/8	01.02.94	6 716 418	9 316
Nordfinanz Bank, Zurich	71 jours	3-3/8	03.02.94	5 000 000	17 344
Nordfinanz Bank, Zurich	75 jours	3-3/8	07.02.94	5 000 000	17 344
Bank Austria, Vienne	75 jours	3-3/8	09.02.94	5 000 000	16 406
Deutsche Girozentrale, Luxembourg	77 jours	3-3/8	11.02.94	5 000 000	16 406
Bank of Tokyo, Londres	80 jours	3-3/8	14.02.94	5 000 000	16 406
ABN AMRO Bank, Amsterdam	62 jours	3-3/16	15.02.94	5 000 000	7 083
Den Norske Bank, Luxembourg	82 jours	3-7/16	16.02.94	5 000 000	16 710
Banque Worms, Paris	78 jours	3-3/8	18.02.94	5 000 000	13 594
Banque Scandinave en Suisse, Genève	82 jours	3-3/8	22.02.94	5 000 000	13 594
Bank of Tokyo, Londres	71 jours	3-1/4	24.02.94	5 000 000	7 222
Commonw. Bank of Australia, Londres	73 jours	3-3/16	28.02.94	5 000 000	6 198
Mitsubishi Bank, Londres	69 jours	3-5/32	28.02.94	5 000 000	4 384
Chemical Bank, Londres	69 jours	3-1/8	02.03.94	5 000 000	3 472
Istituto Banc. San Paolo di Torino	82 jours	3-1/4	23.03.94	10 000 000	
United Overseas Bank, Genève	84 jours	3-1/4	25.03.94	5 000 000	
Banque Worms, Paris	89 jours	3-1/4	30.03.94	5 000 000	
Banque Paribas, Genève	89 jours	3-1/4	30.03.94	5 000 000	
				<u>241 903 036</u>	<u>539 465</u>

Tableau 9

Encaisse et placements 1989-1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1989	1990	1991	1992	1993
<u>Encaisse et placements au 31 décembre</u>					
Comptes courants	3 752	7 412	15 048	18 630	25 484
Comptes à vue	12 655	25 258	37 977	50 827	83 512
Comptes de dépôt, valeurs	23 988	131 417	229 603	293 023	256 903
	<u>40 395</u>	<u>164 087</u>	<u>282 628</u>	<u>362 480</u>	<u>365 899</u>
<u>Montant moyen des disponibilités pendant l'année</u>					
En comptes courants	10 496	10 250	14 922	31 829	47 937
Placements (comptes à vue et à terme, valeurs)	37 331	67 950	189 657	264 112	279 160
	<u>47 827</u>	<u>78 200</u>	<u>204 579</u>	<u>295 941</u>	<u>327 097</u>
<u>Intérêts créditeurs</u>					
Comptes courants	572	459	551	1 554	1 228
Placements	3 304	5 585	11 764	11 351	11 354
	<u>3 876</u>	<u>6 044</u>	<u>12 315</u>	<u>12 905</u>	<u>12 582</u>
<u>Taux moyen d'intérêt</u>					
Sur le total moyen de l'encaisse	8,10 %	7,73 %	6,02 %	4,36 %	3,85 %
Sur le montant moyen des fonds placés	8,85 %	8,22 %	6,20 %	4,30 %	4,07 %

Note : Le montant de 19 865 000 dollars indiqué dans l'état 2 sous la rubrique "Autres recettes" se répartit comme suit :

Dollars É.-U.

Intérêts créditeurs : 12 582 047

Différences de change et frais bancaires : 7 282 83819 864 885

Tableau 10

1. Situation de trésorerie au 31 décembre 1993

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<u>1993</u>	<u>1992</u>	<u>Augmentation/ diminution</u>
<u>Actif à court terme</u>			
Encaisse et disponible en banque	26 305	18 610	7 675
Fonds en transit	806	2 622	(1 816)
Placements à court terme	340 415	343 849	(3 434)
Sommes à recevoir	449 966	344 494	105 472
Dépenses comptabilisées d'avance	<u>0</u>	<u>272</u>	<u>(272)</u>
Total partiel	817 492	709 867	107 625
<u>Dettes à court terme</u>			
Engagements au titre de projets	471 838	401 979	69 859
Lettres de crédit	280	280	0
Sommes dues au PNUD	65	1 122	(1 057)
Contributions constatées d'avance	313	1 130	(817)
Autres dettes	<u>6 187</u>	<u>6 073</u>	<u>114</u>
Total partiel	478 683	410 584	68 099
<u>Surplus d'actif à court terme</u>	Total	<u>338 809</u>	<u>299 283</u>
			<u>39 526</u>

2. Sources et utilisation des fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<u>1993</u>	<u>1992</u>	<u>Augmentation/ diminution</u>
<u>Sources des fonds</u>			
Soldes/réserves (report)	299 283	213 302	85 981
Contributions	1 194 798	1 081 837	112 961
Intérêts, frais bancaires, différences de change	19 865	12 304	7 561
Remboursement de prêts et recettes diverses	2 634	1 259	1 375
Annulation d'engagements	127 938	61 169	66 769
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements	15 820	12 353	3 467
Ajustements au titre de contributions/remboursements aux donateurs	(18 564)	(11 056)	(7 508)
Inscription au compte des pertes et profits	(63)	0	(63)
Appels de fonds auprès du secteur privé	<u>4 129</u>	<u>0</u>	<u>4 129</u>
Total partiel	1 645 840	1 371 168	274 672
<u>Utilisation des fonds</u>			
Engagements au titre des opérations	1 239 674	1 002 623	237 051
Appui au programme et administration	63 228	69 262	(6 034)
Appels de fonds au secteur privé	<u>4 129</u>	<u>0</u>	<u>4 129</u>
Total partiel	1 307 031	1 071 885	235 146
<u>Soldes/réserves (report)</u>	Total	<u>338 809</u>	<u>299 283</u>
			<u>39 526</u>

Tableau 11

Contributions aux autres fonds d'affectation spéciale en 1993

(Ventilation, par donateur/affectation, des contributions de plus de 500 000 dollars au 31 décembre 1993)

(En dollars des États-Unis)

Pays/Organisation	Affectation	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
Allemagne	PAA* et personnel	232 258		
	Consultations intergouvernementales	50 000		
	Bourses pour les étudiants réfugiés	1 541 601		
	Fonds d'indemnisation	65 848		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	411 765		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	238 095		
	Rapatriés sri-lankais	1 028 807		
	Reforestation, Soudan	643 275		
	Formation d'enseignants et éducation, Zimbabwe	306 883		
	Installation des réfugiés en milieu rural, Ouganda	306 748		
	Approvisionnement en énergie des zones accueillant des réfugiés, Kenya	316 748		
	Installation de réfugiés, Rhino Camp, Ouganda	409 357		
	Fournitures médicales			31 646
Pont aérien pour les secours d'urgence en Somalie			18 895 706	
		6 639 340	18 927 352	25 566 692
Belgique	PAA et personnel	687 190		
	Formation de juristes	20 076		
	Rapatriés surinamais	2 331		
	Coûts administratifs (BO Belgique)	932		
		710 529		710 529
Canada	PAA et personnel	303 030		
	Consultations intergouvernementales	50 000		
	Conférence PARINAC	56 818		
	Rapatriés guatémaltèques	787 402		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	195 313		
	Aide d'urgence au Libéria	378 788		
	Femmes somaliennes victimes de la violence, Kenya	303 030		
		2 074 381		2 074 381
Danemark	PAA et personnel	896 669		
	Consultations intergouvernementales	100 000		
	Conférence PARINAC	36 496		
	Activités concernant la CIREFCA	290 000		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	483 092		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	483 091		

Pays/Organisation	Affectation	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
	Personnes déplacées et rapatriées en Géorgie	161 031		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	452 353		
	Aide d'urgence au Libéria	298 507		
	Programme d'information générale en Russie	149 254		
	Personnel pour définition du statut, Russie	149 254		
		3 499 747		3 499 747
États-Unis d'Amérique	PAA et personnel	326 131		
	Consultations intergouvernementales	50 000		
	Activités concernant la CIREFCA	500 000		
	Rapatriés guatémaltèques	500 000		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	4 023 256		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	3 778 000		
	Personnes déplacées et rapatriées en Géorgie	1 000 000		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	2 500 000		
	Rapatriés sri-lankais	500 000		
	Aide d'urgence au Libéria	2 500 000		
	Femmes somaliennes victimes de la violence, Kenya	250 000		
	Formation aux interventions en cas d'urgence	71 600		
		15 998 987		15 998 987
France	PAA et personnel	573 913		
	Rapatriés guatémaltèques	173 913		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	434 783		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	347 826		
	Personnes déplacées et rapatriées en Géorgie	521 739		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	260 870		
	Légumes frais pour femmes et enfants somalis, Djibouti	4 254		
	Vivres et médicaments pour les réfugiés somalis au Yémen		41 382	
		2 317 298	41 382	2 358 680
Italie	PAA et personnel	500 000		
	Consultations intergouvernementales	95 238		
	Conférence PARINAC	62 305		
		657 543		657 543
Japon	PAA et personnel	1 540 681		
	Activités concernant la CIREFCA	400 000		
	Rapatriés guatémaltèques	900 000		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	1 600 000		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	1 000 000		

Pays/Organisation	Affectation	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
	Personnes déplacées et rapatriés en Géorgie	400 000		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	600 000		
	Rapatriés sri-lankais	500 000		
	Aide d'urgence au Libéria	500 000		
	Rapatriement de réfugiés du Myanmar du Bangladesh	3 600 000		
	Centre de traitement des réfugiés, Philippines	100 000		
	Mesures permettant une intervention en cas d'urgence	500 000		
	Formation professionnelle des rapatriés en Afrique du Sud	500 000		
	Coordonnateur pour l'environnement	750 000		
		12 890 681		12 890 681
Luxembourg	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	153 846		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	89 286		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	89 286		
	Production de riz dans les marais, Libériens en Guinée	153 846		
	Pont aérien, Mauritanie		529 790	
		486 264	529 790	1 016 054
Norvège	PAA et personnel	252 256		
	Consultations intergouvernementales	50 000		
	Conférence PARINAC	147 000		
	Activités concernant la CIREFCA	1 027 778		
	Rapatriés guatémaltèques	672 043		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	199 099		
	Coordonnateur pour les enfants réfugiés	203 263		
	Rubb Halls pour le Libéria		106 070	
	Détachement d'un administrateur des services sociaux, Iran		40 719	
	Détachement d'un responsable de la logistique sur le terrain, Mozambique		80 844	
	Entrepôts et tentes pour le Mozambique		375 000	
		2 551 439	602 633	3 154 072
Pays-Bas	PAA et personnel	375 000		
	Consultations intergouvernementales	50 000		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et Azerbaïdjan	546 448		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	473 684		
	Personnes déplacées et rapatriés en Géorgie	131 579		
	Aide d'urgence au Libéria	1 302 083		
	Rapatriés surinamais	304 688		

Pays/Organisation	Affectation	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
	Femmes somaliennes victimes de la violence, Kenya	434 182		
	Programme d'information générale en Russie	142 188		
		3 759 852		3 759 852
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Consultations intergouvernementales	49 254		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	1 165 245		
	Personnes déplacées et rapatriés en Géorgie	421 429		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	171 429		
	Rapatriés sri-lankais	373 134		
	Aide d'urgence au Libéria	149 254		
		2 329 745		2 329 745
Suède	PAA et personnel	772 207		
	Consultations intergouvernementales	50 000		
	Conférence PARINAC	115 484		
	Activités concernant la CIREFCA	2 666 056		
	Rapatriés guatémaltèques	1 105 783		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	3 896 902		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	653 799		
	Personnes déplacées et rapatriés en Géorgie	473 373		
	Rapatriés sri-lankais	390 844		
	Coordonnateur de l'aide à la réintégration	193 548		
	Bois pour le Tadjikistan		828 402	
		10 317 996	828 402	11 146 398
Suisse	PAA et personnel	644		
	Consultations intergouvernementales	50 000		
	Conférence PARINAC	50 336		
	Activités concernant la CIREFCA	699 301		
	Rapatriés guatémaltèques	510 204		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	662 252		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	347 222		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	662 252		
	Programme de sensibilisation à la question des mines	335 570		
		3 317 781		3 317 781
PNUD	Activités concernant la CIREFCA	571 958		
		571 958		571 958
Communauté économique européenne	Activités concernant la CIREFCA	2 997 562		
	Rapatriés guatémaltèques	1 689 089		
	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	615 725		
	Personnes déplacées au Tadjikistan	1 136 364		

Pays/Organisation	Affectation	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
	Personnes déplacées et rapatriés en Géorgie	1 688 325		
	Réfugiés togolais au Bénin et au Ghana	580 971		
	Aide d'urgence au Libéria	1 701 879		
	Réfugiés sahraouis en Algérie	128 364		
	Assistance d'urgence aux Maliens au Burkina Faso	258 970		
	Coût du transport des vivres (Bangladesh)	5 119		
	Coût du transport des vivres (Côte d'Ivoire et Guinée)	48 375		
	Transport des réfugiés de la mer (Indonésie)	3 907		
	Vivres et transport pour le Kenya	86 112		
	Réfugiés touaregs en Mauritanie	274 042		
	Vivres pour le Malawi	36 481		
	Achat de vivres aux Philippines	15 072		
	Aide d'urgence aux personnes déplacées (Rwanda)	477 273		
	Rouleaux de plastic souples pour les réfugiés au Soudan	70 909		
	Coût du transport des vivres (Tanzanie)	2 306		
	Coût du transport des vivres (Ouganda)	27		
	Vivres pour la Zambie	957		
	Coût du transport des vivres (Zaïre)	8 286		
	Projet Banque mondiale	176 744		
	Vivres pour l'Arménie et l'Azerbaïdjan		998 796	
	Vivres pour les réfugiés sahraouis en Algérie		1 327 642	
	Vivres pour le Bangladesh		1 820 339	
	Vivres pour le Bénin		496 386	
	Vivres pour l'Éthiopie		329 308	
	Vivres pour le Ghana		492 771	
	Vivres pour le Kenya		2 307 894	
	Vivres pour le Libéria		596 165	
	Vivres pour le Malawi		815 292	
	Vivres pour la Mauritanie		1 714 798	
	Vivres pour le Sénégal		247 555	
	Vivres pour le Soudan		920 813	
	Vivres pour le Swaziland		101 909	
	Vivres pour la Thaïlande		2 837 874	
	Vivres pour le Zimbabwe		567 678	
	Vivres pour la Zambie		307 105	
		12 002 859	15 882 325	27 885 184
Département des affaires humanitaires de l'ONU	Personnes déplacées au Tadjikistan	3 000 000		
		3 000 000		3 000 000

Pays/Organisation	Affectation	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
UNOCAL Intern., États-Unis d'Amérique	Réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan	500 000		
		500 000		500 000
Total	"Autres fonds d'affectation spéciale", contributions de plus de 500 000 dollars	83 626 400	36 811 884	120 438 284
Donateurs	Contributions de moins de 500 000 dollars	2 314 045	274 269	2 588 314
Total	"Autres fonds d'affectation spéciale" (voir tableau 1)	85 940 445	37 086 153	123 026 598

IV. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES APPLICABLES
AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE
HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES
RÉFUGIÉS

Méthode comptable

1. Les comptes du HCR relatifs aux contributions volontaires sont tenus conformément au règlement régissant la gestion financière des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire pour les réfugiés. Les présents états financiers et tableaux sont conformes aux normes comptables (document A/48/530 de l'Assemblée générale, en date du 29 octobre 1993).

2. Les comptes du HCR relatifs aux contributions volontaires portent sur l'année civile 1993. Ils sont soumis au Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et au Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire.

3. Les fonds mis à la disposition du Haut Commissaire à des fins autres que le programme annuel et le Fonds extraordinaire sont comptabilisés en tant que fonds d'affectation spéciale, réserves ou comptes spéciaux, selon le cas, conformément au règlement financier.

4. La passation par profits et pertes des pertes sur l'encaisse, les biens ou la valeur comptable des sommes à recevoir, y compris la conversion de prêts en dons, est régie par l'article 10.6 du règlement financier. Un état de toutes les sommes passées par profits et pertes est soumis au Comité des commissaires aux comptes en même temps que les comptes annuels.

5. Les paiements à titre gracieux sont régis par l'article 10.5 du règlement financier. Un état des paiements à titre gracieux éventuel est soumis au Comité des commissaires aux comptes en même temps que les comptes annuels.

6. Les opérations financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagements. Ainsi, toutes les contributions annoncées de façon ferme en 1993 (à l'exception des contributions aux programmes généraux de 1994 annoncées en 1993) ont été comptabilisées comme recettes en 1993 même si elles intéressent des programmes dont le financement doit se prolonger en 1994 et que, partant, une partie seulement des fonds a été engagée en 1993. On entend par "dépenses" le total pour 1993 des décaissements au titre des projets et des engagements non réglés.

Contributions

7. Les contributions reçues en espèces sont comptabilisées en dollars des États-Unis, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur à la date de réception. L'équivalent en dollars des contributions annoncées mais non encore versées au 31 décembre est ajusté sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur à cette date.

Les contributions annoncées depuis plus de cinq ans mais non encore versées continuent à figurer dans un poste pour mémoire mais n'apparaissent pas dans les états financiers. À titre exceptionnel, la somme de 400 000 dollars annoncée en 1988 par AGFUND apparaît encore dans les comptes, la mise en oeuvre du projet

ayant été reportée à 1993; AGFUND a confirmé que les contributions seraient payées au fur et à mesure de la mise en oeuvre du projet.

Les contributions en nature sont comptabilisées selon la valeur marchande des biens et des services à la date à laquelle l'annonce est faite. Les engagements et dépenses connexes sont comptabilisés à la date à laquelle l'annonce est faite. Lors de la livraison, les engagements sont réglés et les sommes à recevoir réduites en conséquence.

Conversion des monnaies

8. L'unité de compte du HCR est le dollar des États-Unis. Les opérations effectuées dans d'autres domaines sont converties en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur au moment de l'opération. À la fin de l'année, l'encaisse, les placements et les diverses sommes à recevoir et à payer en monnaies autres que le dollar sont convertis au taux de change alors applicable pour les opérations de l'ONU. Les différences de change sont portées au débit ou au crédit du Fonds général.

Immobilisation

9. Les achats de biens durables financés à l'aide des contributions volontaires au HCR et effectués pour le compte de celui-ci sont imputés à l'exercice et portés dans les comptes budgétaires appropriés; ces biens ne figurent pas dans le bilan mais font l'objet d'inventaires distincts. Les inventaires sont comptabilisés en dollars des États-Unis, au taux de change en vigueur à la date d'achat. La valeur des biens durables utilisés au 31 décembre 1993 était de 64 771 939 dollars.

Placements

10. Les fonds qui ne sont pas nécessaires dans l'immédiat sont placés à court terme conformément à l'article 9.1 du règlement financier et un rapport sur ces placements est joint aux comptes annuels (tableau 8). Les revenus des placements sont portés au crédit du Fonds général, comme le prévoit l'article 9.3 du règlement financier.